

RAPPORT DE GESTION

Société financière IGM Inc.

Sommaire des résultats d'exploitation consolidés	5
--	---

Groupe Investors

Revue des activités	10
---------------------	----

Revue des résultats d'exploitation par secteur	16
--	----

Placements Mackenzie

Revue des activités	20
---------------------	----

Revue des résultats d'exploitation par secteur	25
--	----

Activités internes et autres

Revue des résultats d'exploitation par secteur	28
--	----

Société financière IGM Inc.

Situation financière consolidée	29
---------------------------------	----

Situation de trésorerie et sources de financement consolidées	32
---	----

Gestion des risques	36
---------------------	----

Perspectives	49
--------------	----

Estimations et méthodes comptables critiques	51
--	----

Contrôle interne à l'égard de l'information financière	52
--	----

Autres renseignements	52
-----------------------	----

RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion présente le point de vue de la direction en ce qui a trait aux résultats d'exploitation et à la situation financière de la Société financière IGM Inc. (la « Société financière IGM » ou la « Société ») au 31 mars 2017 et pour le trimestre clos à cette date, et il devrait être lu parallèlement aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les

« états financiers intermédiaires »), ainsi qu'au rapport annuel 2016 de la Société financière IGM Inc. déposé sur le site www.sedar.com. Le commentaire présenté dans le rapport de gestion au 31 mars 2017 et pour le trimestre clos à cette date est daté du 5 mai 2017.

MODE DE PRÉSENTATION ET SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers intermédiaires de la Société financière IGM, sur lesquels repose l'information présentée dans son rapport de gestion, ont été préparés conformément à la Norme comptable

Internationale 34, *Information financière intermédiaire* (les « IFRS »), et ils sont présentés en dollars canadiens (se reporter à la note 2 des états financiers intermédiaires).

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations contenues dans le présent rapport de gestion, à l'exception des énoncés de faits historiques, sont de nature prospective; elles sont fondées sur des hypothèses et sont l'expression des attentes actuelles de la Société financière IGM. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information au sujet des attentes et des projets actuels de la direction. Ces déclarations pourraient ne pas se prêter à d'autres fins. Les déclarations de cette nature peuvent porter, notamment, sur les opérations, les activités, la situation financière, les résultats financiers attendus, le rendement, les prévisions, les possibilités, les priorités, les cibles, les buts, les objectifs continus, les stratégies et les perspectives de la Société, de même que les perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour l'exercice en cours et les périodes à venir. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'emploi de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

Les déclarations prospectives sont fondées sur des facteurs ou des hypothèses significatifs ayant permis de tirer la conclusion ou d'effectuer la prévision ou la projection dont il est question. Ces facteurs et ces hypothèses comprennent les perceptions des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future prévue ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances. Bien que la Société considère ces hypothèses comme étant raisonnables en fonction de l'information dont dispose actuellement la direction, elles pourraient se révéler inexactes.

Les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des prédictions, des prévisions, des projections, des attentes et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être réalisés.

Divers facteurs significatifs, qui sont indépendants de la volonté de la Société et de ses filiales dans bien des cas, touchent les opérations, le rendement et les résultats de la Société et de

ses filiales ainsi que leurs activités. En raison de ces facteurs, les résultats réels peuvent différer sensiblement des attentes actuelles à l'égard des événements ou des résultats estimés ou attendus. Ces facteurs comprennent, notamment, l'incidence ou les conséquences imprévues de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés en Amérique du Nord et dans le monde, des taux d'intérêt et des taux de change, des marchés boursiers et financiers mondiaux, de la gestion des risques de liquidité des marchés et de financement et des changements de méthodes comptables ayant trait à la présentation de l'information financière (y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux estimations comptables critiques), l'incidence de l'application de changements comptables futurs, des risques opérationnels et à la réputation, de la concurrence, des changements liés aux technologies, à la réglementation gouvernementale, à la législation et aux lois fiscales, des décisions judiciaires ou réglementaires imprévues, des catastrophes, de la capacité de la Société à effectuer des transactions stratégiques, à intégrer les entreprises acquises et à mettre en œuvre d'autres stratégies de croissance ainsi que du succès obtenu par la Société et ses filiales pour ce qui est de prévoir ou de gérer les facteurs susmentionnés.

Le lecteur est prié de noter que la liste des facteurs précités ne comprend pas tous les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les déclarations prospectives de la Société. Le lecteur est également prié d'examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs, incertitudes et événements éventuels et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

À moins que la loi en vigueur au Canada ne l'exige expressément, la Société n'est pas tenue de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées ou encore d'événements imprévus, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs ou autrement.

Des renseignements supplémentaires concernant les risques et incertitudes associés aux activités de la Société et les facteurs et hypothèses significatives sur lesquels les renseignements contenus dans les déclarations prospectives sont fondés sont fournis dans des documents d'information, y compris le présent rapport de gestion et sa plus récente notice annuelle, déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles au www.sedar.com.

MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES IFRS ET MESURES ADDITIONNELLES DÉFINIES PAR LES IFRS

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, qui est une mesure additionnelle conforme aux IFRS, peut être divisé en deux composantes :

- le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires;
- les autres éléments, qui comprennent l'incidence après impôt de tout élément que la direction considère comme non récurrent ou qui pourrait rendre moins significative la comparaison des résultats d'exploitation d'une période à l'autre.

Le « bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires », le « bénéfice dilué ajusté par action » (le « BPA ») et le « rendement ajusté des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires » sont des mesures financières non définies par les IFRS qui sont utilisées afin de donner à la direction et aux investisseurs des mesures additionnelles pour évaluer le rendement. Ces mesures financières non définies par les IFRS n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS et, par conséquent, elles pourraient ne pas être directement comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés.

Le « bénéfice avant intérêts et impôt » (le « BAII »), « le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements » (le « BAIIA ») et « le bénéfice ajusté avant intérêts, impôt et amortissements » (le « BAIIA ajusté ») sont également des mesures additionnelles non définies par les IFRS. Le BAII, le BAIIA et le BAIIA ajusté sont des mesures de rechange de la

performance utilisées par la direction, les investisseurs et les analystes de placements pour évaluer et analyser les résultats de la Société. Le BAIIA est une mesure utilisée couramment dans le secteur de la gestion d'actifs pour évaluer la rentabilité avant l'incidence de différentes mesures de financement, de l'impôt sur le résultat et de l'amortissement des immobilisations et des immobilisations incorporelles. Les autres éléments non récurrents ou qui pourraient rendre moins significative la comparaison des résultats d'exploitation d'une période à l'autre sont ensuite exclus pour obtenir le BAIIA ajusté. Ces mesures financières non définies par les IFRS n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS et, par conséquent, elles pourraient ne pas être directement comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés.

Le « bénéfice avant impôt sur le résultat » et le « bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires » sont des mesures additionnelles définies par les IFRS qui sont utilisées afin de donner à la direction et aux investisseurs des mesures additionnelles pour évaluer le rendement. Ces mesures sont considérées comme des mesures supplémentaires définies par les IFRS puisqu'elles s'ajoutent aux postes minimums requis par les IFRS et qu'elles sont pertinentes pour comprendre la performance financière de l'entité.

Se reporter aux rapprochements pertinents des mesures financières non définies par les IFRS et des résultats présentés conformément aux IFRS dans les tableaux 1, 2 et 3.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM INC.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

La Société financière IGM Inc. (TSX : IGM) est une société de services financiers de premier plan au Canada. Les principales entreprises de la Société, le Groupe Investors Inc. et la Corporation Financière Mackenzie, exercent leurs activités de façon distincte, principalement au sein du secteur des services-conseils financiers.

Au 31 mars 2017, l'actif géré des fonds d'investissement se chiffrait à 141,7 G\$, comparativement à 127,1 G\$ au 31 mars 2016 et à 137,2 G\$ au 31 décembre 2016. L'actif géré moyen des fonds d'investissement s'est élevé à 139,6 G\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2017, comparativement à 124,4 G\$ pour le premier trimestre de 2016.

Au 31 mars 2017, le total de l'actif géré s'élevait à 147,1 G\$, comparativement à 133,4 G\$ au 31 mars 2016 et à 142,3 G\$ au 31 décembre 2016. Pour le premier trimestre de 2017,

la moyenne du total de l'actif géré s'est établie à 144,9 G\$, comparativement à 130,8 G\$ pour le premier trimestre de 2016.

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires pour le trimestre clos le 31 mars 2017 s'est établi à 177,1 M\$, ou 0,74 \$ par action, comparativement à un bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 167,0 M\$, ou 0,69 \$ par action, pour la période correspondante de 2016.

Les capitaux propres se sont chiffrés à 4,8 G\$ au 31 mars 2017, comparativement à 4,7 G\$ au 31 décembre 2016. Le rendement des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires pour le trimestre clos le 31 mars 2017 s'est établi à 15,3 %, contre 14,7 % pour la période correspondante de 2016. Le dividende trimestriel par action ordinaire déclaré au premier trimestre de 2017 s'est établi à 56,25 cents, soit le même montant qu'au quatrième trimestre de 2016.

TABLEAU 1 : RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES IFRS

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 MARS 2017		31 DÉCEMBRE 2016		31 MARS 2016	
	BÉNÉFICE	BPA ¹	BÉNÉFICE	BPA ¹	BÉNÉFICE	BPA ¹
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires – mesure non définie par les IFRS	177,1 \$	0,74 \$	199,0 \$	0,83 \$	167,0 \$	0,69 \$
Réduction de l'estimation de l'impôt sur le résultat relative à certaines déclarations de revenus	-	-	34,0	0,14	-	-
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – IFRS	177,1 \$	0,74 \$	233,0 \$	0,97 \$	167,0 \$	0,69 \$
BAIIA – mesure non définie par les IFRS	324,6 \$		352,0 \$		304,2 \$	
Amortissement des commissions	(58,9)		(58,4)		(59,8)	
Amortissement des immobilisations et des immobilisations incorporelles et autres	(12,2)		(11,8)		(11,0)	
Charges d'intérêts sur la dette à long terme	(26,8)		(23,2)		(22,9)	
Bénéfice avant impôt sur le résultat	226,7		258,6		210,5	
Impôt sur le résultat	(47,4)		(23,4)		(41,3)	
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	(2,2)		(2,2)		(2,2)	
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – IFRS	177,1 \$		233,0 \$		167,0 \$	

1. Bénéfice dilué par action.

SECTEURS À PRÉSENTER

Les secteurs à présenter de la Société financière IGM, qui reflètent la structure organisationnelle actuelle et le système interne de communication de l'information financière, sont les suivants :

- Groupe Investors
- Placements Mackenzie (« Placements Mackenzie » ou « Mackenzie »)
- Activités internes et autres

La direction mesure et évalue la performance de ces secteurs en fonction du BAII, comme il est indiqué aux tableaux 2 et 3. Les résultats d'exploitation par secteur sont présentés de façon distincte dans les rubriques « Revue des résultats d'exploitation par secteur » du rapport de gestion.

Certains postes figurant aux tableaux 2 et 3 ne sont pas attribués à des secteurs :

- *Charges d'intérêts* – Représentent les charges d'intérêts sur la dette à long terme.

- *Impôt sur le résultat* – Les modifications apportées au taux d'imposition effectif sont présentées au tableau 4.

Une planification fiscale peut permettre à la Société de constater un impôt sur le résultat moins élevé. La direction surveille l'état de ses déclarations de revenus et évalue régulièrement si ses charges d'impôt sont, de façon générale, adéquates. Par conséquent, l'impôt sur le résultat constaté au cours des exercices antérieurs peut être ajusté durant l'exercice considéré. L'incidence de toute modification des meilleures estimations de la direction constatée dans le bénéfice net ajusté est reflétée dans les autres éléments, ce qui inclut, mais sans s'y limiter, l'incidence des taux d'imposition effectifs moins élevés applicables aux établissements à l'étranger.

- *Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles* – Représentent les dividendes déclarés à l'égard des actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,90 % de la Société.

TABLEAU 2 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS PAR SECTEUR –
PREMIER TRIMESTRE DE 2017 PAR RAPPORT AU PREMIER TRIMESTRE DE 2016

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	GROUPE INVESTORS		MACKENZIE		ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES		TOTAL	
	31 MARS 2017	31 MARS 2016	31 MARS 2017	31 MARS 2016	31 MARS 2017	31 MARS 2016	31 MARS 2017	31 MARS 2016
Produits								
Produits tirés des honoraires	478,1 \$	431,7 \$	198,5 \$	185,4 \$	65,3 \$	62,0 \$	741,9 \$	679,1 \$
Produits tirés des placements nets et autres produits	18,0	13,8	0,1	0,3	29,7	29,6	47,8	43,7
	496,1	445,5	198,6	185,7	95,0	91,6	789,7	722,8
Charges								
Commissions	169,6	147,4	74,6	71,7	45,1	42,4	289,3	261,5
Charges autres que les commissions	147,7	135,0	82,5	77,6	16,7	15,3	246,9	227,9
	317,3	282,4	157,1	149,3	61,8	57,7	536,2	489,4
Bénéfice avant intérêts et impôt	178,8 \$	163,1 \$	41,5 \$	36,4 \$	33,2 \$	33,9 \$	253,5	233,4
Charges d'intérêts							(26,8)	(22,9)
Bénéfice avant impôt sur le résultat							226,7	210,5
Impôt sur le résultat							47,4	41,3
Bénéfice net							179,3	169,2
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles							2,2	2,2
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires							177,1 \$	167,0 \$
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires¹							177,1 \$	167,0 \$

1. Se reporter à la présentation des mesures financières non définies par les IFRS et des mesures additionnelles définies par les IFRS du présent rapport de gestion pour une description de l'utilisation que fait la Société des mesures financières non définies par les IFRS.

TABLEAU 3 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS PAR SECTEUR –
PREMIER TRIMESTRE DE 2017 PAR RAPPORT AU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2016

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	GROUPE INVESTORS		MACKENZIE		ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES		TOTAL	
	31 MARS 2017	31 DÉC. 2016	31 MARS 2017	31 DÉC. 2016	31 MARS 2017	31 DÉC. 2016	31 MARS 2017	31 DÉC. 2016
Produits								
Produits tirés des honoraires	478,1 \$	489,5 \$	198,5 \$	198,2 \$	65,3 \$	64,7 \$	741,9 \$	752,4 \$
Produits tirés des placements nets et autres produits	18,0	20,1	0,1	0,7	29,7	27,9	47,8	48,7
	496,1	509,6	198,6	198,9	95,0	92,6	789,7	801,1
Charges								
Commissions	169,6	169,9	74,6	73,8	45,1	44,5	289,3	288,2
Charges autres que les commissions	147,7	139,1	82,5	76,3	16,7	15,7	246,9	231,1
	317,3	309,0	157,1	150,1	61,8	60,2	536,2	519,3
Bénéfice avant intérêts et impôt	178,8 \$	200,6 \$	41,5 \$	48,8 \$	33,2 \$	32,4 \$	253,5	281,8
Charges d'intérêts							(26,8)	(23,2)
Bénéfice avant impôt sur le résultat							226,7	258,6
Impôt sur le résultat							47,4	23,4
Bénéfice net							179,3	235,2
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles							2,2	2,2
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires							177,1 \$	233,0 \$
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires¹							177,1 \$	199,0 \$

1. Se reporter à la présentation des mesures financières non définies par les IFRS et des mesures additionnelles définies par les IFRS du présent rapport de gestion pour une description de l'utilisation que fait la Société des mesures financières non définies par les IFRS.

TABLEAU 4 : TAUX D'IMPOSITION EFFECTIF

TRIMESTRES CLOS LES	31 MARS 2017	31 DÉC. 2016	31 MARS 2016
Impôt sur le résultat aux taux d'imposition fédéral et provinciaux canadiens prévus par la loi	26,84 %	26,84 %	26,84 %
Incidence des éléments suivants :			
Quote-part du résultat de la société affiliée	(3,33)	(2,76)	(3,56)
Consolidation de la perte ¹	(2,64)	(2,36)	(2,87)
Autres éléments	0,03	0,49	(0,76)
Taux d'imposition effectif – bénéfice net ajusté	20,90	22,21	19,65
Réduction de l'estimation de l'impôt sur le résultat relative à certaines déclarations de revenus	–	(13,15)	–
Taux d'imposition effectif – bénéfice net	20,90 %	9,06 %	19,65 %

1. Se reporter à la note 25, « Transactions entre parties liées », des états financiers consolidés du rapport annuel 2016 de la Société financière IGM Inc. (les « états financiers annuels »).

SOMMAIRE DES VARIATIONS DU TOTAL DE L'ACTIF GÉRÉ

Au 31 mars 2017, le total de l'actif géré s'élevait à 147,1 G\$, comparativement à 133,4 G\$ au 31 mars 2016. Le tableau 5 présente les variations du total de l'actif géré.

Les variations de l'actif géré du Groupe Investors et de Mackenzie sont présentées plus en détail dans les rubriques « Revue des activités » respectives du rapport de gestion.

TABLEAU 5 : VARIATION DU TOTAL DE L'ACTIF GÉRÉ –
PREMIER TRIMESTRE DE 2017 PAR RAPPORT AU PREMIER TRIMESTRE DE 2016

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	GROUPE INVESTORS		MACKENZIE		INVESTMENT PLANNING COUNSEL		DONNÉES CONSOLIDÉES ¹	
	31 MARS 2017	31 MARS 2016	31 MARS 2017	31 MARS 2016	31 MARS 2017	31 MARS 2016	31 MARS 2017	31 MARS 2016
Fonds d'investissement								
Fonds communs de placement²								
Ventes brutes – à long terme	2 563 \$	1 964 \$	2 752 \$	1 731 \$	209 \$	245 \$	5 524 \$	3 940 \$
Total des ventes brutes de fonds communs de placement	2 932	2 267	2 861	1 841	217	262	6 010	4 370
Ventes nettes – à long terme	719	355	50	(228)	12	65	781	192
Total des ventes nettes de fonds communs de placement	890	467	76	(198)	17	79	983	348
FNB								
Créations nettes			114 \$	– \$			114 \$	– \$
Total des ventes nettes de fonds d'investissement³	890 \$	467 \$	139 \$	(198) \$	17 \$	79 \$	1 046 \$	348 \$
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes								
Ventes nettes	– \$	– \$	289 \$	(189) \$	– \$	– \$	119 \$	(282) \$
Ventes nettes combinées²	890 \$	467 \$	428 \$	(387) \$	17 \$	79 \$	1 165 \$	66 \$
Variation du total de l'actif géré								
Ventes nettes	890 \$	467 \$	428 \$	(387) \$	17 \$	79 \$	1 165 \$	66 \$
Rendements des placements	1 860	(176)	1 847	(576)	135	(28)	3 614	(836)
Variation de l'actif, montant net	2 750	291	2 275	(963)	152	51	4 779	(770)
Actif au début	81 693	75 373	64 035	61 653	4 501	4 178	142 281	134 124
Actif à la fin	84 443 \$	75 664 \$	66 310 \$	60 690 \$	4 653 \$	4 229 \$	147 060 \$	133 354 \$
Le total de l'actif géré comprend les éléments suivants :								
Fonds d'investissement								
Fonds communs de placement	83 900 \$	75 223 \$	52 937 \$	47 627 \$	4 653 \$	4 229 \$	141 487 \$	127 076 \$
FNB	–	–	234	–	–	–	234	–
Total des fonds d'investissement⁴	83 900	75 223	53 102	47 627	4 653	4 229	141 652	127 076
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes								
	543	441	13 208	13 063	–	–	5 408	6 278
Actif à la fin	84 443 \$	75 664 \$	66 310 \$	60 690 \$	4 653 \$	4 229 \$	147 060 \$	133 354 \$

1. Le total des ventes nettes exclut un montant de 170 M\$ représentant les comptes pour lesquels Mackenzie est sous-conseiller au nom du Groupe Investors et d'Investment Planning Counsel (2016 – 93 M\$).

Le total de l'actif géré exclut un montant de 8,3 G\$ représentant l'actif pour lequel Mackenzie est sous-conseiller au nom du Groupe Investors et d'Investment Planning Counsel (31 mars 2016 – 7,2 G\$).

2. Au premier trimestre de 2017, des changements à la répartition des fonds de certains programmes de tierces parties, qui comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont été effectués, lesquels ont engendré des ventes brutes de 313 M\$, des rachats de 618 M\$ et des rachats nets de 305 M\$.

3. Les ventes nettes des fonds d'investissement de Mackenzie et celles des données consolidées excluent l'investissement des fonds communs de placement de Mackenzie dans les FNB, qui s'élève à 51 M\$ au 31 mars 2017.

4. L'actif géré des fonds d'investissement de Mackenzie et celui des données consolidées excluent l'investissement des fonds communs de placement de Mackenzie dans les FNB, qui s'élève à 69 M\$ au 31 mars 2017.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le sommaire des résultats trimestriels présenté au tableau 6 comprend les résultats des huit derniers trimestres et le rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS et du bénéfice net conformément aux IFRS.

Comme l'illustre le tableau 6, au cours des huit trimestres les plus récents, l'évolution de la moyenne quotidienne de l'actif géré des fonds d'investissement reflète grandement les fluctuations des marchés nationaux et étrangers.

TABLEAU 6 : SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

	T1 2017	T4 2016	T3 2016	T2 2016	T1 2016	T4 2015	T3 2015	T2 2015
Comptes consolidés de résultat (en M\$)								
Produits								
Honoraires de gestion	527,7 \$	525,7 \$	518,3 \$	497,4 \$	483,8 \$	504,1 \$	508,5 \$	517,3 \$
Honoraires d'administration	109,0	109,0	107,9	104,4	100,3	104,7	104,6	106,0
Honoraires de distribution	105,2	117,7	101,1	96,3	95,0	97,0	92,7	95,3
Produits tirés des placements nets et autres produits	47,8	48,7	49,1	46,3	43,7	49,7	45,9	44,6
	789,7	801,1	776,4	744,4	722,8	755,5	751,7	763,2
Charges								
Commissions	289,3	288,2	273,1	267,2	261,5	264,3	263,2	267,7
Charges autres que les commissions	246,9	231,1	224,9	231,7	227,9	214,5	208,4	215,9
Charges d'intérêts	26,8	23,2	23,2	22,9	22,9	23,2	23,2	22,9
	563,0	542,5	521,2	521,8	512,3	502,0	494,8	506,5
Bénéfice avant les éléments suivants	226,7	258,6	255,2	222,6	210,5	253,5	256,9	256,7
Charges de restructuration et autres charges	-	-	-	-	-	(33,9)	-	-
Bénéfice avant impôt sur le résultat	226,7	258,6	255,2	222,6	210,5	219,6	256,9	256,7
Impôt sur le résultat	47,4	23,4	55,4	47,5	41,3	43,5	55,7	56,0
Bénéfice net	179,3	235,2	199,8	175,1	169,2	176,1	201,2	200,7
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	177,1 \$	233,0 \$	197,6 \$	172,9 \$	167,0 \$	173,9 \$	199,0 \$	198,5 \$
Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS¹ (en M\$)								
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires – mesure non définie par les IFRS								
	177,1 \$	199,0 \$	197,6 \$	172,9 \$	167,0 \$	198,2 \$	199,0 \$	198,5 \$
Autres éléments :								
Réduction de l'estimation de l'impôt sur le résultat relative à certaines déclarations de revenus	-	34,0	-	-	-	-	-	-
Charges de restructuration et autres charges, déduction faite de l'impôt	-	-	-	-	-	(24,3)	-	-
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – IFRS	177,1 \$	233,0 \$	197,6 \$	172,9 \$	167,0 \$	173,9 \$	199,0 \$	198,5 \$
Bénéfice par action (c)								
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires ¹								
- De base	74	83	82	72	69	81	81	80
- Dilué	74	83	82	72	69	81	81	80
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires								
- De base	74	97	82	72	69	71	81	80
- Dilué	74	97	82	72	69	71	81	80
Actif quotidien moyen des fonds d'investissement (en G\$)								
	139,6 \$	134,8 \$	132,2 \$	127,9 \$	124,4 \$	127,8 \$	128,6 \$	131,4 \$
Total de l'actif géré des fonds d'investissement (en G\$)								
	141,7 \$	137,2 \$	133,7 \$	128,8 \$	127,1 \$	127,5 \$	124,9 \$	129,7 \$
Total de l'actif géré (en G\$)								
	147,1 \$	142,3 \$	140,3 \$	135,1 \$	133,4 \$	134,1 \$	131,4 \$	136,4 \$

1. Se reporter à la présentation des mesures financières non définies par les IFRS et des mesures additionnelles définies par les IFRS ainsi qu'au Sommaire des résultats d'exploitation consolidés du présent rapport de gestion pour une explication relative aux autres éléments utilisés dans le calcul des mesures financières non définies par les IFRS.

GROUPE INVESTORS

REVUE DES ACTIVITÉS

STRATÉGIE DU GROUPE INVESTORS

Le Groupe Investors cherche à s'assurer que les intérêts des clients, des actionnaires, des conseillers et des employés convergent. La stratégie d'entreprise du Groupe Investors est axée sur les points suivants :

- Le renforcement de son réseau de distribution par le soutien du perfectionnement de ses conseillers et de la croissance de leur pratique et le recrutement et la formation de nouveaux conseillers.
- L'importance accordée à la prestation de conseils et de services financiers ainsi qu'à l'offre de produits connexes par l'entremise de son réseau exclusif de conseillers.
- La prestation d'un niveau adéquat de soutien administratif à ses conseillers et à ses clients, notamment le maintien d'une communication active durant tous les cycles économiques.
- La diversification et l'éventail de produits offerts par le Groupe Investors afin de continuer à développer des relations durables avec la clientèle.
- La maximisation du rendement des investissements de l'entreprise en concentrant des ressources sur les initiatives qui profitent directement aux clients et aux conseillers, et qui permettent d'accroître l'efficacité et de mieux contrôler les dépenses.

RÉSEAU DE CONSEILLERS

Le Groupe Investors se distingue de ses concurrents en offrant des services exhaustifs de planification à ses clients dans le contexte de relations à long terme. Cette approche concorde avec des études menées au cours des dernières années qui indiquent que les ménages clients qui reçoivent des conseils de la part d'un conseiller financier disposent d'actifs plus élevés que les ménages qui ne reçoivent aucun conseil; de plus, cet avantage augmente en fonction de la durée de la relation avec le conseiller financier. Le pivot du mécanisme de prestation de ces services est le réseau national de distribution, composé de conseillers rattachés à 115 bureaux régionaux répartis dans tout le Canada.

Au 31 mars 2017, le Groupe Investors comptait 4 754 conseillers, en baisse par rapport à 5 321 au 31 mars 2016. Pour permettre de mieux comprendre la nature et la composition du réseau de conseillers du Groupe Investors, les détails suivants présentent une répartition des principales composantes du réseau de conseillers.

- 2 262 pratiques de conseillers au 31 mars 2017 (31 mars 2016 – 2 366 pratiques), ce qui correspond au nombre de conseillers qui comptent plus de quatre ans d'expérience au sein du Groupe Investors. Des conseillers associés peuvent faire partie de ces pratiques, comme il est décrit ci-dessous. Le niveau des pratiques de conseillers constitue un élément clé dans l'évaluation de nos activités, car ces pratiques servent des clients qui représentent plus de 95 % de l'actif géré.

- 1 482 nouveaux conseillers au 31 mars 2017 (31 mars 2016 – 2 051 nouveaux conseillers), qui sont les conseillers qui comptent moins de quatre ans d'expérience au sein du Groupe Investors.
- 1 010 conseillers associés et directeurs régionaux au 31 mars 2017 (31 mars 2016 – 904 conseillers associés et directeurs régionaux). Les conseillers associés sont des membres de l'équipe des pratiques de conseillers détenant un permis; ils offrent des services et des conseils de planification financière à la clientèle de l'équipe.

Le Groupe Investors a précipité le départ de certains conseillers qui n'ont pas pu établir une pratique prospère. Nous avons aussi resserré les critères de recrutement afin d'améliorer les chances de succès des recrues tout en améliorant notre culture et notre marque.

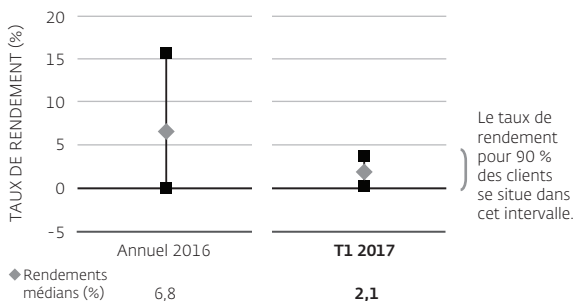
Plus de 50 % des pratiques de conseillers comptent des professionnels qui détiennent le titre de Certified Financial Planner (CFP) (traduction usuelle : planificateur financier agréé) ou de planificateur financier (Pl. Fin.), le titre équivalent au Québec. En outre, environ 80 % des pratiques de conseillers comptent des professionnels qui soit détiennent le titre, soit sont en voie de l'obtenir. Au 31 mars 2017, 1 578 conseillers de notre réseau détenaient le titre de CFP ou de Pl. Fin. En outre, 2 571 conseillers étaient inscrits à ces programmes en vue d'obtenir un de ces titres. Les conseillers qui étudient actuellement pour obtenir le titre de CFP ou de Pl. Fin. ou qui les détiennent déjà sont au nombre de 4 149, soit une hausse de 78 % par rapport au total de 2 325 conseillers au 31 mars 2016. Les titres de planificateur financier agréé et de planificateur financier sont des qualifications liées à la planification financière reconnues à l'échelle nationale qui exigent qu'une personne démontre sa compétence en matière de planification financière par l'intermédiaire d'une formation, d'examen normalisés, de la satisfaction d'exigences liées à la formation continue et de l'imputabilité aux normes éthiques. En 2016, le Financial Planning Standards Council a indiqué dans une publication que le Groupe Investors regroupait plus de détenteurs du titre de CFP que toute autre organisation au Canada.

SOUTIEN ADMINISTRATIF ET COMMUNICATIONS À L'INTENTION DES CONSEILLERS ET DES CLIENTS

Le soutien administratif offert aux conseillers et aux clients comprend la tenue des comptes des clients et la présentation de l'information de façon exacte et opportune, une aide efficace à la résolution de problèmes, de même que des améliorations continues des systèmes.

Ce soutien administratif est offert aux conseillers et aux clients domiciliés au Québec par la Direction générale du Québec du Groupe Investors, située à Montréal; quant aux conseillers et aux clients d'ailleurs au Canada, ils sont servis par le siège social du

Taux de rendement pour les comptes des clients



Groupe Investors, situé à Winnipeg, au Manitoba. La Direction générale du Québec compte plus de 200 personnes et comprend des unités opérationnelles pour la plupart des fonctions qui soutiennent près de 1 100 conseillers situés partout au Québec et dans les 21 bureaux régionaux de la province. Le montant de l'actif géré des fonds communs de placement au Québec était d'environ 14 G\$ au 31 mars 2017.

NOUVELLE PLATEFORME DE COURTIER

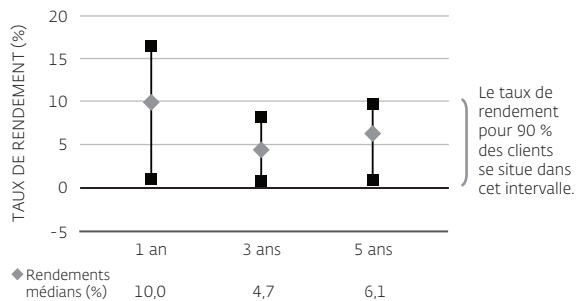
Une nouvelle plateforme de courtier, lancée au quatrième trimestre de 2016, offre une expérience de service améliorée tant aux conseillers qu'aux clients. Cette nouvelle plateforme de courtier nous a permis d'internaliser les fonctions de courtier chargé de comptes et la préparation des relevés des clients pour les comptes d'intermédiaire liés à l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (l'« OCRCVM ») et à l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels (l'« ACCFM »), fonctions qui étaient auparavant exécutées par un fournisseur de services externe, et a permis d'accroître l'automatisation des transactions. Cette plateforme appuie le lancement de nouveaux produits disponibles par le truchement de l'OCRCVM et conçus pour soutenir le segment de notre clientèle disposant d'un avoir net élevé. La nouvelle plateforme devrait donner lieu à des gains d'efficacité à long terme.

RELEVÉS TRIMESTRIELS

Les communications régulières avec nos clients comprennent la présentation de l'information trimestrielle relative à leurs portefeuilles de fonds communs de placement du Groupe Investors et à la variation de la valeur de l'actif de ces portefeuilles au cours du trimestre. Au cours de chaque trimestre, les clients obtiennent un rendement différent, car la composition de leur portefeuille diffère, comme l'illustrent les graphiques ci-dessous. Le premier graphique présente les taux de rendement médians pour les comptes des clients pour chacun des trimestres de l'exercice considéré. Le deuxième graphique présente les taux de

Taux de rendement pour les comptes des clients

Au 31 mars 2017



rendement médians pour les comptes des clients en fonction de périodes de un an, de trois ans et de cinq ans au 31 mars 2017. Les deux graphiques présentent également les seuils inférieur et supérieur de la fourchette des taux de rendement obtenus par 90 % des comptes des clients du Groupe Investors.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2017, le taux de rendement médian pour les comptes des clients était d'environ 2,1 %, et 97 % des comptes des clients ont obtenu un rendement positif.

PRÉSENTATION DE L'INFORMATION À L'ÉGARD DU RENDEMENT POUR LES CLIENTS

Le Groupe Investors considère depuis longtemps que la présentation à ses clients de l'information se rapportant au rendement de leurs comptes personnels pour plusieurs périodes constitue un avantage significatif et démontre, en outre, la valeur obtenue grâce aux conseils qu'ils reçoivent, et ce, tout au long de la relation client-conseiller.

À partir des relevés du 30 juin 2015, nous avons ajouté un sommaire trimestriel de l'information à l'égard du taux de rendement des comptes sur plusieurs périodes, qui figure sur la plupart des relevés des clients du Groupe Investors. Nos clients disposent maintenant d'un relevé de leur rendement sur plusieurs périodes, y compris des taux de rendement sur un an, trois ans et cinq ans.

SONDAGE SUR L'EXPÉRIENCE CLIENT

Nos conseillers ont maintenu de solides relations avec les clients, insistant sur l'importance d'une planification à long terme et d'un portefeuille de placements diversifié. Des sondages continus réalisés auprès de nos clients révèlent une grande satisfaction envers la valeur des conseils prodigués et des services offerts par nos conseillers durant tous les cycles économiques.

Les résultats de ces sondages pour la période de quatre trimestres close le 31 mars 2017 sont présentés dans le tableau 7.

TABLEAU 7 : SONDAGE SUR L'EXPÉRIENCE CLIENT – GROUPE INVESTORS

SONDAGES RÉALISÉS POUR LES QUATRE TRIMESTRES CLOS LE 31 MARS 2017

Nouveaux ménages clients sondés 90 jours après l'ouverture de leur compte	
Satisfaits du service	96 %
Plan financier offert	92
Satisfaits de la discussion sur les objectifs et les préoccupations	97
Disposés à faire une recommandation	94
Ménages clients depuis plus de 12 mois	
Satisfaits du service	92 %
Possèdent un plan financier	85
Satisfaits de la fréquence des contacts	93
Disposés à faire une recommandation	88

ACTIF GÉRÉ

Un sommaire de la répartition du total de l'actif géré est présenté au tableau 8. Au 31 mars 2017, l'actif géré des fonds communs de placement et le total de l'actif géré du Groupe Investors ont atteint 83,9 G\$ et 84,4 G\$, respectivement.

Le niveau de l'actif géré est tributaire de trois facteurs : les ventes, les rachats et les rendements des placements de nos fonds. Les variations de l'actif géré des fonds communs de placement pour les périodes considérées sont présentées dans le tableau 8.

RENDEMENT DES FONDIS

Au 31 mars 2017, 50,2 % des fonds communs de placement du Groupe Investors étaient notés trois étoiles ou plus par le service de notation de fonds Morningstar¹, et 12,8 % étaient notés quatre ou cinq étoiles. Pour l'ensemble des fonds évalués par Morningstar¹, les proportions étaient de 63,5 % pour les fonds notés trois étoiles ou plus et de 26,6 % pour les fonds notés quatre et cinq étoiles au 31 mars 2017. La Cote Morningstar¹ est une mesure quantitative et objective du rendement sur trois, cinq

TABLEAU 8 : TOTAL DE L'ACTIF GÉRÉ – GROUPE INVESTORS

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 MARS 2017	31 DÉC. 2016	31 MARS 2016	VARIATION (%)	
				31 DÉC. 2016	31 MARS 2016
Actif géré des fonds communs de placement¹					
Ventes	2 932 \$	2 089 \$	2 267 \$	40,4 %	29,3 %
Rachats	2 042	1 828	1 800	11,7	13,4
Ventes nettes (rachats nets)	890	261	467	241,0	90,6
Rendements des placements	1 768	2 089	(141)	(15,4)	n.s.
Variation de l'actif, montant net	2 658	2 350	326	13,1	n.s.
Actif au début	81 242	78 892	74 897	3,0	8,5
Actif à la fin	83 900 \$	81 242 \$	75 223 \$	3,3 %	11,5 %
Total de l'actif géré					
Fonds communs de placement	83 900 \$	81 242 \$	75 223 \$	3,3 %	11,5 %
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes	543	451	441	20,4	23,1
	84 443 \$	81 693 \$	75 664 \$	3,4 %	11,6 %
Actif moyen²					
Fonds communs de placement	82 751 \$	79 744 \$	73 549 \$	3,8 %	12,5 %
Total	83 256 \$	80 212 \$	73 994 \$	3,8 %	12,5 %

1. Comprend les comptes à gestion distincte Azur du Groupe Investors et les fonds communs de placement du Groupe Investors.

2. En fonction de l'actif quotidien moyen des fonds communs de placement et de l'actif moyen de fin de mois des comptes gérés à titre de sous-conseiller, des comptes de la clientèle institutionnelle et des autres comptes.

et dix ans d'un fonds ajusté en fonction du risque par rapport à des fonds comparables.

En janvier, le Fonds d'entreprises québécoises Investors et la Catégorie petite capitalisation internationale Investors se sont vu remettre un Trophée FundGrade A+, cette dernière l'ayant déjà remporté en 2015. En janvier également, le Fonds d'entreprises québécoises a été mis à l'honneur par l'organisation Corporate Knights, qui lui a décerné une cotation de cinq étoiles dans le cadre de son classement Eco-Fund Rating 2017.

CHANGEMENTS À L'OFFRE DE PRODUITS DE FONDS COMMUNS DE PLACEMENT

Le Groupe Investors continue d'accroître le rendement, l'étendue et la diversité de ses produits de placement grâce au lancement de nouveaux fonds et à d'autres changements apportés aux produits qui répondent aux divers besoins à long terme des investisseurs canadiens.

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2016, le Groupe Investors a réduit les honoraires de gestion annuels à l'égard de quatre mandats : le Fonds d'actions mondiales IG AGF et la Catégorie Actions mondiales IG AGF, le Fonds de croissance É.-U. IG AGF et la Catégorie Croissance É.-U. IG AGF, la Catégorie Marchés émergents IG Mackenzie et le Fonds canadien de ressources naturelles Investors.

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2017, le Groupe Investors a mis fin à l'option d'achat avec frais d'acquisition reportés pour ses fonds communs de placement. Par la même occasion, les frais des séries sans frais d'acquisition ont été réduits.

OFFRES DESTINÉES AUX CLIENTS À VALEUR NETTE ÉLEVÉE

Les clients à valeur nette élevée représentent un secteur en croissance de notre clientèle. Le Groupe Investors offre plusieurs produits visant à répondre aux besoins des clients à valeur nette élevée et continue de chercher des moyens de présenter des offres additionnelles à cette clientèle.

Tarifcation pour les ménages disposant d'un actif de placement supérieur à 500 000 \$

Le Groupe Investors possède des solutions de placement qui prévoient une tarification distincte pour les ménages dont les placements dans les fonds du Groupe Investors sont supérieurs à 500 000 \$.

- La série J disposait d'un actif de 23,5 G\$ au 31 mars 2017, soit une hausse de 2,2 %, par rapport à 23,0 G\$ au 31 mars 2016.
- La série U offre une structure de tarification qui établit une distinction entre les frais de conseil, lesquels sont directement facturés au compte d'un client, et les frais facturés aux fonds d'investissement sous-jacents. Au 31 mars 2017, l'actif

géré de la série U avait augmenté pour se chiffrer à 8,1 G\$, comparativement à 3,8 G\$ au 31 mars 2016, soit une hausse de 113,3 %.

Profil^{MC}

Il s'agit d'un programme de gestion de portefeuille unique, lancé en 2001, qui est offert aux ménages disposant d'un actif supérieur à 250 000 \$ détenu au sein du Groupe Investors. Les portefeuilles de placement Profil ont été conçus de manière à maximiser le rendement et à gérer le risque au moyen d'une diversification par catégorie d'actif, par style de gestion et par région. La structure de tarification du programme Profil établit une distinction entre les frais de conseil, lesquels sont directement facturés au compte d'un client, et les frais facturés aux fonds d'investissement sous-jacents.

Au 31 mars 2017, l'actif géré du programme Profil s'est élevé à 3,3 G\$, soit une augmentation de 101,9 % par rapport à un actif géré de 1,6 G\$ au 31 mars 2016.

Structures de frais dégroupés

Une proportion croissante des actifs des clients du Groupe Investors se trouvent dans la série U et dans le programme Profil, qui sont des produits avec des structures de frais dégroupés et pour lesquels des frais de conseil distincts sont facturés au compte du client par le courtier. Au 31 mars 2017, les produits avec des structures de frais dégroupés représentaient un montant de 11,4 G\$, ou 13,5 % de l'actif géré des fonds communs de placement du Groupe Investors, en hausse de 109,9 %, comparativement à 5,4 G\$ au 31 mars 2016.

Comptes à gestion distincte et compte de courtage à honoraires

Le Groupe Investors a lancé récemment un nouveau programme de comptes à gestion distincte, les Placements gérés Azur^{MC}, ainsi qu'un compte à honoraires, qui sont offerts par l'entremise de la société de courtage du Groupe Investors, Valeurs mobilières Groupe Investors Inc.

Les Placements gérés Azur sont des comptes de courtage en gestion discrétionnaire qui permettent au client de déléguer à un gestionnaire de portefeuille la responsabilité des décisions de placement au jour le jour. Il existe sept mandats différents qui permettent d'investir dans des actions de base sur les marchés boursiers canadiens, américains, nord-américains et internationaux, et qui sont gérés grâce au savoir-faire de la Société de gestion d'investissement I.G. et de gestionnaires de placement externes.

Le compte à honoraires du Groupe Investors est un compte de courtage non discrétionnaire à honoraires qui offre aux clients les avantages d'une démarche globale dans la gestion de leur portefeuille.

VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ – RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2017 PAR RAPPORT À CEUX DU PREMIER TRIMESTRE DE 2016

Le total de l'actif géré du Groupe Investors s'élevait à 84,4 G\$, comparativement à 75,7 G\$ au 31 mars 2016.

Les comptes gérés à titre de sous-conseiller, les comptes de la clientèle institutionnelle et les autres comptes du Groupe Investors se sont établis à 543 M\$ au 31 mars 2017, comparativement à 441 M\$ au 31 mars 2016, soit une hausse de 23,1 %. Au cours du trimestre, la Société a lancé le Ivy IG International Small Cap Fund dont l'actif s'élevait à 39 M\$ au 31 mars 2017.

Au 31 mars 2017, l'actif géré des fonds communs de placement du Groupe Investors s'élevait à 83,9 G\$, ce qui représente une hausse de 11,5 %, par rapport à 75,2 G\$ au 31 mars 2016. L'actif quotidien moyen des fonds communs de placement se chiffrait à 82,8 G\$ pour le premier trimestre de 2017, en hausse de 12,5 % par rapport à 73,5 G\$ pour le premier trimestre de 2016.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2017, les ventes de fonds communs de placement du Groupe Investors par l'entremise de son réseau de conseillers ont totalisé 2,9 G\$, soit une hausse de 29,3 % par rapport à la période correspondante de 2016. Les rachats de fonds communs de placement ont totalisé 2,0 G\$, soit une hausse de 13,4 % par rapport à 2016. Pour le premier trimestre de 2017, les ventes nettes des fonds communs de placement du Groupe Investors s'élevaient à 890 M\$, comparativement à des ventes nettes de 467 M\$ en 2016. Au cours du premier trimestre, les rendements des placements ont donné lieu à une augmentation de 1,8 G\$ de l'actif des fonds communs de placement, comparativement à une baisse de 141 M\$ au cours du premier trimestre de 2016.

Les ventes de fonds à long terme se sont établies à 2,6 G\$ pour le premier trimestre de 2017, soit une augmentation de 30,5 % par rapport à l'exercice précédent. Les ventes nettes de fonds à long terme se sont établies à 719 M\$ au premier trimestre de 2017, comparativement à des ventes nettes de 355 M\$ en 2016.

Le taux de rachat trimestriel annualisé du Groupe Investors pour les fonds à long terme s'est établi à 9,2 % au premier trimestre de 2017, comparativement à 8,9 % au premier trimestre de 2016. Le taux de rachat en glissement sur douze mois des fonds à long terme du Groupe Investors s'établissait à 8,8 % au 31 mars 2017, comparativement à 8,7 % au 31 mars 2016, ce qui demeure nettement inférieur au taux de rachat moyen correspondant d'environ 16,3 % enregistré par l'ensemble des autres membres de l'Institut des fonds d'investissement du Canada (l'« IFIC ») au 31 mars 2017.

VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ – RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2017 PAR RAPPORT À CEUX DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2016

Le total de l'actif géré du Groupe Investors se chiffrait à 84,4 G\$, comparativement à 81,7 G\$ au 31 décembre 2016. Les comptes

gérés à titre de sous-conseiller, les comptes de la clientèle institutionnelle et les autres comptes du Groupe Investors s'élevaient à 543 M\$ au 31 mars 2017, comparativement à 451 M\$ au 31 décembre 2016, en hausse de 20,4 %.

L'actif géré des fonds communs de placement du Groupe Investors se chiffrait à 83,9 G\$ au 31 mars 2017, soit une hausse de 3,3 %, comparativement à 81,2 G\$ au 31 décembre 2016. L'actif quotidien moyen des fonds communs de placement s'est établi à 82,8 G\$ au premier trimestre de 2017, par rapport à 79,7 G\$ au quatrième trimestre de 2016, soit une augmentation de 3,8 %.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2017, les ventes de fonds communs de placement du Groupe Investors par l'entremise de son réseau de conseillers ont totalisé 2,9 G\$, soit une hausse de 40,4 % par rapport au quatrième trimestre de 2016. Les rachats de fonds communs de placement, qui ont totalisé 2,0 G\$ pour le premier trimestre, ont augmenté de 11,7 % par rapport au trimestre précédent, et le taux de rachat trimestriel annualisé s'est établi à 9,2 % au premier trimestre, comparativement à 8,3 % au quatrième trimestre de 2016. Les ventes nettes de fonds communs de placement du Groupe Investors se sont élevées à 890 M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à des ventes nettes de 261 M\$ au cours du trimestre précédent. Les ventes de fonds à long terme se sont établies à 2,6 G\$ pour le trimestre considéré, comparativement à 1,8 G\$ au trimestre précédent. Les ventes nettes de fonds à long terme pour le trimestre considéré se sont établies à 719 M\$, comparativement à des ventes nettes de 202 M\$ au trimestre précédent.

AUTRES PRODUITS ET SERVICES

FONDS DISTINCTS

Le Groupe Investors offre des fonds distincts qui comprennent la gamme de fonds de placement garanti. Les fonds de placement garanti sont des polices de fonds distincts émises par La Great-West, compagnie d'assurance-vie; la gamme comprend 14 fonds de fonds distincts différents et six fonds distincts individuels. Ces fonds distincts offrent un potentiel de croissance à long terme des placements ainsi qu'une gestion du risque, et sont assortis de garanties complètes ou partielles applicables au décès et à l'échéance, d'une protection éventuelle contre les créanciers et de caractéristiques facilitant la planification successorale. Certains fonds de placement garanti sont assortis d'une garantie de revenu viager, qui assure un revenu de retraite garanti, la vie durant. Le volet placement de ces fonds distincts est géré par le Groupe Investors. Au 31 mars 2017, le total de l'actif des fonds distincts s'élevait à 1,8 G\$, comparativement à 1,7 G\$ au 31 mars 2016.

ASSURANCE

Le Groupe Investors distribue des produits d'assurance par l'intermédiaire de Services d'Assurance I.G. Inc. Pour le trimestre clos le 31 mars 2017, les ventes de produits d'assurance, calculées en fonction des nouvelles primes annualisées, ont

atteint 24 M\$ comparativement à 18 M\$ en 2016, ce qui constitue une augmentation de 30,6 %.

OPÉRATIONS SUR TITRES

La société Valeurs mobilières Groupe Investors Inc. est un courtier en valeurs enregistré dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada. Elle propose à ses clients des services qui complètent les services de planification financière et de placement. Les conseillers du Groupe Investors peuvent ainsi diriger des clients vers l'un de nos spécialistes en planification de valeurs mobilières de Valeurs mobilières Groupe Investors Inc.

Nous avons continué d'améliorer nos services pour permettre l'intégration des titres détenus par nos clients dans leur plan financier. Cette démarche a nécessité le perfectionnement de nos systèmes ainsi que l'ajout de nombreux spécialistes en planification des valeurs mobilières qui collaborent avec nos conseillers et détiennent un permis pour donner des conseils en matière de titres. Les conseillers qui sont inscrits auprès de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (l'« OCRCVM ») ont continué d'exercer leurs activités en fonction de notre modèle économique établi, lequel est axé sur un actif géré dans un contexte de planification financière.

Au quatrième trimestre de 2016, la nouvelle plateforme de l'OCRCVM et de nouveaux produits, notamment les comptes à gestion distincte et les comptes à honoraires, ont été lancés, ce qui permet à un nombre accru de conseillers de transférer leur inscription à Valeurs mobilières Groupe Investors Inc.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

Le Groupe Investors est un prêteur hypothécaire d'envergure nationale qui offre des prêts hypothécaires résidentiels à l'intention de ses clients dans le cadre d'un plan financier complet. Les spécialistes en planification hypothécaire du Groupe Investors sont présents dans chaque province canadienne, et ils collaborent avec nos clients et leurs conseillers, en fonction de la réglementation en vigueur, afin d'élaborer des stratégies de financement hypothécaire qui correspondent aux besoins et aux objectifs de chaque client.

Par l'intermédiaire des activités bancaires hypothécaires, les prêts hypothécaires montés par les spécialistes en planification hypothécaire du Groupe Investors sont vendus au Fonds hypothécaire et de revenu à court terme Investors, au Fonds d'obligations de sociétés canadiennes Investors, à des structures de titrisation et à des investisseurs institutionnels. Certaines filiales du Groupe Investors sont autorisées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL ») à titre d'émettrices de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH ») et de vendeuses de TH LNH dans le cadre

du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (le « Programme OHC »). Les programmes de titrisation comprennent également certains programmes de papier commercial adossé à des actifs (le « PCAA ») commandité par des banques. Les prêts hypothécaires résidentiels sont également détenus dans le cadre des activités d'intermédiaire du Groupe Investors.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2017, les financements de prêts hypothécaires se sont chiffrés à 311 M\$, contre 457 M\$ en 2016, ce qui constitue une diminution de 31,9 %. Au 31 mars 2017, les prêts hypothécaires gérés par le Groupe Investors liés à ses activités bancaires hypothécaires totalisaient 11,1 G\$, comparativement à 10,6 G\$ au 31 mars 2016, soit une hausse de 4,8 %.

SOLUTIONS BANCAIRES[†]

L'offre relative à Solutions Bancaires[†] du Groupe Investors consiste en une vaste gamme de produits et de services fournis par la Banque Nationale du Canada en vertu d'une entente de distribution à long terme. Ces produits et ces services comprennent des prêts à l'investissement, des marges de crédit, des prêts personnels, de l'assurance-crédit, des comptes de dépôt et des cartes de crédit. L'offre comprend aussi le nouveau produit Tout-En-Un, qui est une solution exhaustive de gestion des liquidités qui regroupe les caractéristiques d'un prêt hypothécaire, d'un emprunt à terme, d'une marge de crédit renouvelable et d'un compte de dépôt visant à répondre aux besoins de nos clients tout en réduisant au minimum les frais d'intérêts globaux. Au moyen de Solutions Bancaires[†], les clients ont accès à un réseau de guichets automatiques, ainsi qu'à un site Web client et à un centre de services clients, tous deux sous marque privée. Le programme Solutions Bancaires[†] s'inscrit dans l'approche du Groupe Investors qui consiste à fournir des solutions financières complètes à ses clients par l'intermédiaire d'une vaste plateforme de planification financière. Le total des produits de prêt des clients du Groupe Investors dans le cadre du programme Solutions Bancaires[†] s'est élevé à 3,2 G\$ au 31 mars 2017.

Le crédit disponible relatif aux comptes Tout-En-Un de Solutions Bancaires[†] ouverts au cours du trimestre clos le 31 mars 2017 s'élevait à 149 M\$, comparativement à 170 M\$ en 2016. Au 31 mars 2017, le solde des produits Tout-En-Un de Solutions Bancaires était de 1,8 G\$, ce qui représentait environ 46 % du crédit disponible total relatif à ces comptes.

PRODUITS ET SERVICES ADDITIONNELS

Le Groupe Investors offre également à sa clientèle des certificats de placement garanti émis par La Compagnie de Fiducie du Groupe Investors Ltée et par un certain nombre d'autres établissements financiers.

REVUE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION PAR SECTEUR

Le bénéfice avant intérêts et impôt du Groupe Investors est présenté dans le tableau 9.

RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2017 PAR RAPPORT À CEUX DU PREMIER TRIMESTRE DE 2016

PRODUITS TIRÉS DES HONORAIRES

Les produits tirés des honoraires proviennent de la gestion, de l'administration et de la distribution des fonds communs de placement du Groupe Investors. La distribution de produits d'assurance et des produits Solutions Bancaires[†] et la prestation de services liés aux valeurs mobilières fournissent des produits tirés des honoraires additionnels.

Le Groupe Investors perçoit des honoraires de gestion pour les services de gestion de placements liés à ses fonds communs de placement, qui dépendent en grande partie du volume et de la composition de l'actif géré des fonds communs de placement. Les honoraires de gestion se sont chiffrés à 341,1 M\$ au premier trimestre de 2017, en hausse de 32,9 M\$, ou 10,7 %, par rapport à 308,2 M\$ en 2016.

L'augmentation nette des honoraires de gestion au cours du trimestre clos le 31 mars 2017 était principalement attribuable à la hausse de 12,5 % de l'actif géré moyen, comme l'illustre le tableau 8. Le taux moyen des honoraires de gestion au premier trimestre de 2017 s'est établi à 166,1 points de base de l'actif géré moyen, comparativement à 167,6 points de base en 2016.

Les honoraires de gestion ont aussi subi l'incidence d'une diminution de 2,8 M\$ des produits tirés des honoraires au cours

du trimestre, ce qui est attribuable au fait qu'il y a eu une journée civile de moins en 2017 qu'en 2016.

Le Groupe Investors perçoit des honoraires d'administration pour les services administratifs relatifs à ses fonds communs de placement et pour les services fiduciaires liés à ses fonds communs de placement en fiducie à participation unitaire, qui dépendent aussi en grande partie du volume et de la composition de l'actif. Les honoraires d'administration ont totalisé 79,9 M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à 73,6 M\$ à l'exercice précédent, ce qui représente une augmentation de 8,6 %. L'augmentation est principalement attribuable aux variations de l'actif géré moyen, et a été contrebalancée en partie par des réductions d'honoraires. À compter du 1^{er} janvier 2017, dans le cadre de l'abandon de l'offre de séries avec frais d'acquisition reportés (« FAR »), le Groupe Investors a diminué les honoraires d'administration des séries sans frais d'acquisition pour qu'ils soient au même niveau que les FAR. Au cours du trimestre, l'incidence que ces changements ont eus sur les produits tirés des honoraires d'administration se chiffrait à 1,7 M\$.

Les produits tirés des honoraires de distribution proviennent des sources suivantes :

- Les frais de rachat applicables aux fonds communs de placement vendus avec frais d'acquisition différés.
- Les frais de distribution liés aux fonds de type portefeuille.
- La distribution de produits d'assurance par l'intermédiaire des Services d'Assurance I.G. Inc.
- La prestation de services de négociation de titres par l'intermédiaire de Valeurs mobilières Groupe Investors Inc.

TABLEAU 9 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – GROUPE INVESTORS

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 MARS 2017	31 DÉC. 2016	31 MARS 2016	VARIATION (%)	
				31 DÉC. 2016	31 MARS 2016
Produits					
Honoraires de gestion	341,1 \$	337,8 \$	308,2 \$	1,0 %	10,7 %
Honoraires d'administration	79,9	80,6	73,6	(0,9)	8,6
Honoraires de distribution	57,1	71,1	49,9	(19,7)	14,4
	478,1	489,5	431,7	(2,3)	10,7
Produits tirés des placements nets et autres produits	18,0	20,1	13,8	(10,4)	30,4
	496,1	509,6	445,5	(2,6)	11,4
Charges					
Commissions	90,9	96,0	79,0	(5,3)	15,1
Primes de rétention de l'actif	78,7	73,9	68,4	6,5	15,1
Charges autres que les commissions	147,7	139,1	135,0	6,2	9,4
	317,3	309,0	282,4	2,7	12,4
Bénéfice avant intérêts et impôt	178,8 \$	200,6 \$	163,1 \$	(10,9) %	9,6 %

- Les services bancaires offerts par le truchement de Solutions Bancaires¹.

Les produits tirés des honoraires de distribution, chiffrés à 57,1 M\$ au premier trimestre de 2017, ont augmenté de 7,2 M\$ par rapport à 49,9 M\$ en 2016, principalement en raison de la vigueur des ventes de produits d'assurance au cours du trimestre, contrebalancée en partie par une baisse des frais de rachat. Les produits tirés des frais de rachat varient en fonction du volume des rachats assujettis à des frais d'acquisition différés.

PRODUITS TIRÉS DES PLACEMENTS NETS ET AUTRES PRODUITS

Le poste Produits tirés des placements nets et autres produits englobe les produits tirés des activités bancaires hypothécaires et les produits d'intérêts nets liés aux activités d'intermédiaire.

Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont chiffrés à 18,0 M\$ au premier trimestre de 2017, en hausse de 4,2 M\$ par rapport à 13,8 M\$ en 2016.

Les produits tirés des placements nets liés aux activités bancaires hypothécaires du Groupe Investors ont totalisé 16,8 M\$ au

premier trimestre de 2017 comparativement à 14,1 M\$ en 2016, soit une augmentation de 2,7 M\$. Le tableau 10 présente un sommaire des activités bancaires hypothécaires pour le trimestre considéré. Les variations des produits tirés des activités bancaires hypothécaires sont attribuables aux éléments suivants :

- Les produits d'intérêts nets tirés des prêts titrisés ont augmenté de 1,4 M\$ au cours du trimestre clos le 31 mars 2017 par rapport à 2016, pour s'établir à 16,3 M\$. Cette augmentation s'explique par la hausse des soldes moyens des prêts titrisés.
- Les profits réalisés à la vente de prêts hypothécaires résidentiels ont diminué de 0,6 M\$ au cours du trimestre clos le 31 mars 2017 par rapport à 2016, pour atteindre 2,1 M\$. La diminution des profits découle d'une baisse des marges.
- Les ajustements de la juste valeur ont augmenté de 0,5 M\$ au cours du trimestre clos le 31 mars 2017 par rapport à 2016, pour atteindre un montant de (1,3) M\$. L'augmentation est principalement liée à des ajustements favorables de la juste valeur apportés à des swaps de taux d'intérêt utilisés pour couvrir le risque de taux d'intérêt sur les prêts détenus

TABLEAU 10 : ACTIVITÉS BANCAIRES HYPOTHÉCAIRES – GROUPE INVESTORS

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 MARS 2017	31 DÉC. 2016	31 MARS 2016	VARIATION (%)	
				31 DÉC. 2016	31 MARS 2016
Total des produits tirés des activités bancaires hypothécaires					
Produits d'intérêts nets tirés des prêts titrisés					
Produits d'intérêts	49,5 \$	49,4 \$	46,4 \$	0,2 %	6,7 %
Charges d'intérêts	33,2	32,8	31,5	1,2	5,4
Produits d'intérêts nets	16,3	16,6	14,9	(1,8)	9,4
Profit sur ventes ¹	2,1	3,2	2,7	(34,4)	(22,2)
Ajustements de la juste valeur	(1,3)	2,1	(1,8)	n.s.	(27,8)
Autres produits ²	(0,3)	(2,5)	(1,7)	88,0	82,4
	16,8 \$	19,4 \$	14,1 \$	(13,4) %	19,1 %
Moyenne des prêts hypothécaires gérés					
Titrisations	7 525 \$	7 419 \$	6 872 \$	1,4 %	9,5 %
Autres	3 555	3 595	3 615	(1,1)	(1,7)
	11 080 \$	11 014 \$	10 487 \$	0,6 %	5,7 %
Ventes de prêts hypothécaires aux parties suivantes³ :					
Titrisations	331 \$	717 \$	610 \$	(53,8) %	(45,7) %
Autres ¹	298	253	217	17,8	37,3
	629 \$	970 \$	827 \$	(35,2) %	(23,9) %

1. Représentent les ventes aux investisseurs institutionnels grâce à des placements privés, au Fonds hypothécaire et de revenu à court terme Investors et au Fonds d'obligations de sociétés canadiennes Investors, ainsi que les profits tirés de ces ventes.

2. Représentent les frais d'émission et d'assurance des prêts hypothécaires, les intérêts réalisés sur les prêts hypothécaires détenus temporairement, les produits tirés de la gestion et les autres produits.

3. Représentent les montants en principal vendus.

temporairement en attendant qu'ils soient vendus à des tiers ou titrisés.

- Les autres produits ont augmenté de 1,4 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2017 comparativement à 2016, pour s'établir à (0,3) M\$, ce qui est principalement attribuable à une baisse des frais d'émission des prêts hypothécaires et d'assurance de portefeuille.

CHARGES

Le Groupe Investors engage une charge liée aux commissions se rapportant à la distribution de ses fonds communs de placement et autres produits et services financiers. Des commissions sont versées au moment de la vente de ces produits, et leur montant fluctue en fonction du volume des ventes. La charge au titre des commissions de vente différées comprend l'amortissement de l'actif sur sa durée d'utilité et la réduction de l'actif lié aux commissions de vente différées non amorties en fonction des rachats. Les commissions versées à la vente de fonds communs de placement sont différées et amorties sur une période maximale de sept ans. La charge liée aux commissions s'est chiffrée à 90,9 M\$ pour le premier trimestre de 2017, en hausse de 11,9 M\$ par rapport à 79,0 M\$ en 2016. Cette augmentation tient principalement au montant de la rémunération liée aux autres produits et services financiers distribués.

La charge liée aux primes de rétention de l'actif et aux primes supplémentaires de rétention de l'actif, dont le calcul est fondé sur la valeur des actifs gérés, a augmenté de 10,3 M\$ pour le premier trimestre clos le 31 mars 2017 pour s'établir à 78,7 M\$, par rapport à 2016. L'augmentation est principalement attribuable à l'accroissement de l'actif géré.

Les charges autres que les commissions engagées par le Groupe Investors sont principalement liées au soutien de son réseau de conseillers, à l'administration, à la commercialisation et à la gestion de ses fonds communs de placement et autres produits ainsi qu'aux frais des sous-conseillers liés à l'actif géré des fonds communs de placement. Les charges autres que les commissions se sont chiffrées à 147,7 M\$ au premier trimestre de 2017, comparativement à 135,0 M\$ en 2016, ce qui constitue une augmentation de 12,7 M\$, ou 9,4 %. L'augmentation constatée au cours de la période découle essentiellement du soutien accordé au réseau de conseillers et d'autres mesures visant la croissance des affaires.

RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2017 PAR RAPPORT À CEUX DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2016

PRODUITS TIRÉS DES HONORAIRES

Les produits tirés des honoraires de gestion ont augmenté de 3,3 M\$, ou 1,0 %, au premier trimestre de 2017 par rapport au quatrième trimestre de 2016, pour s'établir à 341,1 M\$.

L'augmentation nette des honoraires de gestion au cours du premier trimestre est principalement liée à la hausse de 3,8 % de l'actif géré moyen pour le trimestre, comme l'illustre le tableau 8, et a été en partie contrebalancée par les éléments suivants :

- Une diminution du taux moyen des honoraires de gestion au premier trimestre de 2017, qui s'est établi à 166,1 points de base de l'actif géré moyen, comparativement à 167,5 points de base au trimestre précédent.
- Une diminution de 6,4 M\$ découlant du fait que le premier trimestre comptait deux journées civiles de moins que le quatrième trimestre de 2016.

Les honoraires d'administration ont diminué pour s'établir à 79,9 M\$ au premier trimestre de 2017, comparativement à 80,6 M\$ au quatrième trimestre de 2016. Cette baisse était attribuable à l'incidence des réductions d'honoraires, totalisant 1,7 M\$, ainsi qu'au fait que le premier trimestre comptait deux journées civiles de moins que le trimestre précédent. Ces baisses ont été contrebalancées en partie par la variation de l'actif géré moyen des fonds communs de placement.

Les produits tirés des honoraires de distribution, qui se sont chiffrés à 57,1 M\$ au premier trimestre de 2017, ont diminué de 14,0 M\$ par rapport à 71,1 M\$ au quatrième trimestre, principalement en raison d'une diminution des produits tirés des honoraires de distribution liés aux ventes de produits d'assurance.

PRODUITS TIRÉS DES PLACEMENTS NETS ET AUTRES PRODUITS

Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont chiffrés à 18,0 M\$ au premier trimestre de 2017, comparativement à 20,1 M\$ au trimestre précédent, ce qui représente une diminution de 2,1 M\$ découlant principalement des activités bancaires hypothécaires du Groupe Investors.

Les produits tirés des placements nets liés aux activités bancaires hypothécaires du Groupe Investors ont totalisé 16,8 M\$ au premier trimestre de 2017, en baisse de 2,6 M\$ par rapport à 19,4 M\$ au trimestre précédent, comme l'illustre le tableau 10. Les variations des produits tirés des activités bancaires hypothécaires sont attribuables aux éléments suivants :

- Les profits réalisés à la vente de prêts hypothécaires résidentiels ont diminué de 1,1 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2017 pour atteindre 2,1 M\$, par rapport à 3,2 M\$ au trimestre précédent, ce qui est principalement attribuable à un recul des marges.
- Les ajustements de la juste valeur ont diminué de 3,4 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2017 pour s'établir à (1,3) M\$, comparativement à 2,1 M\$ au trimestre précédent, ce qui découle principalement d'ajustements favorables de la juste valeur apportés à certains instruments financiers liés à la titrisation au trimestre précédent.

- Les autres produits, qui ont augmenté de 2,2 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2017 pour s'établir à (0,3) M\$, comparativement à (2,5) M\$ au trimestre précédent, ce qui est principalement attribuable à une baisse des frais d'émission des prêts hypothécaires et d'assurance de portefeuille.

CHARGES

Pour le trimestre considéré, la charge liée aux commissions s'est chiffrée à 90,9 M\$, comparativement à 96,0 M\$ au trimestre précédent. Cette baisse est principalement liée à la diminution du montant de la rémunération ayant trait aux autres produits et services financiers distribués. La charge liée aux primes de

réduction de l'actif et aux primes supplémentaires de rétention de l'actif a augmenté de 4,8 M\$ pour s'établir à 78,7 M\$ au premier trimestre de 2017, ce qui est principalement attribuable à l'accroissement de l'actif géré.

Les charges autres que les commissions se sont chiffrées à 147,7 M\$ pour le trimestre considéré, en hausse de 8,6 M\$, ou 6,2 %, par rapport à 139,1 M\$ au quatrième trimestre de 2016. Cette hausse découlait principalement du soutien accordé au réseau de conseillers et d'autres mesures visant la croissance des affaires, ainsi que du caractère saisonnier de certaines charges qui sont habituellement engagées au premier trimestre.

PLACEMENTS MACKENZIE

REVUE DES ACTIVITÉS

STRATÉGIE DE MACKENZIE

Mackenzie cherche à s'assurer que les intérêts des clients, des actionnaires, des courtiers, des conseillers et des employés convergent.

La vision de Mackenzie est la suivante : nous nous engageons à assurer le succès financier des investisseurs, selon leur point de vue, ce qui aura une incidence sur les priorités stratégiques que nous choisissons pour remplir cet engagement et assurer la croissance future des activités. Notre mandat stratégique comporte deux volets : devenir le leader dans le secteur de détail au Canada et tisser des relations stratégiques significatives, ce qui s'inscrit dans le cadre de notre objectif de devenir la société de choix pour les investisseurs institutionnels, les conseillers financiers et les épargnants. Nous comptons réaliser ce mandat en nous adjoignant les meilleurs éléments du secteur de l'investissement, en répondant aux besoins changeants des conseillers financiers et des investisseurs au moyen de solutions uniques et novatrices, et en continuant d'offrir une qualité de niveau institutionnel dans tout ce que nous entreprenons.

Pour soutenir cette vision et ce mandat stratégique, nos employés s'efforcent d'adopter six aptitudes fondamentales clés :

- Fournir un rendement ajusté en fonction du risque concurrentiel et constant.
- Offrir des solutions de placement novatrices et de haute qualité.
- Accélérer la distribution.
- Promouvoir un leadership de marque.
- Encourager l'excellence opérationnelle et la rigueur.
- Favoriser une culture gagnante.

Mackenzie cherche à maximiser le rendement des investissements de l'entreprise en concentrant ses ressources dans des secteurs qui ont une incidence directe sur la réussite de notre mandat stratégique : la gestion de placements, la distribution et l'expérience client.

Fondée en 1967, Mackenzie célébrera fièrement son 50^e anniversaire au sein du secteur canadien des services financiers en 2017. Mackenzie continue de bâtir une entreprise de services-conseils en placements au moyen de ses services exclusifs de recherche en placements et de gestion de portefeuille, tout en ayant recours à des partenaires stratégiques qui agissent à titre de sous-conseillers dans des domaines précis. Nos affaires reposent sur une multitude de canaux de distribution : le réseau de détail, les alliances stratégiques et le marché institutionnel.

Mackenzie distribue ses produits de placement de détail grâce à des conseillers financiers externes. Les équipes de vente de Mackenzie travaillent avec plus de 30 000 conseillers financiers indépendants et leurs cabinets partout au Canada. En plus de son réseau de distribution de détail, Mackenzie a recours à des équipes spécialisées qui se concentrent sur les alliances stratégiques et le marché institutionnel. Grâce à ses alliances stratégiques,

Mackenzie offre certaines séries de ses fonds communs de placement et fournit des services de sous-conseiller pour des programmes de placement de tierces parties ou de parties liées offerts par des banques, des compagnies d'assurances et d'autres sociétés d'investissement. Les alliances stratégiques avec des parties liées comprennent la prestation de services-conseils aux filiales du Groupe Investors, d'Investment Planning Counsel et de Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »), ainsi qu'une entente avec Quadrus, filiale de Lifeco, relative aux fonds communs de placement visant les marques de distributeur. Dans le cadre de ses alliances stratégiques, Mackenzie établit sa relation de distribution principale avec le siège social de la banque, de la compagnie d'assurances ou de la société d'investissement. Pour ce qui est du canal institutionnel, Mackenzie offre des services de gestion de placements aux administrateurs de régimes de retraite, de fondations et d'autres institutions. Mackenzie attire une nouvelle clientèle institutionnelle dans le cadre de ses relations avec des conseillers des secteurs de la gestion et des régimes de retraite.

Les activités de ventes brutes et de rachats dans les comptes de la clientèle institutionnelle et des alliances stratégiques peuvent être plus importantes que dans le canal de détail, compte tenu de l'importance relative et de la nature de la relation de distribution liée à ces comptes. Ces comptes font également l'objet d'évaluations continues et d'activités de rééquilibrage qui peuvent entraîner des variations importantes des niveaux de l'actif géré.

Mackenzie jouit d'une position enviable en vue de poursuivre le renforcement de ses relations de distribution grâce à son équipe de professionnels en placements chevronnés, à la force de son réseau de distribution, à sa vaste gamme de produits offerts à des tarifs concurrentiels et à l'importance qu'elle accorde à l'expérience client et à l'excellence de ses placements.

INITIATIVES DE PARRAINAGE

Forte de son entente à long terme signée avec le PGA TOUR en 2015, qui fait de Mackenzie le commanditaire général du Circuit de la PGA Canada, Mackenzie a annoncé pendant le trimestre qu'elle agira en tant que commanditaire en titre de l'Omnium Placements Mackenzie, un événement officiel de 72 trous qui se tiendra en juillet 2017 à Montréal. Cet événement approfondit l'engagement de Mackenzie à promouvoir le sport au Canada, en investissant dans le développement des joueurs, les collectivités et les organismes caritatifs d'un océan à l'autre.

Mackenzie a aussi annoncé qu'elle était commanditaire Platine de l'expédition True Patriot Love parrainée par la Banque Scotia et Placements Mackenzie pour rendre hommage à la première traversée de l'Amérique du Nord par Sir Alexander Mackenzie en 1793. La fondation True Patriot Love est un organisme de bienfaisance national dont la mission est d'inspirer tous les Canadiens à contribuer à l'amélioration du moral et du bien-être des familles de militaires et d'anciens combattants. Cette expédition permettra de mobiliser des fonds qui serviront à

financer les programmes et services offrant du soutien aux anciens combattants et à leur famille pour les aider à réintégrer la vie civile.

ACTIF GÉRÉ

Un sommaire de la variation de l'actif géré des fonds d'investissement est présenté au tableau 11, et les variations du total de l'actif géré sont résumées au tableau 12. Au 31 mars 2017, l'actif géré des fonds d'investissement et le total de l'actif géré de Mackenzie ont atteint 53,1 G\$ et 66,3 G\$, respectivement.

La variation de l'actif géré de Mackenzie est déterminée par l'augmentation ou la diminution de la valeur de marché des titres détenus dans les portefeuilles de placements et par le volume des ventes nettes.

RENDEMENT DES FONDS

Le rendement des placements à long terme est une mesure clé du succès continu de Mackenzie. Au 31 mars 2017, 55,2 %, 40,0 % et 34,3 % de l'actif des fonds communs de placement de Mackenzie se situaient dans les deux premiers quartiles pour les rendements sur un an, trois ans et cinq ans, respectivement. Mackenzie surveille également le rendement de ses fonds par rapport à la notation attribuée par le service de notation de

fonds Morningstar¹. Au 31 mars 2017, 69,9 % de l'actif des fonds communs de placement de Mackenzie évalués par Morningstar¹ était noté trois étoiles ou plus, et 42,7 % était noté quatre ou cinq étoiles. Pour l'ensemble des fonds évalués par Morningstar¹, les proportions étaient de 77,1 % pour les fonds notés trois étoiles ou plus et de 37,9 % pour les fonds notés quatre et cinq étoiles au 31 mars 2017. Ces notations ne s'appliquent pas à la Gamme de fonds Quadrus¹.

MODIFICATIONS AUX OFFRES DE PRODUITS

La gamme diversifiée de produits de placement de Mackenzie est conçue pour répondre aux besoins des investisseurs et pour les aider à atteindre leurs objectifs. En 2017, Mackenzie continue d'élargir sa gamme de produits en créant des solutions de placement améliorées que les conseillers financiers peuvent offrir à leurs clients, au moyen d'un certain nombre de lancements de produits et de transferts automatisés à ses séries Patrimoine privé, dont les frais sont moindres.

Fonds négociés en Bourse

En 2016, Mackenzie a fait son entrée sur le marché des fonds négociés en Bourse (« FNB ») avec le lancement de neuf FNB. Le lancement des FNB vient compléter la gamme de fonds vaste

TABLEAU 11 : VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ DES FONDS D'INVESTISSEMENT – MACKENZIE

TRIMESTRES CLOS LES (EN M\$)	31 MARS 2017	31 DÉC. 2016	31 MARS 2016	VARIATION (%)	
				31 DÉC. 2016	31 MARS 2016
Ventes	2 861 \$	1 953 \$	1 841 \$	46,5 %	55,4 %
Rachats	2 785	1 977	2 039	40,9	36,6
Ventes nettes (rachats nets) de fonds communs de placement ¹	76	(24)	(198)	n.s.	n.s.
Créations nettes de parts de FNB	114	43	–	165,1	n.s.
Ventes nettes (rachats nets) de fonds d'investissement²	139	19	(198)	n.s.	n.s.
Rendements des placements	1 536	1 085	(620)	41,6	n.s.
Variation de l'actif, montant net	1 675	1 104	(818)	51,7	n.s.
Actif au début	51 427	50 323	48 445	2,2	6,2
Actif à la fin	53 102 \$	51 427 \$	47 627 \$	3,3 %	11,5 %
Composé des éléments suivants :					
Fonds communs de placement	52 937 \$	51 314 \$	47 627 \$	3,2 %	11,1 %
FNB	234	113	–	107,1	n.s.
Fonds d'investissement ³	53 102 \$	51 427 \$	47 627 \$	3,3 %	11,5 %
Moyenne quotidienne de l'actif des fonds d'investissement	52 330 \$	50 596 \$	46 742 \$	3,4 %	12,0 %

1. Au premier trimestre de 2017, des changements à la répartition des fonds de certains programmes de tierces parties, qui comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont été effectués, lesquels ont engendré des ventes brutes de 313 M\$, des rachats de 618 M\$ et des rachats nets de 305 M\$.

2. Le total des ventes nettes de fonds d'investissement exclut les investissements des fonds communs de placement de Mackenzie dans les FNB, qui s'élevaient à 51 M\$ pour le premier trimestre de 2017.

3. Exclut les investissements des fonds communs de placement de Mackenzie dans les FNB, qui s'élevaient à 69 M\$ au 31 mars 2017.

TABLEAU 12 : VARIATION DU TOTAL DE L'ACTIF GÉRÉ – MACKENZIE

TRIMESTRES CLOS LES (EN M\$)	31 MARS 2017	31 DÉC. 2016	31 MARS 2016	VARIATION (%)	
				31 DÉC. 2016	31 MARS 2016
Ventes nettes (rachats nets)					
Fonds communs de placement ¹	76 \$	(24) \$	(198) \$	n.s. %	n.s. %
Créations nettes de parts de FNB	114	43	–	165,1	n.s.
Fonds d'investissement ²	139	19	(198)	n.s.	n.s.
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes	289	(1 516)	(189)	n.s.	n.s.
Total des ventes nettes	428	(1 497)	(387)	n.s.	n.s.
Rendements des placements	1 847	1 259	(576)	46,7	n.s.
Variation de l'actif, montant net	2 275	(238)	(963)	n.s.	n.s.
Actif au début	64 035	64 273	61 653	(0,4)	3,9
Actif à la fin	66 310 \$	64 035 \$	60 690 \$	3,6 %	9,3 %
Composé des éléments suivants :					
Fonds communs de placement	52 937 \$	51 314 \$	47 627 \$	3,2 %	11,1 %
FNB	234	113	–	107,1	n.s.
Fonds d'investissement ³	53 102	51 427	47 627	3,3	11,5
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes	13 208	12 608	13 063	4,8	1,1
Total de l'actif géré	66 310 \$	64 035 \$	60 690 \$	3,6 %	9,3 %
Total de l'actif moyen⁴	65 182 \$	63 846 \$	59 778 \$	2,1 %	9,0 %

1. Au premier trimestre de 2017, des changements à la répartition des fonds de certains programmes de tierces parties, qui comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont été effectués, lesquels ont engendré des rachats nets de 305 M\$.

2. Le total des ventes nettes exclut les investissements des fonds communs de placement de Mackenzie dans les FNB qui s'élèvent à 51 M\$ pour le premier trimestre de 2017.

3. Exclut les investissements des fonds communs de placement de Mackenzie dans les FNB qui s'élèvent à 69 M\$ au 31 mars 2017.

4. En fonction de l'actif quotidien moyen des fonds communs de placement et de l'actif moyen de fin de mois des comptes gérés à titre de sous-conseiller, des comptes de la clientèle institutionnelle et des autres comptes.

et novatrice de Mackenzie et reflète sa vision centrée sur les investisseurs, ainsi que son engagement à fournir aux conseillers et aux investisseurs de nouvelles solutions qui procurent aux investisseurs des résultats et leur permettent de réaliser leurs objectifs personnels. Ces FNB représentent pour les investisseurs une autre option de placement qu'ils peuvent utiliser pour construire un portefeuille diversifié à long terme. Cette gamme de produits se décline comme suit :

- Quatre FNB à revenu fixe et à gestion active exclusifs gérés par l'équipe des placements à revenu fixe de Mackenzie.
- Cinq FNB Diversification maximale à bêta intelligent en collaboration avec TOBAM, une firme mondiale de gestion d'actifs primée et un fournisseur d'indices pour certains des plus importants fonds de pension du monde, afin d'intégrer le processus de placement exclusif de celle-ci. La méthodologie de TOBAM cherche à protéger les portefeuilles contre les biais structurels et les risques non gérés souvent liés aux indices pondérés selon la capitalisation boursière. Ces FNB

cherchent à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'indices fondés sur des règles de la série d'indices Diversification maximale de TOBAM.

En 2017, Mackenzie a lancé les deux FNB suivants :

- Le 23 janvier – Lancement du FNB Diversification maximale Marchés émergents Mackenzie négocié à la Bourse de Toronto. Ce FNB représente pour les investisseurs une option de placement novatrice sur les marchés émergents, conjuguée à une diversification accrue. Ce FNB tente de reproduire le rendement de l'indice TOBAM Maximum Diversification Emerging Markets et il investit principalement dans des titres de participation de marchés émergents.
- Le 26 avril – Lancement du FNB de revenu fixe à rendement élevé mondial Mackenzie négocié à la NEO Bourse Aequitas. Ce FNB cherche à produire un revenu courant stable assorti d'un potentiel de croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de société et instruments à revenu fixe à rendement plus élevé, et dans

d'autres titres à revenu fixe émis par des sociétés et des gouvernements de toute envergure, n'importe où dans le monde.

Fonds communs de placement

En 2017, Mackenzie a lancé les trois fonds communs de placement suivants :

- 25 janvier – Lancement du Fonds d'actions de marchés émergents à forte diversification Mackenzie. Ce fonds, dont le sous-conseiller est TOBAM, est un placement de base qui investit dans le FNB Diversification maximale Marchés émergents Mackenzie et peut aussi investir activement dans d'autres FNB ou directement dans des titres, de temps à autre, à des fins de gestion active du risque.
- 26 avril – Lancement des deux fonds communs de placement suivants :
 - Le Fonds d'opportunités en titres de créance mondiaux Mackenzie qui vise à procurer aux investisseurs un revenu élevé et un potentiel de croissance du capital à long terme. Le fonds a la capacité d'investir dans des obligations de gouvernements et de sociétés de qualité supérieure et de qualité inférieure, ainsi que dans des titres de créance et des actions privilégiées provenant des marchés émergents.
 - Le Fonds de revenu stratégique américain Mackenzie qui vise à procurer aux investisseurs une solution équilibrée qui satisfera leurs besoins relatifs au revenu et à la croissance du capital. Le fonds investit principalement dans des titres de capitaux propres américains productifs de dividendes et dans un portefeuille diversifié de titres à revenu fixe, y compris des obligations et des titres de créance à rendement élevé.

Le 18 janvier 2017, Mackenzie a ajouté cinq nouveaux fonds à son programme du régime enregistré d'épargne-invalidité (« REEI ») : le Fonds canadien de croissance Mackenzie, le Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie, le Fonds canadien équilibré Mackenzie Ivy, le Fonds mondial équilibré Mackenzie Ivy et la Catégorie Mackenzie Croissance américaine. Compte tenu de ces ajouts, le nombre de fonds disponibles pour les investisseurs titulaires de REEI auprès de Mackenzie est passé à plus de 40 options.

Séries Patrimoine privé

Le 8 mars 2017, Mackenzie a annoncé qu'il mettrait en œuvre des transferts automatisés à ses séries Patrimoine privé. À compter du 13 avril 2017, les investisseurs admissibles, à savoir ceux qui détiennent un minimum de 100 000 \$ par fonds et les ménages qui détiennent un minimum de 250 000 \$, seront automatiquement transférés à la série Patrimoine privé appropriée. Ces transferts seront effectués de façon à ce que les placements des investisseurs soient investis dans la série comportant les frais les moins élevés à laquelle ils sont admissible.

VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ – RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2017 PAR RAPPORT À CEUX DU PREMIER TRIMESTRE DE 2016

Le total de l'actif géré de Mackenzie se chiffrait à 66,3 G\$ au 31 mars 2017, soit une hausse de 9,3 %, comparativement à 60,7 G\$ au 31 mars 2016. Les comptes gérés à titre de sous-conseiller, les comptes de la clientèle institutionnelle et les autres comptes de Mackenzie se chiffraient à 13,2 G\$ au 31 mars 2017, soit une hausse de 1,1 %, par rapport à 13,1 G\$ pour l'exercice précédent.

L'actif géré des fonds d'investissement de Mackenzie s'élevait à 53,1 G\$ au 31 mars 2017, soit une hausse de 11,5 %, par rapport au 31 mars 2016. L'actif géré des fonds communs de placement de Mackenzie se chiffrait à 52,9 G\$ au 31 mars 2017, soit une hausse de 11,1 %, comparativement à 47,6 G\$ au 31 mars 2016. L'actif des FNB de Mackenzie s'élevait à 234 M\$ au 31 mars 2017, ce qui comprend un investissement de 69 M\$ provenant des fonds communs de placement de Mackenzie.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2017, les ventes brutes de fonds communs de placement de Mackenzie se sont chiffrées à 2,9 G\$, soit une hausse de 55,4 %, comparativement à 1,8 G\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au cours de la période considérée, les rachats de fonds communs de placement se sont chiffrés à 2,8 G\$, soit une hausse de 36,6 % par rapport à l'exercice précédent. Les ventes nettes de fonds communs de placement pour le trimestre clos le 31 mars 2017 se sont établies à 76 M\$, comparativement à des rachats nets de 198 M\$ pour l'exercice précédent. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2017, les créations nettes de parts de FNB se sont établies à 114 M\$, ce qui comprend des investissements de 51 M\$ provenant des fonds communs de placement de Mackenzie. Au cours du trimestre considéré, le rendement des placements a donné lieu à une augmentation de l'actif des fonds d'investissement de 1,5 G\$, comparativement à une diminution de 620 M\$ pour l'exercice précédent.

Au premier trimestre de 2017, des changements à la répartition des fonds de certains programmes de tierces parties, qui comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont été effectués, lesquels ont engendré des ventes brutes de 313 M\$, des rachats de 618 M\$ et des rachats nets de 305 M\$. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2017, compte non tenu de ces transactions, les ventes brutes de fonds communs de placement ont augmenté de 38,4 % et les rachats de fonds communs de placement ont augmenté de 6,3 % par rapport à l'exercice précédent et les ventes nettes de fonds communs de placement se sont chiffrées à 381 M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à des rachats nets de fonds communs de placement de 198 M\$ pour l'exercice précédent.

Les ventes nettes pour le trimestre clos le 31 mars 2017 ont totalisé 428 M\$, comparativement à des rachats nets de 387 M\$ pour l'exercice précédent. Au cours du trimestre considéré, le

rendement des placements a donné lieu à une augmentation de l'actif de 1,8 G\$, comparativement à une diminution de 576 M\$ pour l'exercice précédent. Compte non tenu des changements apportés à la répartition des fonds communs de placement de certains programmes de tierces parties au cours du premier trimestre de 2017, dont il est question précédemment, le total des ventes nettes s'est établi à 733 M\$ au cours du trimestre considéré, comparativement à des rachats nets de 387 M\$ pour l'exercice précédent.

Les rachats de fonds communs de placement à long terme pour le trimestre clos le 31 mars 2017 se sont chiffrés à 2,7 G\$, comparativement à 2,0 G\$ pour l'exercice précédent. Compte non tenu des changements apportés à la répartition des fonds communs de placement de certains programmes de tierces parties au cours du trimestre considéré, les rachats de fonds communs de placement à long terme s'élevaient à 2,1 G\$. Le taux de rachat trimestriel annualisé de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme était de 21,3 % pour le premier trimestre de 2017, comparativement à 16,9 % au premier trimestre de 2016. Le taux de rachat trimestriel annualisé de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme au premier trimestre de 2017, compte non tenu des transactions de rééquilibrage, s'est établi à 16,4 %. Au 31 mars 2017, le taux de rachat en glissement sur douze mois de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme s'établissait à 16,2 %, comparativement à 16,4 % pour l'exercice précédent. Compte non tenu des transactions de rééquilibrage, le taux de rachat en glissement sur douze mois de Mackenzie pour les fonds à long terme s'établissait à 14,9 % au 31 mars 2017 et à 14,3 % au 31 mars 2016. Le taux de rachat moyen en glissement sur douze mois des fonds communs de placement à long terme pour tous les autres membres de l'IFIC s'établissait à environ 15,7 % au 31 mars 2017. Le taux de rachat en glissement sur douze mois de Mackenzie comprend le taux de rachat moyen pondéré pour l'actif dont les frais sont prélevés à l'achat, l'actif à frais d'acquisition différés, l'actif à frais modérés comportant des frais de rachat et l'actif à frais d'acquisition différés et exempt de frais de rachat (actif échu). Généralement, les taux de rachat pour l'actif à frais d'acquisition prélevés à l'achat et pour l'actif échu sont plus élevés que les taux de rachat pour l'actif à frais d'acquisition différés et l'actif à frais modérés et comportant des frais de rachat.

VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ – PREMIER TRIMESTRE DE 2017 PAR RAPPORT AU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2016

Au 31 mars 2017, le total de l'actif géré de Mackenzie s'élevait à 66,3 G\$, en hausse de 3,6 %, comparativement à 64,0 G\$ au 31 décembre 2016. Les comptes gérés à titre de sous-conseiller, les comptes de la clientèle institutionnelle et les autres comptes de Mackenzie se chiffraient à 13,2 G\$ au 31 mars 2017, soit une hausse de 4,8 %, par rapport à 12,6 G\$ au 31 décembre 2016.

L'actif géré des fonds d'investissement de Mackenzie se chiffrait à 53,1 G\$ au 31 mars 2017, soit une hausse de 3,3 %,

comparativement à 51,4 G\$ au 31 décembre 2016. L'actif géré des fonds communs de placement de Mackenzie se chiffrait à 52,9 G\$ au 31 mars 2017, soit une hausse de 3,2 %, comparativement à 51,3 G\$ au 31 décembre 2016. L'actif des FNB de Mackenzie s'élevait à 234 M\$ au 31 mars 2017, en hausse de 107,1 % par rapport à 113 M\$ au 31 décembre 2016. L'actif des FNB comprend des investissements de 69 M\$ provenant des fonds communs de placement de Mackenzie au 31 mars 2017.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2017, les ventes brutes de fonds communs de placement de Mackenzie se sont chiffrées à 2,9 G\$, en hausse de 46,5 % par rapport au quatrième trimestre de 2016. Les rachats de fonds communs de placement ont totalisé 2,8 G\$ pour le premier trimestre, en hausse de 40,9 % par rapport au trimestre précédent. Les ventes nettes de fonds communs de placement de Mackenzie se sont établies à 76 M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à des rachats nets de 24 M\$ au trimestre précédent. Compte non tenu des changements apportés à la répartition des fonds communs de placement de certains programmes de tierces parties au cours du premier trimestre de 2017, dont il est question précédemment, les ventes brutes de fonds communs de placement ont augmenté de 30,5 % et les rachats ont augmenté de 9,6 % au cours du trimestre clos le 31 mars 2017 par rapport au trimestre précédent, et les ventes nettes se sont chiffrées à 381 M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à des rachats nets de 24 M\$ pour l'exercice précédent.

Les rachats d'actifs de fonds communs de placement à long terme pour le trimestre considéré se sont établis à 2,7 G\$, comparativement à 1,9 G\$ au quatrième trimestre de 2016. Les rachats de fonds communs de placement à long terme au cours du trimestre considéré, compte non tenu des changements apportés à la répartition des fonds communs de placement de certains programmes de tierces parties, se sont élevés à 2,1 G\$. Le taux de rachat trimestriel annualisé de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme était de 21,3 % pour le trimestre considéré, comparativement à 15,2 % pour le quatrième trimestre de 2016. Le taux de rachat trimestriel annualisé de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme, compte non tenu des transactions de rééquilibrage, était de 16,4 % pour le premier trimestre de 2017. Les ventes nettes de fonds à long terme pour le trimestre considéré se sont établies à 50 M\$, comparativement à des rachats nets de 78 M\$ pour le trimestre précédent. Les ventes nettes de fonds communs de placement à long terme au cours du trimestre considéré, compte non tenu des changements apportés à la répartition des fonds communs de placement de certains programmes de tierces parties, se sont élevées à 355 M\$.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2017, les créations nettes de parts de FNB de Mackenzie se sont établies à 114 M\$, en hausse de 71 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2016. Pour le trimestre considéré, les créations nettes de parts de FNB comprenaient des investissements de 51 M\$ provenant des fonds communs de placement de Mackenzie.

REVUE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION PAR SECTEUR

Le tableau 13 présente le bénéfice avant intérêts et impôt de Mackenzie.

RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2017 PAR RAPPORT À CEUX DU PREMIER TRIMESTRE DE 2016

PRODUITS

La plus grande partie des produits de Mackenzie provient des honoraires de gestion. Le montant des honoraires de gestion dépend du volume et de la composition de l'actif géré. Les taux des honoraires de gestion varient en fonction des objectifs de placement et du type de compte des actifs sous-jacents gérés. Par exemple, les taux des honoraires de gestion des mandats d'actions sont plus élevés que ceux des mandats à revenu fixe et les comptes de fonds communs de placement destinés aux épargnants sont assortis de taux d'honoraires de gestion plus élevés que les comptes gérés à titre de sous-conseiller et les comptes de la clientèle institutionnelle. La majorité de l'actif des fonds communs de placement de Mackenzie est achetée pour des épargnants.

Au sein de la gamme de fonds communs de placement destinés aux épargnants de Mackenzie, certaines séries sont offertes dans le cadre de programmes tarifés de courtiers participants en vertu desquels la rémunération des courtiers pour ces séries est facturée par le courtier directement à un client (principalement des fonds de la série F). Comme Mackenzie ne verse pas de rémunération aux courtiers, les honoraires de gestion de ces séries sont moins élevés. Au 31 mars 2017, ces séries représentaient un actif de 5,2 G\$, soit une augmentation de 41,3 % par rapport à l'exercice précédent.

Les honoraires de gestion se sont établis à 171,8 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2017, soit une hausse de 11,3 M\$, ou 7,0 %, comparativement à 160,5 M\$ pour l'exercice précédent. L'augmentation nette des honoraires de gestion au cours du trimestre considéré est attribuable à une augmentation de l'actif géré moyen de 9,0 %, contrebalancée par une baisse de 1,0 % du taux moyen des honoraires de gestion. Le taux moyen des honoraires de gestion de Mackenzie représentait 106,9 points de base au cours du trimestre de 2017, comparativement à 108,0 points de base en 2016. La diminution du taux moyen des honoraires de gestion est attribuable à une modification de la composition de l'actif géré, notamment l'incidence de l'accroissement de la proportion de produits à tarification autre que de détail. En outre, le premier trimestre de 2017 comptait une journée civile de moins que le premier trimestre de 2016, ce qui a donné lieu à une baisse des honoraires de gestion au cours du trimestre considéré.

Mackenzie tire des honoraires d'administration principalement de la prestation de services à l'égard de ses fonds d'investissement. Les honoraires d'administration se sont chiffrés à 24,4 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2017, soit une hausse de 2,0 M\$, ou 8,9 %, par rapport à 22,4 M\$ pour l'exercice précédent.

Mackenzie perçoit des produits tirés des honoraires de distribution sur les rachats d'actifs de fonds communs de placement comportant une option d'achat avec frais d'acquisition différés et une option d'achat avec frais modérés. Les frais de rachat pour l'actif comportant des frais d'acquisition différés commencent à 5,5 % la première année et diminuent progressivement pour s'établir à zéro après sept ans. Les frais de rachat pour l'actif comportant des frais modérés

TABLEAU 13 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – MACKENZIE

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 MARS 2017	31 DÉC. 2016	31 MARS 2016	VARIATION (%)	
				31 DÉC. 2016	31 MARS 2016
Produits					
Honoraires de gestion	171,8 \$	172,3 \$	160,5 \$	(0,3) %	7,0 %
Honoraires d'administration	24,4	23,8	22,4	2,5	8,9
Honoraires de distribution	2,3	2,1	2,5	9,5	(8,0)
	198,5	198,2	185,4	0,2	7,1
Produits tirés des placements nets et autres produits	0,1	0,7	0,3	(85,7)	(66,7)
	198,6	198,9	185,7	(0,2)	6,9
Charges					
Commissions	12,6	12,4	14,3	1,6	(11,9)
Commissions de suivi	62,0	61,4	57,4	1,0	8,0
Charges autres que les commissions	82,5	76,3	77,6	8,1	6,3
	157,1	150,1	149,3	4,7	5,2
Bénéfice avant intérêts et impôt	41,5 \$	48,8 \$	36,4 \$	(15,0) %	14,0 %

s'établissent entre 2,0 % et 3,0 % la première année et diminuent progressivement pour être de zéro après deux ou trois ans, selon l'option d'achat. Les produits tirés des honoraires de distribution ont atteint 2,3 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2017, comparativement à 2,5 M\$ pour l'exercice précédent.

Le poste Produits tirés des placements nets et autres produits englobe le rendement des placements lié aux placements de Mackenzie dans ses fonds exclusifs. Ces investissements sont généralement effectués lors du lancement d'un fonds et sont vendus dans le cadre des souscriptions par des tiers investisseurs. Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont établis à 0,1 M\$ au cours du trimestre clos le 31 mars 2017, comparativement à 0,3 M\$ pour l'exercice précédent.

CHARGES

Les charges de Mackenzie se sont élevées à 157,1 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2017, ce qui représente une hausse de 7,8 M\$, ou 5,2 %, comparativement à 149,3 M\$ en 2016.

Mackenzie verse des commissions de vente aux courtiers qui vendent ses fonds communs de placement comportant une option d'achat avec frais d'acquisition différés et une option d'achat avec frais modérés. La charge au titre des commissions de vente différées comprend l'amortissement de l'actif sur sa durée d'utilité et la réduction de l'actif lié aux commissions de vente différées non amorties en fonction des rachats. Mackenzie amortit ses commissions de vente sur une période maximale de trois ans à compter de la date initiale d'achat de l'actif assorti de frais modérés et sur une période maximale de sept ans à partir de la date initiale d'achat de l'actif assorti de frais d'acquisition différés. La charge liée aux commissions s'est chiffrée à 12,6 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2017, comparativement à 14,3 M\$ pour l'exercice précédent. Cette diminution concorde avec la réduction des montants versés au titre des commissions de vente différées au cours des dernières années et avec la diminution des radiations du solde non amorti des commissions de vente différées relatives aux rachats.

Les commissions de suivi versées aux courtiers s'appliquent à certaines catégories de fonds communs de placement destinés aux épargnants et sont calculées selon un pourcentage de l'actif géré des fonds communs de placement. Elles varient selon le type de fonds et selon l'option d'achat en vertu de laquelle le fonds a été vendu, à savoir des frais prélevés à l'achat, des frais d'acquisition différés ou des frais modérés. Les commissions de suivi se sont établies à 62,0 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2017, soit une hausse de 4,6 M\$, ou 8,0 %, par rapport à 57,4 M\$ pour l'exercice précédent. La hausse des commissions de suivi au cours du trimestre considéré était attribuable à une augmentation de 11,7 % de la moyenne quotidienne de l'actif géré des fonds communs de placement, contrebalancée par un recul de 3,3 % du taux effectif des commissions de suivi. Les

commissions de suivi, en pourcentage de l'actif géré moyen des fonds communs de placement, représentaient 47,5 points de base pour le trimestre considéré, comparativement à 49,1 points de base pour l'exercice précédent en raison d'une modification de la composition de l'actif des fonds communs de placement, qui est désormais orientée vers des séries de fonds communs de placement qui ne paient pas de commissions de suivi.

Les charges autres que les commissions sont engagées par Mackenzie relativement à l'administration, à la commercialisation et à la gestion de son actif géré. Les charges autres que les commissions ont totalisé 82,5 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2017, soit une hausse de 4,9 M\$, ou 6,3 %, comparativement à 77,6 M\$ en 2016.

RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2017 PAR RAPPORT À CEUX DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2016

PRODUITS

Les produits de Mackenzie se sont élevés à 198,6 M\$ pour le trimestre considéré, en baisse de 0,3 M\$, ou 0,2 %, par rapport à 198,9 M\$ au quatrième trimestre de 2016.

Les honoraires de gestion se sont élevés à 171,8 M\$ pour le trimestre considéré, en baisse de 0,5 M\$, ou 0,3 %, par rapport à 172,3 M\$ au quatrième trimestre de 2016. Les facteurs suivants ont contribué à cette diminution nette :

- La moyenne du total de l'actif géré s'est établie à 65,2 G\$ pour le trimestre considéré, comparativement à 63,8 G\$ au trimestre précédent, ce qui constitue une augmentation de 2,1 %.
- Le taux moyen des honoraires de gestion de Mackenzie représentait 106,9 points de base au cours du trimestre considéré, comparativement à 107,1 points de base au quatrième trimestre de 2016 en raison d'une modification de la composition de l'actif géré.
- Le premier trimestre de 2017 comptait deux jours civils de moins que le quatrième trimestre de 2016, ce qui a donné lieu à une baisse de 3,6 M\$.

Les honoraires d'administration se sont chiffrés à 24,4 M\$ pour le trimestre considéré, en hausse de 0,6 M\$, ou 2,5 %, par rapport à 23,8 M\$ au trimestre précédent.

Le poste Produits tirés des placements nets et autres produits englobe le rendement des placements lié aux placements de Mackenzie dans ses fonds exclusifs. Ces investissements sont généralement effectués lors du lancement d'un fonds et sont vendus dans le cadre des souscriptions par des tiers investisseurs. Les produits tirés des placements nets et autres produits étaient de 0,1 M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à 0,7 M\$ au quatrième trimestre de 2016.

CHARGES

Les charges de Mackenzie se sont chiffrées à 157,1 M\$ pour le trimestre considéré, en hausse de 7,0 M\$, ou 4,7 %, par rapport à 150,1 M\$ au quatrième trimestre de 2016.

La charge liée aux commissions, qui découle de l'amortissement des commissions de vente, s'est chiffrée à 12,6 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2017, en hausse de 1,6 % par rapport au quatrième trimestre de 2016.

Les commissions de suivi se sont établies à 62,0 M\$ pour le trimestre considéré, ce qui représente une augmentation de 0,6 M\$, ou 1,0 %, comparativement à 61,4 M\$ au quatrième trimestre de 2016. La variation des commissions de suivi

reflète l'augmentation de 3,3 % de l'actif géré moyen des fonds communs de placement d'une période à l'autre, contrebalancée par une baisse du taux effectif des commissions de suivi. Pour le premier trimestre, le taux effectif des commissions de suivi représentait 47,5 points de base, comparativement à 48,6 points de base au quatrième trimestre.

Les charges autres que les commissions se sont chiffrées à 82,5 M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à 76,3 M\$ au quatrième trimestre de 2016. La hausse est surtout liée au caractère saisonnier de certaines charges qui sont habituellement engagées au premier trimestre.

ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES

REVUE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION PAR SECTEUR

Le secteur Activités internes et autres comprend les produits tirés des placements nets non attribués aux secteurs Groupe Investors ou Mackenzie, la quote-part du résultat de sa société affiliée, Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »), revenant à la Société, les résultats d'exploitation d'Investment Planning Counsel Inc., les autres produits, ainsi que les écritures d'élimination à la consolidation.

Au cours de la dernière année, la Société a investi des montants dans Personal Capital Corporation, Wealthsimple Financial Corporation et Portag3 Ventures et a récemment annoncé un investissement dans China Asset Management Co., Ltd., transaction qui devrait se conclure, sous réserve des conditions de clôture habituelles, y compris les approbations réglementaires de la Chine. Les répercussions de ces investissements sur le bénéfice seront présentées dans le secteur Activités internes et autres dans les trimestres à venir.

Le tableau 14 présente le bénéfice avant intérêts et impôt du secteur Activités internes et autres.

RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2017 PAR RAPPORT À CEUX DU PREMIER TRIMESTRE DE 2016

La quote-part du résultat de la société affiliée a augmenté de 0,2 M\$ au cours du trimestre clos le 31 mars 2017, et reflète

le bénéfice en capitaux propres provenant de Lifeco, ce dont il est question dans la rubrique intitulée « Situation financière consolidée » du présent rapport de gestion. Les produits tirés des placements nets et autres produits ont légèrement diminué pour s'établir à 1,7 M\$ au premier trimestre de 2017, comparativement à 1,8 M\$ en 2016.

Le bénéfice avant intérêts et impôt lié à Investment Planning Counsel a diminué de 0,7 M\$ au premier trimestre de 2017 par rapport au trimestre correspondant de 2016.

RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2017 PAR RAPPORT À CEUX DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2016

La quote-part du résultat de Lifeco a augmenté de 1,5 M\$ pour s'établir à 28,0 M\$ au premier trimestre de 2017, comparativement au quatrième trimestre de 2016. Les produits tirés des placements nets et autres produits ont augmenté pour s'établir à 1,7 M\$ au premier trimestre de 2017, comparativement à 1,4 M\$ au quatrième trimestre.

Au premier trimestre de 2017, le bénéfice avant intérêts et impôt lié à Investment Planning Counsel a diminué de 1,6 M\$ par rapport au trimestre précédent.

TABLEAU 14 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 MARS 2017	31 DÉC. 2016	31 MARS 2016	VARIATION (%)	
				31 DÉC. 2016	31 MARS 2016
Produits					
Produits tirés des honoraires	65,3 \$	64,7 \$	62,0 \$	0,9 %	5,3 %
Produits tirés des placements nets et autres produits	1,7	1,4	1,8	21,4	(5,6)
Quote-part du résultat de la société affiliée	28,0	26,5	27,8	5,7	0,7
	95,0	92,6	91,6	2,6	3,7
Charges					
Commissions	45,1	44,5	42,4	1,3	6,4
Charges autres que les commissions	16,7	15,7	15,3	6,4	9,2
	61,8	60,2	57,7	2,7	7,1
Bénéfice avant intérêts et impôt	33,2 \$	32,4 \$	33,9 \$	2,5 %	(2,1) %

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM INC.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Le total de l'actif de la Société financière IGM s'établissait à 16,2 G\$ au 31 mars 2017, comparativement à 15,6 G\$ au 31 décembre 2016.

TITRES

La composition du portefeuille de titres de la Société est présentée au tableau 15.

TITRES DISPONIBLES À LA VENTE

Les titres classés comme disponibles à la vente incluent les investissements d'entreprise et les placements dans des fonds d'investissement exclusifs. Les profits et les pertes latents sur les titres disponibles à la vente sont comptabilisés dans les autres éléments du bénéfice global jusqu'à ce qu'ils soient réalisés ou jusqu'à ce que la direction détermine qu'il existe une indication objective d'une baisse de la valeur, auquel moment ils sont reclassés dans les comptes consolidés de résultat. Les pertes subséquentes sont aussi constatées dans le bénéfice net.

Investissements d'entreprise

Les investissements d'entreprise comprennent essentiellement les investissements de la Société dans Personal Capital Corporation (« Personal Capital »), dans Wealthsimple Financial Corporation (« Wealthsimple ») et dans Portag3 Ventures (« Portag3 »).

En mai 2016, la Société a investi un montant de 64,5 M\$ (50 M\$ US) dans Personal Capital, un conseiller en patrimoine en ligne de premier plan qui est constitué en société par actions et qui mène ses activités aux États-Unis. En décembre 2016, la Société a investi un montant additionnel de 32,8 M\$ (25 M\$ US) dans Personal Capital.

Au quatrième trimestre de 2016, la Société a investi un montant total de 35 M\$ dans Wealthsimple et dans Portag3. Au deuxième trimestre de 2017, la Société a fait un investissement

additionnel de 42,6 M\$ dans Wealthsimple. Wealthsimple est un gestionnaire de placements en ligne qui offre des conseils financiers en matière de placement. L'investissement a été conclu par l'entremise d'une société en commandite sous le contrôle de la société mère de la Société, la Corporation Financière Power. Portag3 est un fonds qui investit dans des sociétés en démarrage et dont le but est de soutenir des sociétés de services financiers inventives; il est sous le contrôle de la société mère de la Société, la Corporation Financière Power.

TITRES DÉSIGNÉS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU RÉSULTAT NET

Les titres désignés à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les titres de capitaux propres et les fonds d'investissement exclusifs. Les profits et les pertes latents sont comptabilisés au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des comptes consolidés de résultat.

Certains fonds d'investissement exclusifs sont consolidés lorsque la Société évalue qu'elle contrôle le fonds d'investissement, tel qu'il est mentionné à la note 2 des états financiers consolidés compris dans le rapport annuel de 2016 de la Société financière IGM Inc. (les états financiers annuels). Les titres sous-jacents de ces fonds sont classés comme détenus à des fins de transaction et comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net.

AUTRES PLACEMENTS

China Asset Management Co., Ltd.

Le 29 décembre 2016 et le 5 janvier 2017, la Société a signé des ententes visant l'acquisition de participations de 10 % et de 3,9 %, respectivement, dans China Asset Management Co., Ltd. (« China AMC »), un gestionnaire de fonds de premier plan en Chine. La contrepartie totale relativement à l'investissement est d'environ 647 M\$ (3,3 milliards de yuans). Au 31 mars 2017, les

TABLEAU 15 : TITRES

(en M\$)	31 MARS 2017		31 DÉCEMBRE 2016	
	COÛT	JUSTE VALEUR	COÛT	JUSTE VALEUR
Disponibles à la vente				
Investissements d'entreprise	142,1 \$	153,3 \$	141,6 \$	152,0 \$
Fonds d'investissement exclusifs	16,3	16,9	6,1	6,4
	158,4	170,2	147,7	158,4
À la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres de capitaux propres	15,4	15,3	15,5	17,7
Fonds d'investissement exclusifs	37,6	38,6	49,4	49,1
	53,0	53,9	64,9	66,8
	211,4 \$	224,1 \$	212,6 \$	225,2 \$

Autres actifs comprenaient un dépôt de 193,2 M\$ (1,0 milliard de yuans) ayant trait à cet investissement (31 décembre 2016 – 193,5 M\$). Les transactions devraient se conclure, sous réserve des conditions de clôture habituelles, y compris les approbations réglementaires de la Chine.

PRÊTS

La composition du portefeuille de prêts de la Société est présentée au tableau 16.

Les prêts comprennent les prêts hypothécaires résidentiels et représentaient 48,8 % du total de l'actif au 31 mars 2017, comparativement à 51,1 % au 31 décembre 2016.

Les prêts classés comme prêts et créances sont principalement composés de prêts hypothécaires résidentiels vendus à des programmes de titrisation commandités par des tiers qui vendent à leur tour des titres émis à l'intention des investisseurs. Au 31 mars 2017, un passif correspondant de 7,7 G\$ a été constaté au poste Obligations à l'égard d'entités de titrisation, soit un montant inchangé par rapport au 31 décembre 2016.

Les prêts classés comme détenus à des fins de transaction sont des prêts hypothécaires résidentiels détenus temporairement par la Société en attendant d'être vendus ou titrisés.

Les prêts hypothécaires résidentiels montés par le Groupe Investors sont principalement financés par les ventes à des tiers, services de gestion inclus, notamment des programmes de titrisation commandités par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL ») ou des banques canadiennes. Le Groupe Investors gère des prêts hypothécaires résidentiels chiffrés à 13,5 G\$, dont une tranche de 2,4 G\$ est montée par les filiales de Lifeco.

ACCORDS DE TITRISATION

Par l'entremise des activités bancaires hypothécaires de la Société, des prêts hypothécaires résidentiels montés par les spécialistes en planification hypothécaire du Groupe Investors sont vendus à des fiduciaires de titrisation commandités par des tiers qui vendent à leur tour des titres à des investisseurs. La

Société titre des prêts hypothécaires résidentiels au moyen de titres hypothécaires en vertu de la Loi nationale sur l'habitation (les « TH LNH ») commandités par la SCHL et par l'entremise du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (le « Programme OHC »), ainsi que de programmes de papier commercial adossé à des actifs (le « PCAA ») commandité par des banques canadiennes. La Société conserve des responsabilités de gestion et certains éléments du risque de crédit et du risque de remboursement anticipé associés aux actifs transférés. Le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires titrisés de la Société est limité grâce à l'assurance. En vertu des IFRS, la décomptabilisation d'un actif financier repose sur le transfert des risques et des avantages inhérents à la propriété. Puisque la Société a conservé le risque de remboursement anticipé, de même que certains éléments du risque de crédit associés à ses transactions de titrisation par l'entremise des Programmes OHC et de PCAA, celles-ci sont comptabilisées à titre d'emprunts garantis. La Société constate les transactions dans le cadre de ces programmes comme suit : i) les prêts hypothécaires et les obligations correspondantes sont comptabilisés au coût amorti, puis les produits d'intérêts et les charges d'intérêts, établis au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, sont constatés sur la durée des prêts hypothécaires ; ii) les composantes des swaps conclus en vertu du Programme OHC, dans le cadre duquel la Société paie les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada et reçoit le rendement des placements résultant du réinvestissement du principal remboursé du prêt hypothécaire, sont comptabilisées à la juste valeur ; iii) les réserves en trésorerie détenues conformément au Programme de PCAA sont comptabilisées au coût amorti.

Au premier trimestre de 2017, la Société a titrisé des prêts par l'intermédiaire de ses activités bancaires hypothécaires, générant un produit en trésorerie de 323,2 M\$, comparativement à 596,9 M\$ en 2016. La rubrique « Risque financier » du présent rapport de gestion et la note 4 des états financiers intermédiaires contiennent plus de renseignements au sujet des activités de titrisation de la Société, y compris les couvertures du risque de taux d'intérêt et du risque lié au réinvestissement connexes de la Société.

TABLEAU 16 : PRÊTS

(en M\$)	31 MARS 2017	31 DÉCEMBRE 2016
Prêts et créances	7 616,5 \$	7 644,5 \$
Moins : Provision collective	0,7	0,7
	7 615,8	7 643,8
Détenus à des fins de transaction	270,5	339,5
	7 886,3 \$	7 983,3 \$

PARTICIPATION DANS UNE SOCIÉTÉ AFFILIÉE

La participation dans une société affiliée correspond à la participation de 4 % de la Société dans Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »). La Société financière IGM et Lifeco sont toutes deux sous le contrôle de la Corporation Financière Power.

Le placement de la Société financière IGM dans Lifeco est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence, puisque

la Société exerce une influence notable. La quote-part du résultat de Lifeco revenant à la Société est constatée au poste Produits tirés des placements nets et autres produits dans le secteur à présenter Activités internes et autres. La variation de la valeur comptable pour le trimestre clos le 31 mars 2017, par rapport à 2016, est présentée dans le tableau 17.

TABEAU 17 : PARTICIPATION DANS UNE SOCIÉTÉ AFFILIÉE

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 MARS 2017	31 MARS 2016
Valeur comptable au début	888,9 \$	904,3 \$
Quote-part du bénéfice	28,0	27,8
Dividendes reçus	(14,6)	(13,7)
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) et autres ajustements	9,0	12,1
Valeur comptable à la fin	911,3 \$	930,5 \$
Juste valeur à la fin	1 464,3 \$	1 417,0 \$

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT CONSOLIDÉES

SITUATION DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisaient 1 202,9 M\$ au 31 mars 2017, comparativement à 611,0 M\$ au 31 décembre 2016. La trésorerie et les équivalents de trésorerie liés aux activités de dépôt de la Société totalisaient 2,3 M\$ au 31 mars 2017, comparativement à 2,7 M\$ au 31 décembre 2016, comme l'illustre le tableau 18.

Le fonds de roulement totalisait 1 021,8 M\$ au 31 mars 2017, comparativement à 557,8 M\$ au 31 décembre 2016 et à 841,8 M\$ au 31 mars 2016. Le fonds de roulement exclut les activités de dépôt de la Société.

Le fonds de roulement est utilisé aux fins suivantes :

- Le financement des activités continues, y compris le financement des commissions de vente.
- Le financement temporaire de prêts hypothécaires dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires.
- Le paiement d'intérêts et de dividendes relatif à la dette à long terme et aux actions privilégiées.
- Le maintien des liquidités requises pour les entités réglementées.
- Le versement de dividendes trimestriels sur ses actions ordinaires en circulation.
- Le financement du rachat d'actions ordinaires lié à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société.
- Le financement de l'acquisition de China AMC, sous réserve des conditions de clôture habituelles.

La Société financière IGM continue de générer des flux de trésorerie considérables dans le cadre de ses activités. Le bénéfice ajusté avant intérêts, impôt et amortissements (le « BAIIA ajusté ») a totalisé 324,6 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars de 2017, comparativement à 304,2 M\$ au premier

trimestre de 2016 et à 352,0 M\$ au quatrième trimestre de 2016. Le BAIIA ajusté pour chaque période considérée exclut l'incidence de l'amortissement des commissions de vente différées, qui ont totalisé 58,9 M\$ au premier trimestre de 2017, comparativement à 59,8 M\$ au premier trimestre de 2016 et à 58,4 M\$ au quatrième trimestre de 2016. En plus de constituer une importante mesure complémentaire de rendement, le BAIIA est une mesure utilisée couramment par les analystes de placements et les agences de notation pour évaluer les sociétés de gestion d'actifs.

Se reporter à la rubrique « Risque lié aux instruments financiers » du présent rapport de gestion pour de l'information relative à d'autres sources de liquidités et à l'exposition de la Société au risque de liquidité et de financement et à la façon dont elle gère ce risque.

FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau 19, intitulé « Flux de trésorerie », présente un sommaire des tableaux consolidés des flux de trésorerie qui font partie des états financiers intermédiaires pour le trimestre clos le 31 mars 2017. La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 591,9 M\$ au premier trimestre de 2017, comparativement à une diminution de 375,9 M\$ au premier trimestre de 2016.

Les activités d'exploitation, avant les commissions versées, ont généré 198,1 M\$ au cours du trimestre clos le 31 mars 2017, comparativement à 104,3 M\$ en 2016. Les commissions en trésorerie versées se sont chiffrées à 81,4 M\$ en 2017, comparativement à 73,8 M\$ en 2016. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, déduction faite des commissions versées, se sont établis à 116,7 M\$ en 2017, comparativement à 30,5 M\$ en 2016.

TABLEAU 18 : ACTIVITÉS DE DÉPÔT – SITUATION FINANCIÈRE

(en M\$)	31 MARS 2017	31 DÉC. 2016	31 MARS 2016
Actif			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,3 \$	2,7 \$	3,2 \$
Fonds de clients déposés	431,5	455,5	282,6
Débiteurs et autres montants à recevoir	1,6	0,5	0,4
Prêts	26,7	25,1	25,5
Total de l'actif	462,1 \$	483,8 \$	311,7 \$
Passif et capitaux propres			
Passif lié aux dépôts	451,3 \$	471,2 \$	300,9 \$
Autres passifs	0,5	2,6	0,5
Capitaux propres	10,3	10,0	10,3
Total du passif et des capitaux propres	462,1 \$	483,8 \$	311,7 \$

TABLEAU 19 : FLUX DE TRÉSORERIE

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	31 MARS 2017	31 MARS 2016	VARIATION (%)
Activités d'exploitation			
Avant paiement des commissions	198,1 \$	104,3 \$	89,9 %
Commissions payées	(81,4)	(73,8)	(10,3)
Déduction faite des commissions payées	116,7	30,5	n.s.
Activités de financement	391,1	(178,7)	n.s.
Activités d'investissement	84,1	(227,7)	n.s.
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	591,9	(375,9)	n.s.
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	611,0	983,0	(37,8)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	1 202,9 \$	607,1 \$	98,1 %

Les activités de financement au cours du trimestre clos le 31 mars 2017 par rapport à 2016 avaient trait à ce qui suit :

- Une diminution nette de 74,0 M\$ en 2017 relative aux obligations à l'égard d'entités de titrisation, comparativement à une augmentation nette de 65,2 M\$ en 2016.
- L'émission de débentures de 600,0 M\$ au premier trimestre de 2017.
- Aucune action ordinaire n'a été achetée en 2017 en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société financière IGM, comparativement à l'achat de 2 991 900 actions ordinaires au coût de 104,3 M\$ en 2016.
- Le versement de dividendes sur actions privilégiées perpétuelles totalisant 2,2 M\$ en 2017, soit le même montant qu'en 2016.
- Le versement de dividendes sur actions ordinaires réguliers totalisant 135,3 M\$ en 2017, comparativement à 137,8 M\$ en 2016.

Les activités d'investissement du trimestre clos le 31 mars 2017 par rapport à 2016 avaient principalement trait à ce qui suit :

- L'achat de titres totalisant 27,0 M\$ et le produit de 25,5 M\$ de la vente de titres en 2017, comparativement à 24,9 M\$ et à 10,8 M\$, respectivement, en 2016.
- Une diminution nette des prêts de 99,6 M\$ en 2017, comparativement à une augmentation nette de 183,5 M\$ en 2016, principalement liée aux prêts hypothécaires résidentiels se rapportant aux activités bancaires hypothécaires de la Société.
- La trésorerie nette affectée aux ajouts aux immobilisations incorporelles et aux acquisitions s'est établie à 7,9 M\$ en 2017, comparativement à 17,0 M\$ en 2016.

SOURCES DE FINANCEMENT

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à maximiser le rendement pour les actionnaires tout en faisant en sorte que la Société soit capitalisée de façon à respecter les

exigences réglementaires, à combler les besoins en fonds de roulement et à favoriser l'expansion des affaires. Les pratiques de la Société en matière de gestion du capital sont axées sur la préservation de la qualité de sa situation financière en maintenant des assises financières ainsi qu'un bilan solides. Le capital de la Société comprend la dette à long terme, les actions privilégiées perpétuelles et les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, lesquels totalisaient 6,7 G\$ au 31 mars 2017, comparativement à 6,1 G\$ au 31 décembre 2016. La Société évalue régulièrement ses pratiques en matière de gestion du capital en fonction des changements de la conjoncture économique.

Le capital de la Société est principalement utilisé dans le cadre de ses activités d'exploitation continues en vue de satisfaire aux besoins en fonds de roulement, pour les placements à long terme effectués par la Société, pour l'expansion des affaires ainsi que pour d'autres objectifs stratégiques. Les filiales assujetties aux exigences en matière de capital réglementaire comprennent les courtiers en valeurs mobilières, les courtiers de fonds communs de placement, les courtiers sur le marché non réglementé, les gestionnaires de portefeuille, les gestionnaires de fonds d'investissement et une société de fiducie. Ces filiales sont tenues de maintenir des niveaux de capital minimaux en fonction du fonds de roulement, des liquidités ou des capitaux propres. Les filiales de la Société se sont conformées à toutes les exigences en matière de capital réglementaire.

La dette à long terme en cours totale se chiffrait à 1 925,0 M\$ au 31 mars 2017, comparativement à 1 325,0 M\$ au 31 décembre 2016. La dette à long terme comprend des débentures qui sont des dettes de premier rang non garanties de la Société comportant des clauses restrictives standards, incluant des clauses de sûreté négatives, mais ne comportant aucune clause restrictive financière ou opérationnelle particulière.

Le 26 janvier 2017, la Société financière IGM a émis des débentures à 3,44 % sur dix ans d'un capital de 400 M\$ dont le prix a été établi pour fournir un rendement à l'échéance de

3,448 % et des débetures à 4,56 % sur 30 ans d'un capital de 200 M\$ dont le prix a été établi pour fournir un rendement à l'échéance de 4,560 %. Ce placement a été effectué dans le cadre d'un supplément au prospectus préalable de base simplifié de la Société financière IGM en date du 29 novembre 2016. La Société financière IGM se servira du produit net pour financer une partie importante des acquisitions annoncées d'une participation dans China AMC (se reporter à la note 7 des états financiers annuels) et pour d'autres besoins généraux de l'entreprise.

Les actions privilégiées perpétuelles, chiffrées à 150 M\$ au 31 mars 2017, demeurent inchangées par rapport au 31 décembre 2016.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2017, la Société n'a acheté aucune action ordinaire dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités (se reporter à la note 7 des états financiers intermédiaires). La Société a lancé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités le 20 mars 2017 visant l'achat d'un maximum de 5 % de ses actions ordinaires pour atténuer l'effet dilutif des options sur actions émises en vertu du régime d'options sur actions de la Société et à d'autres fins de gestion du capital. En 2017, les autres activités comprennent la déclaration de dividendes de 2,2 M\$ sur actions privilégiées perpétuelles, ou 0,36875 \$ par action, et de dividendes de 135,3 M\$ sur actions ordinaires, ou 0,5625 \$ par action. Les variations du capital-actions ordinaire sont reflétées dans les états consolidés des variations des capitaux propres.

Dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la Société a établi un régime d'achat automatique de titres pour ses actions ordinaires. Le régime d'achat automatique de titres fournit des instructions standards quant à la façon dont les actions ordinaires de la Société financière IGM doivent être rachetées dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités pendant certaines périodes d'interdiction d'opérations prédéterminées. Les rachats effectués en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société en tout autre moment que lors de ces périodes d'interdiction d'opérations prédéterminées seront réalisés au gré de la direction.

Au quatrième trimestre de 2016, la notation attribuée par Standard & Poor's (« S&P ») aux débetures non garanties de premier rang de la Société a été augmentée de « A » avec une perspective stable à « A+ ». À la suite de l'annonce de la Société relative à la conclusion d'une entente sur l'acquisition d'une participation de 10 % dans China AMC, S&P a modifié la perspective stable de la Société pour lui attribuer une perspective négative. La notation attribuée par Dominion Bond Rating Service (« DBRS ») aux débetures non garanties de premier rang de la Société est de « A (élevée) », avec une tendance stable.

Les notations de crédit sont destinées à fournir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité des titres d'une société sur le plan de la solvabilité et indiquent la probabilité que les

paiements requis seront faits ainsi que la capacité d'une société de remplir ses obligations conformément aux modalités de chaque obligation. Les descriptions des catégories de notations de chacune des agences de notation présentées ci-après proviennent des sites Web de chacune de ces agences.

Ces notations ne constituent pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de détenir les titres de la Société et ne tiennent pas compte de leur cours ni d'autres facteurs qui pourraient permettre d'établir si un titre donné convient à un investisseur en particulier. De plus, il se peut que les notations ne tiennent pas compte de l'incidence éventuelle de tous les risques sur la valeur des titres et du fait que les agences de notation peuvent réviser ces notations ou les retirer à quelque moment que ce soit.

La notation « A+ » attribuée aux débetures non garanties de premier rang de la Société financière IGM par S&P correspond à la cinquième notation la plus élevée sur les 22 notations utilisées pour les titres d'emprunt à long terme. Cette notation indique que, de l'avis de S&P, la Société a une bonne capacité de remplir ses engagements financiers relatifs aux obligations, mais que l'obligation est un peu plus vulnérable aux effets défavorables de l'évolution de la situation et de la conjoncture économique que les obligations mieux notées.

La notation « A (élevée) », qui a été attribuée aux débetures non garanties de premier rang de la Société financière IGM par DBRS, correspond à la cinquième notation la plus élevée sur les 26 notations utilisées pour les titres d'emprunt à long terme. Selon l'échelle de notation à long terme de DBRS, les titres d'emprunt qui obtiennent la notation « A (élevée) » sont de bonne qualité et la capacité de paiement des obligations financières est considérée comme solide. Bien qu'il s'agisse d'une bonne notation, les entreprises qui l'obtiennent pourraient être plus vulnérables à des événements futurs, mais les facteurs négatifs potentiellement déclencheurs sont considérés comme surmontables.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau 20 présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs financiers. Le tableau n'inclut pas la juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur si leur valeur comptable se rapproche raisonnablement de leur juste valeur. Ces éléments comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs et autres montants à recevoir, certains autres actifs financiers, les créditeurs et charges à payer et certains autres passifs financiers.

La juste valeur est déterminée selon les méthodes et les hypothèses suivantes :

- Les titres ainsi que les autres actifs et passifs financiers sont évalués selon les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles. En l'absence de tels cours, des techniques d'évaluation sont utilisées, lesquelles nécessitent la formulation

TABLEAU 20 : INSTRUMENTS FINANCIERS

(en M\$)	31 MARS 2017		31 DÉCEMBRE 2016	
	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur				
Titres				
– Disponibles à la vente	170,2 \$	170,2 \$	158,4 \$	158,4 \$
– Détenus à des fins de transaction	53,9	53,9	66,8	66,8
Prêts				
– Détenus à des fins de transaction	270,4	270,4	339,5	339,5
Instruments financiers dérivés	46,9	46,9	42,8	42,8
Actifs financiers comptabilisés au coût amorti				
Prêts				
– Prêts et créances	7 615,8	7 816,7	7 643,8	7 867,7
Passifs financiers comptabilisés à la juste valeur				
Instruments financiers dérivés	30,5	30,5	38,2	38,2
Autres passifs financiers	8,3	8,3	9,8	9,8
Passifs financiers comptabilisés au coût amorti				
Dépôts et certificats	451,3	452,4	471,2	472,2
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	7 650,5	7 790,5	7 721,0	7 873,1
Dettes à long terme	1 925,0	2 235,3	1 325,0	1 610,9

d'hypothèses relatives aux taux d'actualisation, au montant des flux de trésorerie futurs et au moment où ceux-ci seront réalisés. Dans la mesure du possible, des données du marché observables sont utilisées dans les techniques d'évaluation.

- Les prêts classés comme détenus à des fins de transaction sont évalués selon les taux d'intérêt du marché offerts pour des prêts comportant des échéances et des risques de crédit similaires.
- Les prêts classés dans les prêts et créances sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur les marchés.
- Les obligations à l'égard d'entités de titrisation sont évaluées par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur le marché pour les titres émis par les entités de titrisation dont les modalités et les caractéristiques sont semblables.
- Les dépôts et les certificats sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels en fonction des taux d'intérêt du

marché en vigueur pour les dépôts comportant des échéances et des risques similaires.

- La dette à long terme est évaluée selon les cours du marché pour chaque débenture disponible sur le marché.
- Les instruments financiers dérivés sont évalués selon les cours du marché, lorsque ceux-ci sont disponibles, selon les taux en vigueur sur le marché pour des instruments ayant des caractéristiques et des échéances similaires, ou suivant l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie.

Se reporter à la note 12 des états financiers intermédiaires, qui présente des renseignements supplémentaires à l'égard de la détermination de la juste valeur des instruments financiers.

Bien qu'il y ait eu des changements à la valeur comptable et à la juste valeur des instruments financiers, ces changements n'ont pas eu d'incidence significative sur la situation financière de la Société pour le trimestre clos le 31 mars 2017.

GESTION DES RISQUES

La Société est exposée à divers risques inhérents à la nature de ses activités. Son succès continu repose sur sa capacité à gérer ces risques. La Société met l'accent sur une solide culture de gestion des risques et la mise en œuvre d'une approche efficace en la matière. L'approche de gestion des risques repose sur la coordination des mesures de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise et de ses unités d'exploitation de même qu'elle vise à assurer la prise de risques prudents et mesurés afin de parvenir à un équilibre adéquat entre les risques et le rendement. La protection et l'amélioration de notre réputation sont fondamentales à notre programme de gestion des risques d'entreprise.

CADRE DE GESTION DES RISQUES

L'approche en matière de gestion des risques de la Société est assujettie au cadre de gestion des risques d'entreprise (« GRE »), qui comporte cinq principaux éléments : la gouvernance du risque, l'appétit pour le risque, les principes en matière de risque, un processus défini de gestion du risque et une culture de gestion du risque. Le cadre de GRE est élaboré conformément à la politique de GRE de la Société, laquelle est approuvée par le comité de gestion des risques.

GOVERNANCE DU RISQUE

La structure de gouvernance du risque de la Société privilégie le maintien d'un cadre cohérent et exhaustif dans l'ensemble de la Société et de ses filiales, lequel détermine les responsables de la gestion des risques dans chacune des unités d'exploitation et prévoit un suivi par un comité exécutif de gestion des risques relevant du comité de direction. Une surveillance supplémentaire est assurée par la Division de gestion des risques d'entreprise (« GRE »), les groupes de conformité au niveau de l'entreprise et de la distribution et le service d'audit interne de la Société.

Le conseil d'administration supervise la gestion des risques et s'acquitte de ce mandat principalement par l'intermédiaire des comités suivants :

- Le comité de direction est responsable d'assurer la surveillance de la gestion des risques d'entreprise : i) en s'assurant que les procédures appropriées ont été mises en place en vue de cibler et de gérer les risques et de définir la tolérance au risque; ii) en s'assurant que les politiques, procédures et contrôles appropriés sont mis en œuvre en vue de gérer les risques; iii) en examinant régulièrement le processus de gestion des risques pour vérifier s'il fonctionne efficacement.
- Le comité des stratégies de placement supervise la gestion des risques financiers auxquels est exposée la Société, soit le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité et de financement : i) en s'assurant que les procédures appropriées ont été mises en place en vue de cibler et de gérer les risques financiers conformément au niveau de tolérance; ii) en contrôlant la mise en œuvre et le maintien

des politiques, procédures et contrôles appropriés en vue de gérer les risques financiers; iii) en examinant régulièrement le processus de gestion des risques financiers pour s'assurer qu'il fonctionne efficacement.

- Le comité d'audit assume des responsabilités particulières de surveillance des risques ayant trait aux informations financières à fournir, aux contrôles internes et à l'environnement de contrôle, ainsi qu'aux activités de conformité de la Société.
- Les comités qui suivent ont des responsabilités particulières liées à la surveillance des risques : i) le comité de rémunération, qui supervise les politiques et les pratiques de rémunération; ii) le comité de gouvernance et des candidatures, qui supervise les pratiques liées à la gouvernance d'entreprise; iii) le comité des entités reliées et de révision, qui supervise les conflits d'intérêts ainsi que l'administration du code de conduite professionnelle et de déontologie à l'attention des administrateurs, des dirigeants et des employés (code de conduite).

La surveillance de la direction en ce qui a trait à la gestion des risques revient au comité exécutif de gestion des risques, qui est constitué du président et chef de la direction, du chef des services financiers ainsi que du chef du contentieux et du chef de la conformité. Le comité est responsable de s'assurer que la direction surveille le processus de gestion des risques de la Société : i) en élaborant le cadre et les politiques de risque et en en assurant le maintien; ii) en définissant l'appétit pour le risque de la Société; iii) en s'assurant que le profil de risque de la Société et ses processus d'évaluation sont conformes à la stratégie et à l'appétit pour le risque de la Société; iv) en montrant l'exemple et en promouvant une culture solide de gestion des risques.

Les chefs de la direction des sociétés en exploitation ont la responsabilité globale de la surveillance de la gestion des risques dans leurs sociétés respectives.

La Société a réparti la responsabilité de la gestion des risques en se servant du modèle comportant trois lignes de défense, en vertu duquel la première ligne de défense représente les unités d'exploitation qui assument la principale responsabilité de la gestion des risques, appuyée par les fonctions de gestion des risques de la deuxième ligne et une fonction d'audit de la troisième ligne en charge de la vérification et de la validation de la conception et de l'efficacité du cadre de GRE.

Première ligne de défense

La responsabilité de la gestion constante des risques revient principalement aux dirigeants des diverses unités d'exploitation et fonctions de soutien en ce qui a trait à leurs activités respectives. Les responsabilités des dirigeants d'unités d'exploitation et de fonctions de soutien comprennent notamment ce qui suit : i) établir et assurer le respect des procédures de détection, d'évaluation, de consignation et de communication ascendante des risques; ii) mettre en œuvre des activités de contrôle visant à atténuer les risques; iii) cibler les occasions de réduire ou de

transférer les risques; iv) harmoniser les stratégies d'exploitation et d'affaires avec la culture de risque et l'appétit pour le risque de l'entreprise, tels qu'ils ont été établis par le comité de gestion des risques.

Deuxième ligne de défense

La Division de gestion des risques d'entreprise (« GRE ») assure la surveillance et l'analyse du niveau de risque défini en fonction de l'appétit pour le risque visant toutes les activités de la Société, de même que la présentation de l'information à cet égard au comité de gestion des risques. Elle est également responsable de ce qui suit : i) élaborer et maintenir le programme et le cadre de gestion des risques d'entreprise; ii) gérer le processus de gestion des risques d'entreprise; iii) fournir des lignes directrices et de la formation aux dirigeants des unités d'exploitation et fonctions de soutien.

La Société compte un certain nombre de comités constitués de dirigeants chevronnés qui assurent la surveillance de risques d'entreprise précis, notamment le comité de gestion des risques financiers et le comité de surveillance des risques liés aux services d'information. Ces comités procèdent à un examen critique des évaluations des risques, des pratiques de gestion des risques et des plans d'intervention face aux risques élaborés par les unités d'exploitation et les fonctions de soutien.

Les groupes de conformité des ventes et de l'entreprise de la Société assument d'autres responsabilités de surveillance; ils sont notamment chargés d'assurer la conformité aux politiques, aux lois et aux règlements.

Troisième ligne de défense

Le service d'audit interne constitue la troisième ligne de défense et fournit l'assurance indépendante à la haute direction et au conseil d'administration que les politiques, les processus et les pratiques de gestion des risques sont efficaces.

APPÉTIT POUR LE RISQUE ET PRINCIPES EN MATIÈRE DE RISQUE

Le comité de gestion des risques détermine l'appétit de la Société pour divers types de risque au moyen du cadre de gestion lié à l'appétit pour le risque. Conformément à ce cadre, un des quatre niveaux d'appétit pour le risque est attribué à chaque type de risque et activité de la Société. Ces niveaux d'appétit pour le risque varient entre un niveau où la Société a un appétit nul pour le risque et cherche à réduire au minimum toute perte, et un niveau où elle accepte volontiers d'être exposée, mais s'assure néanmoins que les risques sont bien compris et gérés. Ces niveaux d'appétit guident nos unités d'exploitation à mesure qu'elles entreprennent des activités et leur fournissent de l'information à l'égard de l'établissement de politiques, de limites, de contrôles et d'activités de transferts des risques.

Un énoncé relatif à l'appétit pour le risque et des principes en matière de risque fournissent des indications supplémentaires

aux dirigeants et aux employés lorsqu'ils entreprennent des activités de gestion des risques. L'énoncé relatif à l'appétit pour le risque a d'abord pour objet de protéger la réputation et la marque de la Société, d'assurer une souplesse financière et de mettre l'accent sur l'atténuation du risque opérationnel.

PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES

Le processus de gestion des risques de la Société est conçu pour favoriser :

- une évaluation continue des risques et de la tolérance à ceux-ci dans un contexte opérationnel en évolution;
- une détection et une compréhension adéquates des risques existants et émergents ainsi que des mesures d'intervention face aux risques;
- une surveillance et une communication ascendante des risques en temps opportun en fonction des changements dans les circonstances.

Les risques importants pouvant avoir une incidence défavorable sur la capacité de la Société d'atteindre ses objectifs stratégiques et commerciaux sont mis en évidence au moyen du processus de gestion continue des risques de la Société.

Nous avons recours à une méthodologie identique dans l'ensemble de nos organisations et de nos unités d'exploitation pour détecter et évaluer les risques. Les risques sont évalués par une évaluation de la probabilité qu'ils surviennent et de l'incidence que cela aurait, compte tenu des contrôles et des activités de transfert des risques. Les résultats de ces évaluations sont ensuite comparés à notre appétit pour le risque et à notre tolérance au risque, et des mesures peuvent être mises en œuvre afin d'ajuster le profil de risque.

Les évaluations des risques sont supervisées et révisées sur une base continue par les unités d'exploitation et par des organes de surveillance, comme la Division de GRE, qui maintient et coordonne la communication et la consultation afin de favoriser une gestion et une communication ascendante efficaces des risques. La Division de GRE présente sur une base régulière des rapports sur les résultats des évaluations des risques ainsi que sur le processus d'évaluation au comité de gestion des risques et au comité de direction du conseil d'administration.

CULTURE DE GESTION DES RISQUES

La gestion des risques est la responsabilité de chacun au sein de la Société. La Division de GRE organise des ateliers pour toutes les unités d'exploitation afin de favoriser la sensibilisation à notre cadre de gestion des risques, et d'encourager son intégration dans nos activités.

Nous avons mis en œuvre un processus de planification des affaires qui vient renforcer notre culture de gestion des risques. Nos programmes de rémunération sont généralement fondés sur des objectifs, et ils n'encouragent ni ne récompensent la prise

de risque excessive ou inappropriée, étant souvent axés plus particulièrement sur les objectifs de gestion des risques.

Notre programme de gestion des risques met l'accent sur l'intégrité, les pratiques éthiques, la gestion responsable et la prise de risques mesurés dans une perspective à long terme. Notre code de conduite tient compte de nos normes d'intégrité et de déontologie et s'applique aux administrateurs, aux dirigeants et aux employés.

PRINCIPAUX RISQUES DE L'ENTREPRISE

La Société identifie les risques auxquels ses secteurs opérationnels et ses activités pourraient être exposés en tenant compte de facteurs internes et externes à l'organisation. Ces risques peuvent être répartis en six catégories.

1) RISQUE FINANCIER

RISQUE DE LIQUIDITÉ ET DE FINANCEMENT

Le risque de liquidité et de financement correspond au risque que la Société soit incapable de générer ou d'obtenir suffisamment de trésorerie en temps opportun et de façon rentable pour respecter ses obligations contractuelles ou prévues lorsque celles-ci viennent à échéance.

Les pratiques de gestion des liquidités de la Société comprennent :

- la gestion des actifs liquides et des marges de crédit de sorte qu'ils satisferont les besoins de liquidités à court terme;
- le maintien de contrôles efficaces à l'égard des processus de gestion des liquidités;
- la présentation de prévisions à l'égard des liquidités et l'exécution de simulations de crise, sur une base régulière;
- l'évaluation sur une base régulière de la conjoncture des marchés financiers et de la capacité de la Société à obtenir du financement provenant des banques et des marchés financiers;
- la diversification et l'augmentation des sources de financement de prêts hypothécaires à long terme;
- la supervision de la gestion des liquidités par le comité de gestion des risques financiers, un comité composé de dirigeants dans le secteur de la finance, et par le comité des stratégies de placement du conseil d'administration.

Le financement des commissions versées à la vente de fonds communs de placement constitue une exigence clé en matière de financement pour la Société. Les commissions versées à la vente de fonds communs de placement continuent d'être financées au moyen des flux de trésorerie d'exploitation.

La Société conserve également des liquidités suffisantes pour financer et détenir temporairement des prêts hypothécaires en attendant la vente ou la titrisation auprès de sources de financement à long terme. Par l'intermédiaire de ses activités bancaires hypothécaires, elle vend les prêts hypothécaires résidentiels à des tiers, notamment à certains fonds communs

de placement, à des investisseurs institutionnels grâce à des placements privés, à des fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes et au moyen de l'émission et de la vente de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH »), y compris les ventes à la Fiducie du Canada pour l'habitation conformément au Programme OHC. La Société maintient un niveau de transactions engagé auprès de certaines fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes. La capacité de réaliser des ventes conformément au Programme OHC repose sur la participation aux nouvelles émissions d'OHC et le réinvestissement du principal remboursé déposé dans les comptes de réinvestissement du principal. La capacité continue de la Société à financer les prêts hypothécaires résidentiels au moyen de fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes et de TH LNH dépend des conditions sur les marchés de titrisation et de la réglementation gouvernementale, lesquelles sont susceptibles de changer. Les règles régissant les TH LNH et le Programme OHC exigent que les prêts titrisés soient assurés par un assureur approuvé par la SCHL. La disponibilité de l'assurance sur les prêts hypothécaires dépend de la conjoncture et est sujette à changement.

Dans le contexte de la gestion courante des liquidités au cours de 2017 et de 2016, la Société a :

- continué d'élargir ses canaux de financement grâce à l'émission de titres TH LNH à de multiples acheteurs;
- continué d'évaluer des sources de financement additionnelles pour ses activités bancaires hypothécaires;
- déposé un prospectus préalable de base simplifié afin de donner à la Société la flexibilité nécessaire pour accéder aux marchés des titres d'emprunt et de participation;
- augmenté de 300 M\$ les marges de crédit engagées de la Société au cours du quatrième trimestre de 2016;
- émis, en janvier 2017, des débentures à 3,44 % sur dix ans d'un capital de 400 M\$ et des débentures à 4,56 % sur 30 ans d'un capital de 200 M\$. La Société financière IGM se servira du produit net pour financer une partie importante de l'acquisition précédemment annoncée d'une participation de 13,9 % dans China AMC et pour d'autres besoins généraux de l'entreprise.

Les obligations contractuelles de la Société sont présentées au tableau 21.

En plus du solde actuel de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, la Société financière IGM peut accéder à des liquidités au moyen de ses marges de crédit. Les marges de crédit de la Société auprès de diverses banques à charte canadiennes de l'annexe I se chiffraient à 825 M\$ au 31 mars 2017, soit le même montant qu'au 31 décembre 2016. Les marges de crédit au 31 mars 2017 étaient constituées de marges de crédit engagées totalisant 650 M\$ (31 décembre 2016 – 650 M\$) et de marges de crédit non engagées totalisant 175 M\$ (31 décembre 2016 –

TABLEAU 21 : OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

AU 31 MARS 2017 (en M\$)	À VUE	MOINS DE UN AN	ENTRE 1 AN ET 5 ANS	APRÈS 5 ANS	TOTAL
Instruments financiers dérivés	– \$	11,7 \$	18,4 \$	0,4 \$	30,5 \$
Dépôts et certificats	432,8	8,1	8,2	2,2	451,3
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	–	1 270,3	6 363,2	17,0	7 650,5
Dette à long terme	–	150,0	375,0	1 400,0	1 925,0
Contrats de location simple ¹	–	29,2	80,0	38,7	147,9
Capitalisation des régimes de retraite ²	–	34,4	–	–	34,4
Total des obligations contractuelles	432,8 \$	1 503,7 \$	6 844,8 \$	1 458,3 \$	10 239,6 \$

1. Comprend les paiements minimaux futurs au titre des contrats de location liés aux locaux pour bureaux et au matériel utilisés dans le cours normal des activités. Les paiements au titre des contrats de location sont imputés au bénéfice sur la période d'utilisation.

2. La prochaine évaluation actuarielle requise sera effectuée à la date d'évaluation du 31 décembre 2016. Les obligations liées à la capitalisation des régimes de retraite au-delà de 2017 pourraient connaître d'importantes variations et dépendront des évaluations actuarielles futures. Les décisions relatives aux cotisations aux régimes de retraite sont susceptibles de changer, puisque celles-ci sont touchées par plusieurs éléments, notamment le rendement du marché, les exigences réglementaires, les variations des hypothèses et la capacité de la direction à modifier la politique de capitalisation.

175 M\$). La Société a déjà accédé à ses marges de crédit non engagées par le passé. Cependant, toute avance bancaire sur les marges de crédit non engagées sera consentie à la discrétion exclusive de la banque. Au 31 mars 2017 et au 31 décembre 2016, la Société n'avait prélevé aucun montant sur ses marges de crédit engagées ni sur ses marges de crédit non engagées.

L'évaluation actuarielle à des fins de capitalisation relative au régime de retraite à prestations définies enregistré de la Société, effectuée en fonction de la date d'évaluation du 31 décembre 2013, a été produite en mai 2014. Selon l'évaluation actuarielle, le régime de retraite enregistré avait un déficit de solvabilité de 23,4 M\$, comparativement à 106,3 M\$ dans la précédente évaluation actuarielle effectuée à la date d'évaluation du 31 décembre 2012. La réduction du déficit de solvabilité résulte principalement de la hausse des taux d'intérêt et du rendement du marché de l'actif du régime, et le déficit doit être remboursé sur cinq ans. La Société a versé des cotisations de 3,1 M\$ en 2017 (2016 – 3,2 M\$). La Société prévoit verser des cotisations d'environ 37,5 M\$ en 2017. Les décisions relatives aux cotisations aux régimes de retraite sont susceptibles de changer, puisque celles-ci sont touchées par plusieurs éléments, notamment le rendement du marché, les exigences réglementaires, les variations des hypothèses et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation. Une évaluation actuarielle aux fins du financement est en cours en fonction de la date d'évaluation du 31 décembre 2016; l'issue de cette évaluation pourrait avoir une incidence sur le total des cotisations requises en 2017.

La direction est d'avis que les flux de trésorerie liés aux opérations, les soldes de trésorerie disponibles et les autres sources de financement décrites plus haut sont suffisants pour répondre aux besoins de liquidités de la Société. La Société dispose toujours de la capacité de répondre à ses besoins en flux de trésorerie d'exploitation, de remplir ses obligations

contractuelles et de verser ses dividendes déclarés. La pratique actuelle de la Société consiste à déclarer et à payer les dividendes aux actionnaires ordinaires sur une base trimestrielle au gré du conseil d'administration. La déclaration de dividendes par le conseil d'administration dépend d'un éventail de facteurs, notamment les résultats, qui subissent l'incidence importante qu'a le rendement des marchés des titres d'emprunt et des actions sur les produits tirés des honoraires et les commissions de la Société ainsi que sur certaines autres charges. La situation en matière de liquidités de la Société et la façon dont elle gère le risque de liquidité et de financement n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2016.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit se rapporte à l'éventualité d'une perte financière si, dans le cadre d'une transaction, l'une des contreparties de la Société ne respecte pas ses engagements.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les titres détenus, les portefeuilles de prêts hypothécaires et les dérivés de la Société sont assujettis au risque de crédit. La Société examine ses pratiques en matière de gestion du risque de crédit de façon continue pour en évaluer l'efficacité.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au 31 mars 2017, la trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisant 1 202,9 M\$ (31 décembre 2016 – 611,0 M\$) étaient composés de soldes de trésorerie de 66,0 M\$ (31 décembre 2016 – 84,5 M\$) déposés auprès de banques à charte canadiennes et d'équivalents de trésorerie de 1 136,9 M\$ (31 décembre 2016 – 526,5 M\$). Les équivalents de trésorerie sont constitués de bons du Trésor du gouvernement du Canada totalisant 127,9 M\$ (31 décembre 2016 – 44,1 M\$), de bons du Trésor et de billets du gouvernement provincial de 528,2 M\$

(31 décembre 2016 – 197,1 M\$), d'acceptations bancaires et d'autres billets à court terme émis par des banques à charte canadiennes de 447,8 M\$ (31 décembre 2016 – 246,8 M\$), ainsi que de papier commercial de société à notation élevée de 33,0 M\$ (31 décembre 2016 – 38,5 M\$).

La Société gère le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie en respectant sa politique de placement, laquelle décrit les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit. La Société évalue régulièrement la notation de crédit de ses contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

L'exposition de la Société au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux titres à revenu fixe ainsi que sa gestion de ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2016.

Portefeuilles de prêts hypothécaires

Au 31 mars 2017, les prêts hypothécaires résidentiels s'élevant à 7,9 G\$ (31 décembre 2016 – 8,0 G\$), comptabilisés dans le bilan de la Société, comprenaient des prêts d'un montant de 7,6 G\$ (31 décembre 2016 – 7,6 G\$) vendus dans le cadre de programmes de titrisation, des prêts d'un montant de 270,5 M\$ (31 décembre 2016 – 339,5 M\$) détenus temporairement en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés et des prêts d'un montant de 30,5 M\$ (31 décembre 2016 – 29,2 M\$) liés aux activités d'intermédiaire de la Société.

La Société gère le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires résidentiels au moyen des éléments suivants :

- le respect de sa politique de prêt et de ses normes de souscription;
- le recours à ses capacités de gestion des prêts;
- l'utilisation d'une assurance en cas de défaut sur les prêts hypothécaires contractée par le client et d'une assurance en cas de défaut sur le portefeuille de prêts hypothécaires détenue par la Société;
- sa pratique de monter ses prêts hypothécaires uniquement au moyen de son propre réseau de spécialistes en planification hypothécaire et de conseillers du Groupe Investors, dans le cadre du plan financier exhaustif d'un client.

Dans certains cas, le risque de crédit est également limité par les modalités et la nature des transactions de titrisation, comme il est décrit ci-dessous :

- Conformément aux règles régissant les TH LNH, lesquels totalisent 4,9 G\$ (31 décembre 2016 – 4,9 G\$), la Société a l'obligation d'effectuer promptement un paiement de principal et de coupons, que les montants aient été reçus ou non de l'emprunteur hypothécaire. Toutefois, les règles régissant les

TH LNH exigent que la totalité des prêts soient assurés par un assureur approuvé.

- Le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires titrisés à la suite du transfert aux fiducies de titrisation commanditées par des banques, prêts qui totalisent 2,7 G\$ (31 décembre 2016 – 2,7 G\$) se limite à des montants détenus dans les comptes de réserve en trésorerie et aux produits d'intérêts nets futurs, dont la juste valeur s'élevait à 56,3 M\$ (31 décembre 2016 – 54,7 M\$) et à 46,6 M\$ (31 décembre 2016 – 45,0 M\$), respectivement, au 31 mars 2017. Les comptes de réserve en trésorerie sont reflétés dans le bilan, tandis que les droits aux produits d'intérêts nets futurs ne sont pas reflétés dans le bilan; ils seront constatés sur la durée de vie des prêts hypothécaires. Ce risque est aussi atténué au moyen d'une assurance, car 26,5 % des prêts hypothécaires détenus dans des fiducies de PCAA étaient assurés au 31 mars 2017 (31 décembre 2016 – 29,1 %).

Au 31 mars 2017, une proportion de 72,7 % (31 décembre 2016 – 73,9 %) des prêts hypothécaires résidentiels comptabilisés dans le bilan étaient assurés. Au 31 mars 2017, les prêts hypothécaires douteux liés à ces portefeuilles se chiffraient à 3,4 M\$, comparativement à 2,6 M\$ au 31 décembre 2016. Les prêts hypothécaires non assurés et non productifs de plus de 90 jours de ces portefeuilles s'établissaient à 1,0 M\$ au 31 mars 2017, comparativement à 0,9 M\$ au 31 décembre 2016.

La Société conserve aussi certains éléments du risque de crédit associé aux prêts hypothécaires vendus au Fonds hypothécaire et de revenu à court terme Investors et au Fonds d'obligations de sociétés canadiennes Investors dans le cadre d'une entente visant le rachat de prêts hypothécaires dans certaines circonstances favorables aux fonds. Ces prêts ne sont pas comptabilisés dans le bilan de la Société, puisque la Société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété relativement à ces prêts.

La Société évalue régulièrement la qualité du crédit des prêts hypothécaires et la suffisance de la provision collective pour pertes sur créances.

La provision collective pour pertes sur créances de la Société se chiffrait à 0,7 M\$ au 31 mars 2017, soit un montant inchangé par rapport au 31 décembre 2016, et la direction considère qu'elle est adéquate pour absorber toutes les pertes sur créances liées aux portefeuilles de prêts hypothécaires, compte tenu des considérations suivantes : i) l'historique du rendement du crédit et les tendances récentes; ii) les paramètres de crédit actuels du portefeuille et les autres caractéristiques pertinentes; iii) la simulation régulière de crise à l'égard des pertes découlant de conditions défavorables sur les marchés immobiliers.

L'exposition de la Société au risque de crédit lié aux portefeuilles de prêts hypothécaires ainsi que sa gestion de ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2016.

Instruments dérivés

La Société est exposée au risque de crédit par le biais des contrats d'instruments dérivés qu'elle utilise pour couvrir le risque de taux d'intérêt, faciliter les transactions de titrisation, couvrir le risque de marché relatif à certains accords de rémunération fondée sur des actions et couvrir le risque de change relatif aux paiements exigibles à la clôture de la transaction avec China AMC. Ces dérivés sont présentés de façon plus détaillée à la rubrique « Risque de marché » du présent rapport de gestion.

Dans la mesure où la juste valeur des dérivés est en position de profit, la Société est exposée au risque de crédit, c'est-à-dire au risque que ses contreparties manquent à leurs obligations aux termes de ces accords.

Les activités liées aux dérivés de la Société sont gérées conformément à sa politique de placement, laquelle comprend des limites imposées aux contreparties et d'autres paramètres visant à gérer le risque de contrepartie. Le total de l'exposition au risque de crédit lié aux instruments dérivés qui sont en position de profit, chiffré à 45,9 M\$ (31 décembre 2016 – 41,4 M\$), ne tient pas compte des conventions de compensation ni des accords de garantie. L'exposition au risque de crédit, compte tenu des ententes de compensation et des arrangements de garantie y compris les droits aux produits d'intérêts nets futurs, était de 1,9 M\$ au 31 mars 2017 (31 décembre 2016 – 3,0 M\$). Toutes les contreparties des contrats sont des banques à charte canadiennes de l'annexe I et, par conséquent, la direction estime que le risque de crédit global lié aux instruments dérivés de la Société n'était pas important au 31 mars 2017. La gestion du risque de crédit lié aux instruments dérivés n'a pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2016.

Se référer aux notes 2, 6 et 21 des états financiers annuels pour plus de renseignements quant aux activités de titrisation et à l'utilisation des contrats d'instruments dérivés par la Société.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché se rapporte à l'éventualité d'une perte pour la Société découlant de la variation de la valeur de ses instruments financiers en raison de la fluctuation des taux de change, des taux d'intérêt ou des cours boursiers.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt sur son portefeuille de prêts hypothécaires et sur certains des instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires.

La Société gère le risque de taux d'intérêt lié à ses activités bancaires hypothécaires en concluant des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I comme suit :

- Dans le cadre de ses opérations de titrisation en vertu du Programme OHC, la Société a, dans certains cas, financé des

prêts hypothécaires à taux variable au moyen d'Obligations hypothécaires du Canada à taux fixe. Comme il a déjà été mentionné, dans le cadre du Programme OHC, la Société est partie à un swap conformément auquel elle a droit de recevoir des rendements tirés du réinvestissement du principal des prêts hypothécaires et doit payer les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada. Au 31 mars 2017, ce swap avait une juste valeur négative de 22,4 M\$ (31 décembre 2016 – juste valeur négative de 23,1 M\$) et une valeur notionnelle en cours de 1,1 G\$ (31 décembre 2016 – 1,0 G\$). La Société conclut des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I afin de couvrir le risque que les taux d'intérêt perçus sur les prêts hypothécaires à taux variable et les rendements résultant du réinvestissement diminuent. Au 31 mars 2017, la juste valeur de ces swaps totalisait 28,3 M\$ (31 décembre 2016 – 30,0 M\$) sur un montant notionnel en cours de 2,2 G\$ (31 décembre 2016 – 2,1 G\$). Au 31 mars 2017, la juste valeur nette de 5,9 M\$ (31 décembre 2016 – 6,9 M\$) de ces swaps est comptabilisée dans le bilan et leur valeur notionnelle en cours s'élève à 3,3 G\$ (31 décembre 2016 – 3,1 G\$).

- La Société est exposée à l'incidence que pourraient avoir les variations des taux d'intérêt sur la valeur des prêts hypothécaires à l'égard desquels elle s'est engagée, ou qu'elle détient temporairement en attendant la vente ou la titrisation auprès de sources de financement à long terme. La Société conclut des swaps de taux d'intérêt dans le but de couvrir le risque de taux d'intérêt lié aux coûts de financement pour les prêts hypothécaires qu'elle détient en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés. La juste valeur de ces swaps était de néant (31 décembre 2016 – 0,4 M\$) sur un montant notionnel en cours de 67,0 M\$ au 31 mars 2017 (31 décembre 2016 – 123,0 M\$).

Au 31 mars 2017, l'incidence d'une augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt sur le bénéfice net annuel aurait été une diminution d'approximativement 0,4 M\$ (31 décembre 2016 – une augmentation de 0,2 M\$). L'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt et la façon dont elle gère ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2016.

Risque actions

La Société est exposée au risque actions sur ses titres de capitaux propres classés comme disponibles à la vente ou à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur des titres de capitaux propres s'élevait à 224,1 M\$ au 31 mars 2017 (31 décembre 2016 – 225,2 M\$), comme l'illustre le tableau 15.

La Société parraine un certain nombre d'ententes de rémunération différée pour les employés dans le cadre desquelles les paiements aux participants sont différés et liés au rendement des actions ordinaires de la Société financière IGM Inc. Afin de couvrir son exposition à ce risque, la Société a recours à des contrats à terme de gré à gré et à des swaps de rendement total.

Risque de change

La Société est exposée au risque de change en raison de son investissement dans Personal Capital et China AMC. La Société a couvert son exposition aux paiements finaux exigibles à la clôture de la transaction avec China AMC au moyen de contrats de change à terme.

RISQUES LIÉS À L'ACTIF GÉRÉ

Le total de l'actif géré de la Société financière IGM s'établissait à 147,1 G\$ au 31 mars 2017, comparativement à 142,3 G\$ au 31 décembre 2016.

Les principales sources de produits de la Société sont les honoraires de gestion, les honoraires d'administration et les autres honoraires qui sont appliqués sous forme de pourcentage annuel du niveau de l'actif géré. Par conséquent, les produits et le bénéfice de la Société sont indirectement exposés à un certain nombre de risques financiers qui influent sur la valeur de l'actif géré de façon continue. Les risques de marché, comme des fluctuations des cours boursiers, des taux d'intérêt et des taux de change, ainsi que le risque de crédit sur les titres d'emprunt, les prêts et les expositions au crédit provenant d'autres contreparties au sein des portefeuilles des clients figurent parmi ces risques.

Une conjoncture évolutive peut aussi donner lieu à une variation de la composition de l'actif géré de la Société entre des instruments de capitaux propres et des instruments à revenu fixe, ce qui pourrait se traduire par une baisse des produits selon les taux des honoraires de gestion relatifs aux différentes catégories d'actifs et aux divers mandats.

L'exposition de la Société à la valeur de l'actif géré concorde avec l'expérience de ses clients. L'actif géré est largement diversifié par catégorie d'actifs, par région, par secteur, par équipe de placement et par style. La Société examine régulièrement la

sensibilité de son actif géré, de ses produits, de son bénéfice et de ses flux de trésorerie aux fluctuations des marchés des capitaux. À long terme, la Société estime que l'exposition aux rendements de placements des portefeuilles de ses clients sera avantageuse pour les résultats de la Société et correspond aux attentes des parties prenantes. Par ailleurs, habituellement, la Société n'entreprend pas d'activités entraînant un transfert de risques, comme la couverture ayant trait à ces expositions.

2) RISQUE OPÉRATIONNEL

Les risques opérationnels liés au personnel et aux processus sont atténués au moyen de contrôles des politiques et des processus, tandis que la surveillance des risques et l'évaluation continue de l'efficacité des contrôles relèvent des services de conformité, de la Division de GRE et du service d'audit interne de la Société.

La Société dispose d'un processus d'examen de l'assurance dans le cadre duquel elle évalue la nature et l'étendue d'une couverture d'assurance appropriée afin de fournir une protection adéquate contre les pertes imprévues ainsi que lorsque la loi, les organismes de réglementation ou des ententes contractuelles l'exigent.

RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel correspond au risque de subir une perte en raison de défaillances ou d'insuffisances des processus internes ou des systèmes, d'erreurs commises par des personnes ou d'événements externes, mais il exclut le risque d'entreprise.

Le risque opérationnel a une incidence sur l'ensemble des activités, y compris sur les processus mis en place afin de gérer les autres risques et, par conséquent, il peut être difficile de mesurer ce risque étant donné qu'il constitue un élément d'autres risques de la Société et qu'il n'est pas toujours possible de l'isoler. Notre Société est exposée à un large éventail de

TABLEAU 22 : ACTIF GÉRÉ DE LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM –
COMPOSITION EN FONCTION DE L'ACTIF ET EN FONCTION DE LA DEVISE

AU 31 MARS 2017	FONDS D'INVESTISSEMENT	TOTAL
Trésorerie	0,9 %	1,3 %
Titres à revenu fixe et prêts hypothécaires à court terme	6,9	6,9
Autres titres à revenu fixe	22,6	22,5
Actions canadiennes	30,0	29,8
Actions étrangères	36,3	36,3
Biens immeubles	3,3	3,2
	100,0 %	100,0 %
Dollars canadiens	62,3 %	62,3 %
Dollars américains	25,1	24,9
Autres	12,6	12,8
	100,0 %	100,0 %

risques opérationnels, incluant des défaillances de la sécurité et des systèmes informatiques, des erreurs relatives au traitement des transactions ainsi qu'aux modèles financiers et aux évaluations financières, des fraudes et des détournements d'actifs et une application inadéquate des processus de contrôle interne. Ces risques peuvent entraîner des pertes financières importantes, des dommages à la réputation et des mesures réglementaires.

Le cadre de gestion des risques de la Société met l'accent sur la gestion et le contrôle interne du risque opérationnel, et l'appétit pour le risque de la Société est très limité dans ce secteur.

Les dirigeants des unités d'exploitation sont responsables de la gestion au quotidien des risques opérationnels de leurs unités respectives, et des programmes, des politiques, des formations et des processus de gouvernance spécifiques ont été conçus afin de soutenir la gestion du risque opérationnel.

La Société s'est dotée d'un programme de gestion de la continuité des activités afin de soutenir l'autonomie, la gestion et la reprise des activités et des processus critiques en cas d'interruption des activités.

CYBER-RISQUE ET RISQUE LIÉ AUX TECHNOLOGIES

Le cyber-risque et le risque lié aux technologies liés aux systèmes sont gérés au moyen de contrôles à l'égard du développement des technologies et de la gestion du changement. La sécurité de l'information constitue un risque important pour les activités de la Société comme pour l'ensemble de notre secteur. La Société a recours à des systèmes et des technologies afin de soutenir ses activités et d'améliorer l'expérience des clients et des conseillers financiers. Nous sommes par conséquent exposés à des risques liés aux technologies et à la cybersécurité, comme des atteintes à la protection des données, le vol d'identité et le piratage, y compris le risque d'être confrontés à un refus de service ou à des attaques provenant de logiciels malveillants. De telles attaques pourraient compromettre les renseignements confidentiels de la Société ainsi que ceux de clients ou d'autres parties prenantes, et pourraient également entraîner des conséquences défavorables, y compris une perte de produits, des litiges, un contrôle réglementaire accru ou des dommages à la réputation. Afin de résister à ces menaces, la Société a mis en œuvre des programmes de cybersécurité à l'échelle de l'entreprise, a comparé ses propres mesures aux normes d'excellence du secteur, a établi des méthodes d'évaluation fiables des menaces et des faiblesses et s'est dotée des moyens d'intervention appropriés.

RISQUE LIÉ AUX MODÈLES

La Société utilise une variété de modèles pour l'aider dans l'évaluation des instruments financiers, les tests opérationnels, la gestion des flux de trésorerie, la gestion du capital et l'évaluation d'acquisitions éventuelles. Ces modèles comportent des hypothèses internes et des données sur le marché observables et intègrent les prix disponibles sur le marché. Des contrôles

efficaces sont en place à l'égard du développement, de la mise en œuvre et de l'application de ces modèles. Cependant, la modification des hypothèses internes ou d'autres facteurs ayant une incidence sur les modèles pourraient influencer de façon défavorable sur la situation financière consolidée de la Société.

ENVIRONNEMENT JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

Le risque lié à l'environnement juridique et réglementaire survient lorsque les lois, les ententes contractuelles et les exigences réglementaires ne sont pas respectées, ce qui concerne la conformité en matière de distribution et de gestion de placements, la comptabilité et les contrôles internes, ainsi que la présentation de l'information et les communications.

La Société financière IGM est assujettie à des exigences réglementaires, fiscales et juridiques complexes et changeantes, y compris les exigences des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux du Canada qui régissent la Société et ses activités. La Société et ses filiales sont également assujetties aux exigences des organismes d'autoréglementation auxquels elles appartiennent. Ces autorités et d'autres organismes de réglementation adoptent régulièrement de nouvelles lois, de nouveaux règlements et de nouvelles politiques qui touchent la Société et ses filiales. Ces exigences comprennent les exigences qui concernent la Société financière IGM à titre de société cotée en Bourse, ainsi que celles qui s'appliquent aux filiales de la Société selon la nature de leurs activités. Elles comprennent la réglementation liée aux marchés des valeurs mobilières, à l'offre de produits et de services financiers, y compris la gestion de fonds, la distribution, l'assurance et les prêts hypothécaires, de même que d'autres activités menées par la Société sur les marchés où elle est présente. Les normes réglementaires touchant la Société et le secteur des services financiers sont importantes et sont sans cesse modifiées. La Société et ses filiales sont assujetties à des examens dans le cadre du processus normal continu de surveillance par les diverses autorités de réglementation.

À défaut de se conformer aux lois et aux règlements, la Société pourrait subir des sanctions réglementaires et des poursuites en responsabilité civile, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur sa réputation et ses résultats financiers. La Société gère le risque lié à l'environnement juridique et réglementaire en faisant la promotion d'une forte culture de conformité. La surveillance des faits nouveaux en matière de réglementation et de leur incidence sur la Société est encadrée par le comité des initiatives réglementaires qui est présidé par la vice-présidente principale, Affaires réglementaires et clientèle. Elle poursuit également la mise en place et le maintien de politiques et de procédures ainsi qu'une surveillance en matière de conformité, incluant des communications précises sur les questions touchant la conformité et le domaine juridique, de la formation, des tests, des contrôles et la présentation d'information. Le comité d'audit de la Société reçoit régulièrement de l'information sur les questions et les initiatives relatives à la conformité.

La Société financière IGM fait la promotion d'une forte culture d'éthique et d'intégrité dans son code de conduite, qui est approuvé par le conseil d'administration et qui décrit les normes de conduite que doivent respecter les administrateurs, les dirigeants et les employés de la Société financière IGM. Le code de conduite comporte de nombreuses politiques ayant trait au comportement des administrateurs, des dirigeants et des employés; il contient en outre un éventail de sujets pertinents, notamment la lutte contre le blanchiment d'argent et la protection des renseignements personnels. Chaque année, les personnes qui sont assujetties au code de conduite doivent attester qu'elles ont compris les exigences énoncées dans le code et qu'elles s'y sont conformées.

Les unités d'exploitation sont responsables de la gestion du risque lié à l'environnement juridique et réglementaire et de la mise en œuvre de politiques, de procédures et de contrôles adéquats. Au sein de la Société, plusieurs services sont responsables d'assurer une surveillance de la gestion des placements et des activités de conformité relatives à la distribution. Le service d'audit interne de la Société assure aussi une surveillance et mène des enquêtes sur des questions liées à la conformité avec la réglementation.

ÉVENTUALITÉS

La Société peut faire l'objet de poursuites judiciaires dans le cours normal de ses activités. Bien qu'il lui soit difficile de prévoir l'issue de ces poursuites judiciaires, en se fondant sur ses connaissances actuelles et ses consultations avec des conseillers juridiques, la direction ne s'attend pas à ce que ces questions, individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de la Société.

3) RISQUE LIÉ À LA GOUVERNANCE, À LA SURVEILLANCE ET À LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Le risque lié à la gouvernance, à la surveillance et à la planification stratégique est le risque d'incidence défavorable possible découlant d'une gouvernance, d'une surveillance, d'une gestion des mesures incitatives et des conflits ou d'une planification stratégique inadéquate ou inappropriée.

La Société financière IGM croit en l'importance d'une gouvernance d'entreprise efficace, et elle estime que les administrateurs jouent un rôle crucial dans le processus de gouvernance. Nous sommes d'avis qu'une saine gouvernance d'entreprise est essentielle au bon fonctionnement de la Société et à la qualité de ses résultats pour ses actionnaires.

La surveillance de la Société financière IGM est assurée directement par le conseil d'administration et par l'intermédiaire de ses sept comités. Par ailleurs, le président et chef de la direction assume la responsabilité globale de la gestion de la Société. Les activités de la Société sont exercées principalement par trois sociétés en exploitation, soit le Groupe Investors Inc.,

la Corporation Financière Mackenzie et Investment Planning Counsel Inc., qui sont chacune gérées par un président et chef de la direction.

La Société a mis en place un processus de planification des affaires qui prévoit l'élaboration d'un plan d'affaires annuel approuvé par le conseil d'administration et comprenant des objectifs et des cibles pour la Société. Des composantes de la rémunération des principaux dirigeants sont tributaires de l'atteinte de certaines cibles en matière de résultats et de certains objectifs prévus par ce plan. Les plans et l'orientation stratégiques font partie de ce processus de planification, et ils sont couverts par le programme de gestion des risques de la Société.

RISQUE LIÉ AUX ACQUISITIONS

La Société est aussi exposée à des risques relatifs à ses acquisitions. Bien que la Société fasse un contrôle préalable serré avant de procéder à une acquisition, rien ne garantit que la Société réalisera les objectifs stratégiques ni les synergies de coûts et de produits prévus résultant de l'acquisition. Des changements ultérieurs du contexte économique et d'autres facteurs imprévus peuvent avoir une incidence sur la capacité de la Société à obtenir la croissance des bénéfices ou la réduction des charges auxquelles elle s'attend. Le succès d'une acquisition repose sur le maintien de l'actif géré, des clients et des employés clés de la société acquise.

4) FAITS NOUVEAUX EN MATIÈRE DE RÉGLEMENTATION

Le risque lié aux faits nouveaux en matière de réglementation consiste en la possibilité que soient apportés des changements aux exigences réglementaires, juridiques ou fiscales qui pourraient avoir une incidence défavorable sur les activités ou les résultats financiers de la Société.

La Société est exposée au risque que des changements d'ordre juridique, fiscal et réglementaire surviennent, lesquels pourraient avoir une incidence défavorable sur la Société. Certaines initiatives de réglementation particulières peuvent avoir pour effet de faire paraître les produits des filiales de la Société moins concurrentiels que ceux d'autres fournisseurs de services financiers aux yeux des canaux de distribution tiers et des clients. Les différences en matière de réglementation pouvant avoir une incidence sur le caractère concurrentiel des produits de la Société concernent notamment les frais réglementaires, le traitement fiscal de l'information à fournir, les processus opérationnels ou toute autre différence pouvant découler d'une réglementation différente ou d'une application différente de la réglementation. Les faits nouveaux en matière de réglementation peuvent également avoir une incidence sur les structures des produits, la tarification ainsi que sur la rémunération des courtiers et des conseillers. Bien que la Société et ses filiales suivent attentivement de telles initiatives et, lorsque cela est possible, formulent des commentaires ou en discutent avec les autorités de réglementation, la capacité de la

Société et de ses filiales d'atténuer les effets de l'application d'un traitement réglementaire différent sur les produits et les services est limitée.

MODÈLE DE RELATION CLIENT-CONSEILLER ET POINT DE VENTE

Avec prise d'effet le 30 mai 2016, les courtiers doivent maintenant remettre le document d'information Aperçu du fonds aux clients avant d'accepter une instruction à l'égard de l'achat d'un fonds commun de placement, ce qui représente la dernière étape de l'approche progressive des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (« ACVM ») visant la mise en œuvre du projet de communication d'information au point de vente pour les fonds communs de placement.

Avec prise d'effet pour les exercices ouverts au plus tard le 15 juillet 2016, l'étape 2 du Modèle de relation client-conseiller (le « MRCC2 ») des ACVM exige des courtiers qu'ils fournissent à leurs clients des renseignements supplémentaires à l'égard du rendement de leurs placements et des coûts qui y sont liés, y compris la rémunération versée au courtier (l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières et l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels ont adopté des règles qui vont dans le même sens). Ces nouvelles exigences fourniront d'importants renseignements à nos clients et s'appuieront sur de l'information requise déjà fournie en ce qui a trait aux coûts de distribution et de gestion des fonds.

NORME DU MEILLEUR INTÉRÊT DU CLIENT, RÉFORMES CIBLÉES ET FRAIS DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT

En avril 2016, les ACVM ont publié le Document de consultation 33-404, *Propositions de rehaussement des obligations des conseillers, des courtiers et des représentants envers leurs clients* (le « document de consultation sur la norme du meilleur intérêt du client »), qui propose un ensemble de réformes ciblées à l'égard desquelles tous les membres des ACVM mènent une consultation concernant la relation client-personne inscrite, ce qui comprend le règlement des conflits d'intérêts, la nécessité de bien connaître son client et de bien connaître ses produits, l'obligation de convenance, l'utilisation par les personnes inscrites d'un titre professionnel et la compétence professionnelle. Tous les membres des ACVM, sauf la British Columbia Securities Commission, mènent aussi une consultation sur une norme réglementaire d'agir au mieux des intérêts du client, accompagnée d'indications, qui constituerait la norme générale et le principe directeur en fonction desquels toutes les autres obligations envers les clients seraient interprétées. Les filiales de la Société ont présenté des lettres d'observations à l'égard du document de consultation sur la norme du meilleur intérêt du client. En novembre et en décembre 2016, la Société a participé à une série de tables rondes, dont certains membres des ACVM ont été les hôtes, afin d'analyser en profondeur les propositions présentées dans le document de consultation sur la

norme du meilleur intérêt du client. En mars 2017, la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario a publié pour consultation son ébauche de l'énoncé de priorités 2017-2018 dans laquelle elle indique son intention de publier des réformes réglementaires, afin de créer une norme du meilleur intérêt du client, ainsi que des lignes directrices ou des réformes réglementaires ciblées, conformément au Règlement 31-103.

En janvier 2017, les ACVM ont publié l'Avis 81-408 du personnel des ACVM, *Consultation sur l'option d'abandonner les commissions intégrées* (le « document de consultation sur les honoraires »), qui sollicite des commentaires sur l'option d'abandonner les commissions intégrées et sur les répercussions potentielles d'un tel changement sur les participants au marché et les investisseurs canadiens. Le document de consultation sur les honoraires devait au départ être publié à l'automne 2016 et fait suite à la publication du document de consultation initial des ACVM ayant trait aux structures de frais des fonds communs de placement en décembre 2012. La période de commentaires se terminera le 9 juin 2017.

La Société poursuivra activement ses consultations et son engagement auprès des autorités de réglementation à cet égard.

RÉGIME COOPÉRATIF EN MATIÈRE DE RÉGLEMENTATION DES MARCHÉS DES CAPITAUX

En 2013, le gouvernement du Canada, dans le cadre de son Plan d'action économique, a manifesté son intention de mettre en place une autorité de réglementation en valeurs mobilières commune pour les marchés des capitaux du Canada, en collaboration avec les provinces et les territoires. En septembre 2014, le gouvernement du Canada et les provinces participantes ont publié deux propositions de loi visant à mettre en œuvre le régime coopératif en matière de réglementation des marchés des capitaux, soit la *Loi provinciale sur les marchés des capitaux* (la « LMC ») et la *Loi sur la stabilité des marchés des capitaux* (la « LSMC »).

En août 2015, une ébauche révisée aux fins de consultation de la LMC ainsi que des commentaires complémentaires ont été publiés au même moment que certains règlements initiaux proposés (les « règlements »). La LMC et les règlements constitueraient conjointement une législation unique à l'échelle provinciale et territoriale remplaçant les lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales aux termes du régime coopératif en matière de réglementation des marchés des capitaux proposé dans les six provinces et territoires (l'Ontario, la Colombie-Britannique, la Saskatchewan, le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard et le Yukon) qui ont pour l'instant convenu d'y participer. En mai 2016, une ébauche révisée aux fins de consultation de la LSMC a été publiée pour recueillir des commentaires. Cette proposition de législation relative aux marchés des capitaux porte sur la collecte nationale de données, le risque systémique lié aux marchés des capitaux et l'application des dispositions pénales.

Il convient de noter que l'opposition du Québec, de l'Alberta et du Manitoba demeure forte et que le gouvernement du Québec a depuis contesté la validité du régime coopératif en matière de réglementation des marchés des capitaux et a fait un renvoi à la Cour d'appel du Québec. Pour l'instant, les autres provinces et territoires ont choisi de ne pas adopter le régime coopératif. Il convient aussi de noter qu'en juillet 2016, le gouvernement du Canada et les provinces participantes ont annoncé la composition du premier conseil d'administration de l'Autorité de réglementation des marchés des capitaux et ont fixé un nouveau calendrier pour la mise en œuvre de la LMC et de la LSMC, repoussant la date auparavant annoncée du 30 juin 2016 au 30 juin 2018, date à laquelle l'Autorité de réglementation des marchés des capitaux (l'« ARMC ») deviendra opérationnelle. La Société continue de surveiller cette initiative et toute incidence qu'elle pourrait avoir sur ses activités et celles de ses filiales, en particulier dans le domaine de la réglementation des fonds communs de placement.

5) RISQUES D'ENTREPRISE

CONJONCTURE COMMERCIALE GÉNÉRALE

Le risque lié à la conjoncture commerciale générale représente l'incidence défavorable éventuelle de la concurrence ou d'autres facteurs externes relatifs au marché sur la Société financière IGM.

La conjoncture économique mondiale, les mouvements des marchés boursiers, des facteurs démographiques et d'autres facteurs, y compris l'instabilité politique et gouvernementale, peuvent influencer sur la confiance des investisseurs, les niveaux des revenus et les décisions en matière d'épargne. Ces éléments pourraient entraîner une baisse des ventes de produits et services de la Société financière IGM et/ou le rachat de placements par les investisseurs. Ces facteurs pourraient également avoir une incidence sur le niveau des marchés financiers et la valeur de l'actif géré de la Société, comme il est décrit de façon plus détaillée à la rubrique « Risques liés à l'actif géré » du présent rapport de gestion.

La Société, comme l'ensemble de ses filiales actives, met l'accent sur la communication avec les clients en soulignant l'importance de la planification financière durant tous les cycles économiques. La Société et le secteur continuent à prendre des mesures pour faire comprendre aux investisseurs canadiens les avantages de

la planification financière, de la diversification et du placement à long terme. Dans les périodes de volatilité, les conseillers attirés et les conseillers financiers indépendants jouent un rôle important pour aider les investisseurs à ne pas perdre de vue leur perspective et leurs objectifs à long terme.

Les taux de rachat pour les fonds à long terme sont résumés dans le tableau 23 et décrits dans les sections des résultats d'exploitation par secteur du Groupe Investors et de Mackenzie du présent rapport de gestion.

PRODUITS ET SERVICES OFFERTS

Un faible rendement, une mauvaise qualité ou une diversité insuffisante des produits et services pourrait avoir une incidence défavorable sur la Société financière IGM.

La Société financière IGM et ses filiales évoluent dans un environnement hautement concurrentiel et livrent concurrence à d'autres fournisseurs de services financiers, entreprises de gestion de placements et types de produits et services. L'augmentation du nombre de clients et leur fidélisation dépendent de nombreux facteurs, comme les produits et services offerts par les concurrents, les niveaux de service relatifs, la tarification relative, les caractéristiques des produits ainsi que la réputation des concurrents et les mesures qu'ils prennent. La concurrence pourrait avoir une incidence défavorable sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société. Pour obtenir une analyse plus approfondie, se reporter à la rubrique « Environnement concurrentiel » du présent rapport de gestion.

La Société fournit à ses conseillers attirés, aux conseillers financiers indépendants, ainsi qu'aux épargnants et aux investisseurs institutionnels un niveau élevé de service et de soutien ainsi qu'une large gamme de produits de placement, dans le but de bâtir des relations durables. Les filiales de la Société revoient aussi régulièrement les produits et les services qu'elles offrent ainsi que leur tarification, afin d'assurer leur compétitivité sur le marché.

La Société s'efforce d'offrir des produits qui procurent un rendement des placements élevé par rapport aux indices de référence et aux concurrents. Un rendement des placements insatisfaisant par rapport à celui des indices de référence ou à celui offert par les concurrents pourrait réduire le niveau de

TABLEAU 23 : TAUX DE RACHAT EN GLISSEMENT SUR DOUZE MOIS POUR LES FONDS À LONG TERME

	31 MARS 2017	31 MARS 2016
Société financière IGM Inc.		
Groupe Investors	8,8 %	8,7 %
Mackenzie	16,2 %	16,4 %
Counsel	15,7 %	14,7 %

l'actif géré, le volume des ventes et la rétention de l'actif, et également avoir une incidence défavorable sur nos marques. Une sous-performance marquée ou prolongée pourrait avoir une incidence sur les résultats de la Société. La Société a pour objectif de maintenir des processus et des méthodes en matière de placement qui lui donnent un avantage concurrentiel en diversifiant l'actif géré et les gammes de produits pour ce qui est de l'équipe de placement, de la marque, de la catégorie d'actif, du mandat, du style et des régions.

RELATIONS D'AFFAIRES/RELATIONS AVEC LES CLIENTS

Le risque lié aux relations d'affaires et aux relations avec les clients représente l'incidence défavorable que pourraient avoir sur la Société financière IGM des changements associés aux autres relations importantes. Ces relations concernent principalement les clients et les conseillers du Groupe Investors, le réseau de distribution de détail de Mackenzie, les partenaires d'affaires stratégiques et importants, les clients des fonds Mackenzie, les sous-conseillers et les autres fournisseurs de produits.

Réseau de conseillers du Groupe Investors – Toutes les ventes de fonds communs de placement du Groupe Investors sont réalisées par son réseau de conseillers. Les conseillers du Groupe Investors communiquent directement et régulièrement avec les clients, ce qui leur permet de nouer avec ces derniers des liens solides et personnels fondés sur la confiance que chacun de ces conseillers inspire. Les conseillers financiers font l'objet d'une vive concurrence. Si le Groupe Investors perdait un grand nombre de conseillers clés, il pourrait perdre des clients, ce qui pourrait influencer défavorablement sur ses résultats d'exploitation et ses perspectives. Le Groupe Investors se concentre sur le renforcement de son réseau de conseillers et sur l'offre d'une gamme diversifiée de produits et de services, dans le cadre de conseils financiers personnalisés, afin de répondre aux besoins financiers complexes de ses clients, comme il est décrit de façon plus détaillée à la rubrique « Revue des activités du Groupe Investors » du présent rapport de gestion.

Mackenzie – La majeure partie des ventes de fonds communs de placement de Mackenzie est réalisée par des conseillers financiers externes. De façon générale, les conseillers financiers offrent à leurs clients des produits de placement de Mackenzie en plus de produits de placement de concurrents. Mackenzie réalise aussi la vente de ses produits et de ses services de placement grâce à ses alliances stratégiques et à ses clients institutionnels. En raison de la nature de la relation de distribution dans le cadre de ces relations et de l'importance relative de ces comptes, les activités de ventes brutes et de rachats peuvent être plus importantes dans ces comptes que dans le contexte d'une relation de détail. La capacité de Mackenzie à commercialiser ses produits d'investissement dépend largement de l'accès continu à ces réseaux de distribution. Si Mackenzie cessait d'y avoir accès, cela pourrait nuire à ses résultats d'exploitation et à ses perspectives

de façon importante. Mackenzie est en bonne position pour gérer ce risque et continuer à consolider ses relations de distribution et à en nouer de nouvelles. Le portefeuille de produits financiers diversifiés de Mackenzie et son rendement à long terme, son marketing, la formation qu'elle offre et son service ont fait de Mackenzie l'une des principales sociétés de gestion de placements du Canada. Ces facteurs sont présentés de façon plus détaillée à la rubrique « Revue des activités de Mackenzie » du présent rapport de gestion.

RISQUE LIÉ AU PERSONNEL

Le risque lié au personnel correspond à l'incapacité potentielle d'attirer ou de garder des employés ou des conseillers clés, de former le personnel de façon à lui faire atteindre un niveau de compétence approprié, ou de gérer la relève et la transition des effectifs.

Notre personnel de gestion, de placement et de distribution joue un rôle important dans la conception, la mise en œuvre, la gestion et la distribution des produits et services offerts par la Société financière IGM. La perte de tels employés, ou encore l'incapacité d'attirer, de garder et de motiver un nombre suffisant d'employés qualifiés pourrait avoir une incidence sur les activités et le rendement financier de la Société financière IGM.

6) RISQUE LIÉ À L'ENVIRONNEMENT

Le risque lié à l'environnement correspond au risque de pertes découlant d'enjeux environnementaux touchant nos activités.

Le risque lié à l'environnement englobe plusieurs enjeux, notamment ceux liés aux changements climatiques, à la biodiversité et à la santé des écosystèmes, à la pollution, aux déchets et à l'utilisation non durable de l'eau et des autres ressources. Les principaux risques liés à l'environnement auxquels la Société financière IGM est exposée incluent :

- les risques directs inhérents à la propriété et à l'exploitation de notre entreprise, notamment la gestion et l'exploitation des actifs détenus par la Société, ou gérés par celle-ci, et des activités de la Société;
- les risques indirects liés aux produits et services que nous offrons ainsi qu'à nos pratiques d'approvisionnement;
- la détection et la gestion des nouveaux enjeux réglementaires liés à l'environnement;
- l'incapacité de saisir les tendances environnementales et d'en tirer profit efficacement en vue de répondre à la demande de produits et services des clients.

La Société financière IGM s'est engagée depuis longtemps à faire preuve d'une gestion responsable, comme le décrit son énoncé sur la responsabilité d'entreprise approuvé par le conseil d'administration ainsi que la politique environnementale de la Société, aux termes de laquelle nous nous engageons à gérer notre empreinte écologique de façon responsable.

Une incapacité de notre part à gérer efficacement les risques liés à l'environnement pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats ou sur notre réputation.

La Société financière IGM gère les risques liés à l'environnement pour l'ensemble de la Société, tandis que les unités d'exploitation sont responsables de la détection, de l'évaluation, du contrôle et de la surveillance des risques liés à l'environnement propres à leurs activités. Le comité de responsabilité d'entreprise de la haute direction de la Société financière IGM supervise les mesures prises par celle-ci à l'égard de la responsabilité environnementale et de la gestion du risque lié à l'environnement.

Le Groupe Investors et Mackenzie sont signataires des Principes pour l'investissement responsable (les « PIR »). Conformément

aux PIR, les investisseurs s'engagent officiellement à intégrer des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») à leurs processus d'investissement. En outre, le Groupe Investors, Mackenzie et Investment Planning Counsel ont mis en œuvre des politiques de placement fournissant des renseignements sur la manière dont ces enjeux ESG sont traités dans chaque société.

La Société financière IGM traite de sa gestion et de son bilan environnementaux dans son rapport sur la responsabilité d'entreprise, en plus de participer au sondage Carbon Disclosure Project (« CDP »), qui encourage la communication d'information relative aux émissions de gaz à effet de serre et à la gestion des changements climatiques par les sociétés.

PERSPECTIVES

LE CADRE DES SERVICES FINANCIERS

Selon le plus récent rapport d'Investor Economics, les actifs financiers discrétionnaires placés par les Canadiens auprès d'institutions financières se chiffraient à 3,8 billions de dollars au 31 décembre 2015. Ces actifs sont de natures diverses, allant des dépôts à vue détenus à des fins de gestion de la trésorerie à court terme à des placements à plus long terme détenus en vue de la retraite. Environ 66 % (2,5 billions de dollars) de ces actifs financiers sont détenus dans le cadre d'une relation avec un conseiller financier; il s'agit du principal canal utilisé pour satisfaire les besoins d'épargne à long terme des Canadiens. Quant au montant de 1,3 billion de dollars détenu à l'extérieur d'une relation avec un conseiller financier, il est constitué d'environ 62 % de dépôts bancaires.

Les conseillers financiers constituent le principal canal de distribution des produits et services de la Société, et le modèle d'entreprise de la Société a pour principale priorité de soutenir les conseillers financiers qui travaillent avec les clients à définir et à réaliser leurs objectifs financiers. Diverses études récentes démontrent que les Canadiens qui consultent des conseillers financiers obtiennent des résultats financiers considérablement supérieurs à ceux des Canadiens qui n'en consultent pas. La Société fait activement la promotion de la valeur des conseils financiers et de l'importance d'entretenir une relation avec un conseiller afin d'établir ses plans et objectifs financiers à long terme et de maintenir le cap à cet égard.

Environ 42 % des actifs financiers discrétionnaires des Canadiens, ou 1,6 billion de dollars, étaient investis dans des fonds d'investissement au 31 décembre 2015, ce qui en faisait la plus importante catégorie d'actifs financiers détenus par les Canadiens. Les autres catégories d'actif comprennent les produits de dépôt et les titres émis, tels que les actions et les obligations. Environ 77 % des fonds d'investissement sont constitués de fonds communs de placement, les autres catégories de produits comprenant les fonds distincts, les fonds de couverture, les fonds groupés, les fonds à capital fixe et les fonds négociés en Bourse. Compte tenu d'un actif géré des fonds d'investissement chiffré à 142 G\$, la Société fait partie des plus importants gestionnaires de fonds d'investissement au pays. La direction est d'avis que les fonds d'investissement demeureront probablement le moyen d'épargne préféré des Canadiens parce qu'ils procurent aux investisseurs les avantages de la diversification, d'une gestion professionnelle, de la flexibilité et de la commodité, en plus d'être offerts dans une vaste gamme de mandats et de structures afin de satisfaire aux exigences et aux préférences de la plupart des investisseurs.

La concurrence et les nouvelles technologies ont fait en sorte que les fournisseurs de services financiers ont maintenant tendance à offrir un éventail complet de produits et de services exclusifs. Les distinctions longtemps observées entre les succursales bancaires, les maisons de courtage de plein exercice, les sociétés

de planification financière et les agents d'assurance se sont atténuées, bon nombre de ces fournisseurs de services financiers s'efforçant d'offrir des conseils financiers complets mis en œuvre au moyen d'une vaste gamme de produits. Par conséquent, le secteur canadien des services financiers est caractérisé par un certain nombre de participants de grande envergure, diversifiés, souvent à intégration verticale, semblables à la Société financière IGM, qui offrent aussi bien des services de planification financière que des services de gestion de placements.

Les banques canadiennes distribuent des produits et des services financiers par l'intermédiaire de leurs succursales traditionnelles et de leurs filiales spécialisées dans le courtage de plein exercice et le courtage réduit. Les succursales des banques continuent de mettre de plus en plus l'accent sur la planification financière et les fonds communs de placement. De plus, chacune des six grandes banques possède au moins une filiale spécialisée dans la gestion de fonds communs de placement. L'actif de fonds communs de placement administré par des entreprises de gestion de fonds communs de placement appartenant aux six grandes banques et des entreprises affiliées représentait 43 % du total de l'actif des fonds communs de placement à long terme du secteur au 31 mars 2017.

Par suite des regroupements des dernières années, le secteur canadien de la gestion des fonds communs de placement se caractérise par de grandes entreprises, souvent à intégration verticale. Le secteur continue d'être très concentré, les dix principales entreprises du secteur et leurs filiales détenant 69 % de l'actif géré des fonds communs de placement à long terme du secteur et 71 % du total de l'actif géré des fonds communs de placement au 31 mars 2017. La direction prévoit que le secteur connaîtra d'autres regroupements à mesure que des petites entreprises seront acquises par des sociétés plus importantes.

La direction est d'avis que le secteur des services financiers continuera d'être influencé par ce qui suit :

- Les changements démographiques, étant donné que le nombre de Canadiens parvenus à l'âge où l'on épargne le plus et à l'âge de la retraite continue d'augmenter.
- L'évolution des attitudes des investisseurs en fonction de la conjoncture économique.
- L'importance réitérée du rôle du conseiller financier.
- Les politiques publiques quant à l'épargne-retraite.
- Les changements au cadre réglementaire.
- L'environnement concurrentiel en pleine évolution.
- L'évolution et les changements de la technologie.

L'ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL

La Société financière IGM et ses filiales évoluent dans un environnement hautement concurrentiel. Le Groupe Investors et Investment Planning Counsel sont en concurrence directe avec

d'autres fournisseurs de services financiers de détail, dont d'autres sociétés de planification financière, ainsi qu'avec des maisons de courtage de plein exercice, des banques et des compagnies d'assurance. Le Groupe Investors, Mackenzie et Investment Planning Counsel sont en concurrence directe avec d'autres entreprises de gestion de placements, et leurs produits rivalisent avec des actions, des obligations et d'autres catégories d'actif pour obtenir une part de l'actif de placement des Canadiens.

La concurrence des autres fournisseurs de services financiers, les autres types de produits ou canaux de distribution, ainsi que les modifications apportées à la réglementation ou les changements de préférences des clients pourraient influencer sur les caractéristiques des gammes de produits et services offertes par la Société, notamment sur la tarification, la structure des produits, la rémunération des courtiers et des conseillers, ainsi que les informations à fournir. La Société assure un suivi continu, participe aux discussions sur les politiques et adapte son offre de produits et services selon les besoins.

La Société financière IGM continue de se concentrer sur son engagement à fournir des conseils de placement et des produits financiers de qualité, des services innovateurs, une gestion efficace de ses activités et de la valeur à long terme pour ses clients et ses actionnaires. La direction est d'avis que la Société est en bonne position pour relever les défis de la concurrence et tirer profit des occasions à venir.

La Société dispose de plusieurs atouts concurrentiels, dont les suivants :

- Une distribution vaste et diversifiée, axée sur les canaux qui mettent l'accent sur une planification financière exhaustive grâce à une relation avec un conseiller financier.
- Une vaste gamme de produits, des marques de premier plan et de solides relations avec ses sous-conseillers.
- Des relations durables avec ses clients, ainsi que les cultures et héritages de longue date de ses filiales.

- Les avantages découlant de son appartenance au groupe de sociétés de la Financière Power.

UNE DISTRIBUTION VASTE ET DIVERSIFIÉE

La vigueur du volet distribution de la Société financière IGM est un avantage concurrentiel. En plus de détenir deux des principales organisations de planification financière canadiennes, le Groupe Investors et Investment Planning Counsel, la Société financière IGM peut, par l'intermédiaire de Mackenzie, accéder à un canal de distribution regroupant plus de 30 000 conseillers financiers indépendants. De la même façon, Mackenzie, dans le cadre de ses alliances stratégiques de plus en plus nombreuses, noue des partenariats avec des complexes manufacturiers et de distribution canadiens et américains afin d'offrir des services de gestion de placements à plusieurs mandats de fonds d'investissement de détail.

UNE VASTE GAMME DE PRODUITS

Les filiales de la Société financière IGM continuent de créer et de lancer des produits et des outils de planification stratégique de portefeuille novateurs afin d'aider les conseillers à constituer des portefeuilles optimaux pour les clients.

DES RELATIONS DURABLES

La Société financière IGM bénéficie d'avantages considérables grâce aux relations durables que ses conseillers entretiennent avec les clients. De plus, les filiales de la Société peuvent compter sur un patrimoine et une culture solides, que les concurrents peuvent difficilement copier.

LES AVANTAGES DÉCOULANT DE SON APPARTENANCE AU GROUPE DE SOCIÉTÉS DE LA FINANCIÈRE POWER

À titre de membre du groupe de sociétés de la Financière Power, la Société financière IGM réalise des économies grâce à des ententes sur les services partagés et a accès à des canaux de distribution, à des produits et à du capital.

ESTIMATIONS ET MÉTHODES COMPTABLES CRITIQUES

SOMMAIRE DES ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Aucun changement n'a été apporté aux hypothèses relatives aux estimations comptables critiques de la Société depuis le 31 décembre 2016.

CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

Aucun changement n'a été apporté aux méthodes comptables de la Société depuis le 31 décembre 2016.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

La Société assure un suivi constant des modifications potentielles proposées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et analyse l'incidence que pourrait avoir tout changement sur les activités de la Société.

IFRS 9, INSTRUMENTS FINANCIERS

L'IASB a publié IFRS 9, qui remplace IAS 39, *Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation*, la norme actuelle qui concerne la comptabilisation des instruments financiers. La mise en œuvre de cette norme a été réalisée en trois phases distinctes :

- Classement et évaluation : cette phase nécessite que les actifs financiers soient classés soit au coût amorti, soit à la juste valeur, selon le modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers, en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.
- Méthode de dépréciation : cette phase remplace le modèle actuel fondé sur les pertes subies par un modèle fondé sur les pertes attendues pour déterminer la dépréciation des actifs financiers.
- Comptabilité de couverture : cette phase remplace les exigences actuelles liées à la comptabilité de couverture fondées sur des règles décrites dans IAS 39 par des lignes directrices qui alignent plus étroitement la comptabilisation sur les activités de gestion des risques d'une entité.

La transition à IFRS 9 est gérée par un comité composé de membres de la haute direction. La communication d'information périodique sur la progression par rapport au plan est fournie à ce comité et aux autres parties prenantes touchées au sein de la Société. À ce jour, les efforts de la Société ont été axés sur la mise à jour des méthodes comptables afin de traiter les aspects clés de la norme, notamment le classement et l'évaluation des instruments financiers, l'examen de son incidence sur ses modèles de dépréciation et l'évaluation de l'utilisation de la comptabilité de couverture aux termes d'IFRS 9.

L'application combinée des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et des tests relatifs aux modèles économiques au 1^{er} janvier 2018 pourrait donner lieu au reclassement de certains actifs qui sont actuellement détenus à des fins de transaction en vertu d'IAS 39 en actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou en actifs au coût amorti conformément à IFRS 9. Pour l'instant, il n'est pas possible de quantifier avec précision l'incidence financière potentielle qu'aurait sur la Société l'adoption d'IFRS 9.

La Société mettra à jour ses manuels de méthodes comptables et ses documents relatifs au contrôle interne, et mettra en œuvre des changements aux processus et aux systèmes de présentation de l'information financière et relative aux activités afin d'appuyer la mise en œuvre de la norme d'ici à sa date d'entrée en vigueur, soit le 1^{er} janvier 2018.

IFRS 15, PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

L'IASB a publié IFRS 15 qui présente un modèle exhaustif unique que les entités utiliseront pour comptabiliser les produits tirés de contrats conclus avec des clients. Le modèle exige qu'une entité comptabilise les produits à mesure que les marchandises ou les services sont transférés au client au montant correspondant à la contrepartie attendue. Cette norme entrera en vigueur pour les périodes de présentation de l'information ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018 et son incidence est en cours d'évaluation.

IFRS 16, CONTRATS DE LOCATION

L'IASB a publié IFRS 16 qui exige qu'un preneur comptabilise un actif lié au droit d'utilisation en ce qui concerne son droit d'utilisation de l'actif loué sous-jacent et un passif correspondant lié au contrat de location ayant trait à son obligation d'effectuer des paiements pour tous les contrats de location. Un preneur comptabilise la charge connexe à titre d'amortissement de l'actif lié au droit d'utilisation et d'intérêt sur le passif lié au contrat de location. Les contrats de location à court terme (moins de douze mois) et de faible valeur ne sont pas assujettis à ces exigences. Cette norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. L'incidence de cette norme est en cours d'évaluation.

AUTRES

L'IASB entreprend actuellement un certain nombre de projets qui donneront lieu à l'apport de changements aux IFRS existantes, lesquels changements pourraient avoir une incidence sur la Société. Des mises à jour seront fournies au fur et à mesure que les projets progresseront.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours du premier trimestre de 2017, il n'y a eu aucun changement dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société ayant eu une incidence significative, ou étant raisonnablement susceptible d'avoir une incidence significative, sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Aucun changement n'a été apporté aux types de transactions entre parties liées depuis celles présentées au 31 décembre 2016. Pour plus d'information sur les transactions entre parties liées, se reporter aux notes 8 et 25 des états financiers annuels de la Société.

DONNÉES LIÉES AUX ACTIONS EN CIRCULATION

Au 31 mars 2017, il y avait 240 583 923 actions ordinaires de la Société financière IGM en circulation. Au 31 mars 2017, il y avait 9 252 963 options sur actions en cours;

de ce nombre, 4 150 734 pouvaient être exercées. Au 2 mai 2017, il y avait 240 587 923 actions ordinaires en circulation et 9 176 718 options sur actions en cours, dont 4 085 281 pouvaient être exercées.

Au 2 mai 2017, des actions privilégiées perpétuelles totalisant 150 M\$ étaient en circulation, soit le même montant qu'au 31 mars 2017.

SEDAR

D'autres renseignements concernant la Société financière IGM, notamment les plus récents états financiers et la plus récente notice annuelle de la Société, sont disponibles au www.sedar.com.